

Acta Europæana Systemica 6





Acta Europeana Systemica (AES)

Online journal of the European Union for Systemics (EUS)
Revue en ligne de l'Union Européenne de Systémique (UES)

Volume n°06 / 2016

SAVOIR GOUVERNER ET ACCEPTER D'ÊTRE GOUVERNÉ EN DÉMOCRATIE : COMMENT LA PENSÉE SYSTÉMIQUE PEUT-ELLE NOUS AIDER À AGIR ?

UES-EUS / S&O joined Seminar
octobre 2016

(version en ligne)
ISSN 2225-9635



(version imprimée)
ISSN 2225-9627

EDITORIAL TEAM / ÉQUIPE ÉDITORIALE

Editorial Board / Comité éditorial

- **Andrée Piecq**, Responsible Publisher / Éditeur responsable (EUS)
- **Damien Claeys**, Editor-in-Chief / Éditeur en chef (EUS)
- **Claude Lambert**, Editor / Éditeur (EUS)

Orientation Board / Comité d'orientation

- **Gianfranco Minati**, President of the European Union for Systemics (EUS)
- **Andrée Piecq**, General Secretary of the European Union for Systemics (EUS)
- **François Dubois**, Président de l'Association Française de Science des Systèmes (AFSCET)
- **Claude Lambert**, President of the Asbl Systèmes & Organisations (S&O)
- **Rafael Lostado**, President of the Sociedad Española de Sistemas Generales (SESGE)
- **Gianfranco Minati**, President of the Associazione Italiana per la Ricerca sui Sistemi (AIRS)

Reading Committee / Comité de relecture

- **Damien Claeys**, Faculty of architecture, architectural engineering, town planning, University of Louvain (UCL), Belgium [UES, S&O]
- **Gérard Gigand**, Atelier complexitude
- **Guy Koninckx**, G.I.R.O.S. Organization, Belgium [S&O]
- **Claude Lambert**, G.I.R.O.S. Organization, Belgium [S&O]
- **Gianfranco Minati**, Politecnico di Milano, University of Milan, Italia [AIRS]
- **Andrée Piecq**, G.I.R.O.S. Organization, Belgium [S&O, EUS]
- **Anne Steenhout**, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, Université libre de Bruxelles (ULB)

ABOUT THE JOURNAL / À PROPOS DE LA REVUE

Aims & Scope / Objectifs et périmètre

Created in 2011 by the European Union for Systemics (EUS), *Acta Europeana Systemica* is an Open Access Journal without publication fees, publishing review papers on topics in all areas of systems thinking. The main objective of the journal AES is to promote systems thinking by providing keys to understanding the complexity of reality. Its mission is to promote the emergence, communication and deepening of systemic thinking. The existence of the journal AES is necessitated by the realization that the complexity of the society in which we live exacerbates the need to find the tools, methods, an epistemology that allows to understand the functioning of the phenomena around us and able to act. The journal AES is a place of reflection and exchange that confronts multiple practices, training and systems research. It supports in particular the approaches inter/pluri/multi/trans-disciplinary, openings to cultural diversity, field experiences and references to theoretical work.

Créée en 2011 par l'Union Européenne de Systémique (UES), *Acta Europeana Systemica* est une revue en accès libre et sans frais de publication, publiant des articles relus sur des sujets dans tous les domaines de la pensée systémique. L'objectif principal de la revue AES est la promotion de la pensée systémique en fournissant des clés de lecture de la complexité du réel. Elle a pour mission de favoriser l'émergence, la communication et l'approfondissement de la pensée systémique. L'existence de la revue AES est rendue nécessaire par la prise de conscience que la complexité de la société dans lequel nous vivons exacerbe le besoin de trouver des outils, des méthodes, une épistémologie qui permette de comprendre le fonctionnement des phénomènes qui nous entoure et ainsi pouvoir agir. La revue AES est un lieu de réflexion et d'échanges qui confronte de multiples pratiques, formations et recherches systémiques. Elle soutient notamment les approches inter/pluri/multi/trans-disciplinaires, les ouvertures à la diversité culturelle, les expériences de terrain et les références à des travaux théoriques.

A journal from the EUS / Une revue de l'UES

Founded in 1988, the European Union for Systemics (EUS) aims at promoting European research and practice of systemics. The EUS is a community of national scientific societies. The EUS seeks to establish, through its network of companies, a favourable environment to the evolution of systemics (including its theoretical foundations, its methods and its implementation) and its diffusion, in particular by promoting transdisciplinary exchanges.

Fondée en 1988, l'Union Européenne de Systémique (UES) vise à promouvoir au niveau européen les recherches en matière de systémique et de ses applications. L'UES est une union de sociétés savantes nationales. L'UES s'efforce de constituer, avec son réseau de sociétés, un contexte propice aux progrès de la systémique (qu'il s'agisse de ses fondements théoriques, de ses méthodologies ou de ses applications) et à sa diffusion, notamment en favorisant les échanges transdisciplinaires.

The general editorial line of the journal AES is defined by two members of the EUS and the presidents of the member societies of the EUS.

La ligne éditoriale de la revue est définie par deux membres de l'UES et par les président·e·s des sociétés membres de l'UES.

TABLE OF CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

Cover, Committees, Table of Contents / Couverture, comités, table des matières	
De la méfiance à la défiance : Nos démocraties souffrent-elles d'un déficit de confiance ? Hachimi Abba	1-6
Vers une nouvelle démocratie ? Un nouveau système... Eva-Marie Bruno	7-10
Le fantasme du démiurge : L'architecte soumis à la tentation du pouvoir Damien Claeys	11-24
Démocraties : savoir gouverner et être gouverné, Un regard trialectique sur la démocratie Gérard Gigand	25-30
Génération du millénaire et l'influence des réseaux sociaux sur l'exercice de la démocratie : L'exemple de l'Afrique et du Congo Alphonse-Christian Ivinza Lepapa	31-40
De la nécessité de Désordre dans la Démocratie Claude Lambert	41-48
La Frontière, un impératif en matière de gouvernance Alexandre Makarovitsch	49-58
Democracy as consensus? The case of artificial consensus Gianfranco Minati	59-62
Une véritable démocratie existe-t-elle lorsque les électeurs ne connaissent pas le 'dossier' ? Une analyse du brexit sur le plan systémique-humaniste Francisco Parra-Luna	63-70
La démocratie au XXI ^e siècle leurre, mythe ou réalité ? Andrée Piccq	71-84
Vertiges et promesses de la complexité... quelles méta-morphoses pour nos démocraties désenchantées ? Janine Renier	85-125

DE LA MÉFIANCE À LA DÉFIANCE : NOS DÉMOCRATIES SOUFFRENT-ELLES D'UN DÉFICIT DE CONFIANCE ?

Author(s) / Auteur(s) :

Hachimi ABBA

Enseignant-chercheur, Sciences de l'Information et de la Communication

Laboratoire DeVisU

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC)

hachimi.abba@univ-valenciennes.fr

Abstract / Résumé :

La gouvernance des Etats modernes traverse une crise jusque-là peu connue. Les scandales en tous genres (politico-financiers, judiciaires, religieux etc.) ont contribué à mettre de la distance entre les gouvernants et les gouvernés. On est passé de la méfiance (doute sur la fiabilité, peur de se fier) à la défiance (véritablement une confrontation entre les deux parties).

La confiance est devenue donc centrale dans cette relation désormais conflictuelle.

L'objectif de cet papier est une contribution à la compréhension du phénomène de confiance en général et, de son importance dans la viabilité de la démocratie moderne.

Comment ce phénomène de confiance, si vital dans les relations humaines et sociales, a-t-il connu une aussi profonde érosion conduisant de nos jours, à la confrontation voire à la violence : les manifestations autrefois pacifiques deviennent un véritable champ de bataille, par exemple. Les gouvernés se contentaient jadis de douter de la parole politique en manifestant très peu d'intérêt à aller voter (baisse progressive des taux de participation à chaque grande élection); ces dernières années cette parole est purement et simplement rejetée, la classe politique avec. Accepter d'être gouverner devient alors une véritable gageure.

La confiance ne sera pas présentée comme une solution dans ce papier, mais plutôt comme une réponse possible à la réduction de la complexité sociale et politique que nous vivons.

Keywords / Mots-clés :

confiance, complexité sociale, politique, démocratie, gouvernance

INTRODUCTION

Le système démocratique a de tout temps été jalonné de la défiance des gouvernés face à leurs représentants. La baisse de confiance est devenue croissante et s'installe durablement dans les démocraties modernes : on parle souvent, à travers une littérature abondante, de "crise de représentation", de "désamour" ou "désaffection" des citoyens face à leurs élus. Nous avons d'un côté, des gouvernés de plus en plus exigeants sur la conduite du bien commun, des valeurs morales et de l'autre des gouvernants qui doivent sans cesse demander et mériter la confiance de leurs électeurs. Même si cette baisse semble inexorable dans le temps, la confiance demeure une valeur centrale dans la relation complexe entre les deux parties.

PHÉNOMÈNE DE CONFIANCE - DÉFINITIONS, APPROCHES

La confiance suscite un vif renouvellement conceptuel, parce que dans un cadre général d'incertitude grandissante, il y a un accroissement de la coopération entre les individus dans les organisations. Plus généralement la question de la confiance est devenue centrale dans le pilotage des entreprises, par exemple ; l'actualité sociale, montre bien la "crise de confiance" qui prévaut entre citoyens d'une part et les partis et élites politiques, d'autre part, dans le cadre de projet de société.

La confiance, comme l'explique Jean-Louis Le Moigne¹, "*c'est un concept qui, s'il est merveilleux dans son usage courant, "J'ai confiance", "Tu n'as pas confiance", nous échappe dès qu'on veut chercher à le cerner et le définir*". Selon lui, le terme complexe de confiance est à la fois multidimensionnel, récursif et téléologique : il renferme bien des dimensions de connotations et n'est pas réductible à une composition ; il est récursif parce qu'il désigne à la fois le résultat d'une action et l'action elle-même ; c'est un concept qui s'entend dans le temps, se transforme minute après minute et il est irréversible.

Il n'est donc pas facile de donner une définition "définitive" de la confiance. De nombreux auteurs en sciences sociales ont tenté de conceptualiser ce phénomène (Simmel, 1999) ; (Origgi, 2007) ; (Seligman, 2007). Pour Louis Quéré, elle "*est aujourd'hui en passe de devenir un sujet de controverse en sciences sociales*" (Quéré, 2001 : 9). Elle renvoie à "*la fois à quelque chose de fondamental et de dangereux*" (Marzano, 2013, p.17).

En sciences de Gestion, c'est un concept peu opératoire en dehors des procédures contractuelles (contrat signé par exemple) ; et pourtant l'actualité commerciale, économique ou managériale fait référence à ce concept : par exemple on parle d'augmentation de niveau de confiance dans les achats sur Internet (bon nombre d'internautes n'hésitent plus à donner leur numéro de carte bancaire) ; de refondation de la confiance suite à des scandales² qui ont conduit à une crise de la confiance dans les milieux financiers. Les économistes donnent donc une définition limitée au risque d'opportunisme (Williamson, 1975). Zucker (Zucker, 1986) distingue trois formes de confiance en fonction de leur mode de production :

- *la confiance institutionnelle, attachée à une structure formelle qui garantit les attributs spécifiques d'un individu ou d'une organisation, (institutional based trust).*

- *la confiance qui est attachée à une personne en fonction des caractéristiques propres comme l'appartenance à une famille, une ethnie ou un groupe donné ; intuitu personae (characteristic based trust).*

- *la confiance relationnelle qui repose sur les échanges passés ou attendus en fonction de la réputation ou d'un don/contre don ; (process based trust.)*

L'intérêt pour la confiance, dans cet article, provient du fait qu'on pensait qu'elle allait de soi dès lors que le gouverné accordait son vote au gouvernant ; mais ce fut vrai pour une certaine époque. Dans le rapport gouvernant /gouverné elle est redevenue de nos jours un facteur qui change tout (Covey et al, 2008).

DÉMOCRATIES ET GOUVERNANCES MODERNES

La démocratie, un concept philosophique

Parmi les nombreuses définitions de la démocratie, nous souhaitons retenir celle qui serait à nos yeux la plus simple, "*un système par lequel le peuple exerce le pouvoir*". Elle se décline en plusieurs versions : démocratie directe, représentative, libérale, parlementaire, chrétienne etc.

Il est sans doute utopique de faire le tour de toutes les formes de démocraties à travers le globe. Les définir l'est tout autant. Elles sont diverses et surtout éloignées de l'étymologie même du mot qui voudrait que ce soit un pouvoir direct du peuple. La démocratie représentative est la plus répandue et correspond plus à notre questionnement sur la place de la confiance dans un tel système. Elle est pratiquée en Europe ou aux Etats-Unis. Sa caractéristique principale c'est l'élection : les représentants sont élus par le peuple qui leur confie un mandat qu'il soit local (conseillers) ou national (députés) voire

¹ Colloque « Du Mépris à la Confiance, de nouveaux comportements pour faire face à la complexité » organisé par l'Université de Technologie de Compiègne UTC (TSH/IDTH), sous la direction de G. Le Cardinal et de J.F. Guyonnet en 1991.

² L'affaire Enron, est emblématique en la matière : groupe américain de courtage en énergie qui a fait faillite alors qu'il jouissait de la confiance des actionnaires, qui faisaient eux-mêmes confiance au cabinet d'audit censé déceler les irrégularités financières et comptables.

supranational (eurodéputé). Cette légitimité est donc renforcée par la confiance qui est place en eux, au moment de l'élection, pour défendre l'intérêt de la communauté. Mais ce caractère représentatif est en soi un paradoxe pour la démocratie qui au demeurant est censée être un exercice direct.

Le déclin de ce modèle est souvent évoqué avec la mise en avant du modèle de démocratie participative, décliné sous diverses formes: référendum, consultation populaire, grands débats publics sur des questions sociétales, etc. Mais est-ce suffisant pour palier à ce qu'on appelle aujourd'hui la crise de représentation dans les démocraties modernes?

La gouvernance, une réalité

La gouvernance implique une décentralisation et un partage du pouvoir par une pluralité d'acteurs. Ceux-ci proviennent aussi bien du public que du privé, des associations que de la société civile.

C'est un système d'acteurs aux intérêts pas forcément convergents et amenés à travailler ensemble :

- les élites qu'elles soient politiques, économiques, intellectuelles...
- le peuple qui est censé excercer le pouvoir
- la société civile qui est elle-même un agrégat d'organisations aux finalités parfois différentes. Elle est difficile à définir ou fait l'objet d'une définition très large : syndicats, médias, créateurs et acteurs culturels, pouvoirs publics locaux et municipaux, organisations non gouvernementales, représentants des jeunes, des femmes, des peuples autochtones, des communautés religieuses, personnes handicapées, etc.

La gouvernance est beaucoup plus théorisée lorsqu'il s'agit du monde de l'entreprise d'entreprise; on parle de *corporate governance*, les règles qui définissent d'administration entre les dirigeants d'entreprise et les apporteurs de capitaux. Elle s'est appliquée progressivement aux Etats ou collectivités puisqu'on parle désormais de *bonne gouvernance*. Mais cette bonne gouvernance ne serait-elle pas une caricature de l'idéal démocratique? L'exemple de pays en développement qui reçoivent des certificats de bonne gouvernance des organisations internationales (FMI, Banque mondiale) et qui implosent quelques années plus tard montrent bien les limites comptables de cette notion de gouvernance (Robert, 2016).

On ne peut enfin parler de gouvernance sans indiquer le cas de l'Union Européenne dont la gouvernance fait l'objet d'interminables débats entre les citoyens qui en sont issus. Une meilleure gouvernance était invoquée dès 2001 dans le livre blanc dans le but de faire face la défiance du public envers les institutions qui les gouvernent (Bevir, 2009) : "*La réforme de la gouvernance concerne la manière dont l'UE utilise les pouvoirs qui lui sont confiés par ses citoyens. Elle porte sur la façon dont les choses pourraient et devraient se faire. Le but est d'ouvrir le processus d'élaboration des politiques afin qu'il se caractérise par une participation et une responsabilisation accrues. Une meilleure utilisation des pouvoirs devrait rapprocher l'UE de ses citoyens et renforcer l'efficacité des politiques.*"³

LA NAISSANCE DE LA MÉFIANCE ET L'INSTALLATION DE LA DÉFIANCE

Il est difficile d'explicitier clairement comment se forme la confiance dans le domaine politique et selon N. Luhmann "*se perdent dans l'indéterminé le moment de la décision de faire confiance, celui du premier pas dans cette direction ainsi que les perspectives sous lesquelles la confiance sera accordée*" (Luhmann, 2006, p.64). On peut cependant considérer que le fait de voter pour une représentation constitue le premier acte de confiance, ce vote pouvant aussi bien refléter une satisfaction qu'une déception. La confiance (ou la méfiance) ne se manifeste pas seulement à l'égard des gouvernants; les gouvernés l'expriment aussi envers le système politique dans globalité, notamment les institutions qui sont censées l'incarner.

³ Commission des Communautés européennes, *Gouvernance européenne*, 2001, livre blanc, 428, p. 8.

De la part de gouvernés

La défiance n'est pas un fait nouveau dans les démocraties car leur histoire "*est indissociable d'une tension et d'une contestation permanentes*" (Rosanvallon, 2006, p.11). Leur étude revient donc toujours à mettre en lumière le couple confiance/défiance. La méfiance des gouvernés est le plus souvent exprimée par l'abstention qui croît à chaque grande élection, même si, certains auteurs, estiment cette non-participation à la vie démocratique est compensée par une autre forme d'expression citoyenne comme les manifestations.

En France les grandes élections sont celles qui occasionnent le plus fort taux d'abstention :

- 56.5% pour les élections européennes en 2014 ; plus d'un électeur sur deux n'a pas jugé utile de se rendre aux urnes,
- 44.59% (second tour) pour les élections législatives en 2012,
- 41.59% (second tour) les élections régionales en 2015.

Ce désenchantement s'explique entre autres causes, par la méfiance de la population française par rapport aux hommes politiques compte tenu du nombre croissant de scandales et d'affaires financières (Braconnier et al., 2007). La défiance ne s'arrête pas seulement aux seuls professionnels de la politique, elle concerne aussi les élites, les médias, les religieux : le respect du choix exprimé à l'issue de la consultation populaire "pose problème" surtout lorsqu'il contraire à celui des "élites".

Cette perte de confiance n'est pas propre à la France uniquement. On la retrouve dans le plupart des pays de l'Union européenne, même les jeunes démocraties issues de l'ancien empire soviétique (Rosanvallon, 2008). Bovens et Wille dénichent dix explications sur la baisse la confiance politique aux Pays-Bas : l'évolution de la culture politique, la confiance du consommateur, l'économie ou même la culture du drame politique (assassinat d'un dirigeant politique) ont plus d'impact que les scandales et fiascos politiques ou les rôles des médias. "*La baisse à long terme de la confiance dans les institutions publiques s'explique surtout par les attentes plus nombreuses, la diversité croissante des exigences et les interventions plus critiques de certains intérêts dans les débats stratégiques contemporains*" (Bovens et al., 2008, p.323).

La baisse de confiance des gouvernés envers les gouvernants résultent de plusieurs facteurs, varie selon les pays; il est donc difficile de donner une explication simple à ce phénomène complexe même s'il est présent un peu partout.

De la part des gouvernants

Les gouvernants estiment que certains rejets de citoyens seraient dus à un manque d'information de ces derniers. Ainsi donc à l'ère d'Internet et des réseaux sociaux, les citoyens manqueraient d'information qui leurs permettraient de faire leur choix en toute connaissance de cause.

Les choix inattendus seraient aussi dus au "manque d'éducation" qui les rendraient peu aptes à comprendre les grands enjeux autour de certains scrutins.

REFONDATION DE LA CONFIANCE DANS LE DÉMOCRATIE EN TANT QUE SYSTÈME

Comment refonder la relation de confiance dans le système démocratique? Cette idée démocratique qui est une force difficilement applicable "en l'état", "*qui ne peut s'incarner dans aucun système*" (Rousseau, 2015 p.12) et demeurera un système inachevé (Lefort, 1981). Pour y remédier certains auteurs proposent une autre forme de démocraties dite *continue* à la place de l'actuelle démocratie représentative ou participative. *Continue*, parce que selon Rousseau elle se poursuivrait au-delà de la période électorale. La défiance des citoyens disparaîtrait-elle pour autant face à cette démocratie "permanente"? Un autre système tout aussi complexe réduirait-il la baisse de la confiance? On sait que cette baisse peut être temporaire ou durable. Des facteurs économiques (chômage de masse, crise financière etc.) peuvent expliquer une baisse temporaire de la confiance. Il en est de même pour les

scandales car l'opinion publique est sensible à ce type d'événements (Bovens et al, 2008). Cette confiance peut remonter de façon presque spectaculaire lors d'événements graves comme les attentats terroristes. Il y a assez souvent un consensus national voire une union sacrée face à une menace extérieure.

Notre intérêt porte plutôt sur la baisse durable de la confiance c'est à dire une baisse peut être modérée, mais constante dans les pays industrialisés et ceux dits démocratiques. Niklas Luhmann considère "la confiance au sens large du terme comme constituant une donnée élémentaire de la vie en société" et aussi comme un mécanisme pour réduire la complexité sociale (Luhmann, 2006). C'est donc un élément important dans cette relation complexe et "problématique" entre gouvernants et gouvernés. Refonder cette confiance implique que les gouvernants présentent des qualités qui conduiraient les citoyens à se fier davantage à eux : les turpitudes morales et politiques ont toujours existé dans le système démocratique. Mais les citoyens attendent des qualités morales qui soient à la hauteur des fonctions de ces gouvernants. Ces qualités sont devenues rares, ce qui accentue leur méfiance voire leur défiance.

Parmi ces qualités, figurent l'authenticité, la sincérité et la parfaite honnêteté que Rosanvallon appelle le *Parler vrai* et *l'intégrité* (Rosanvallon, 2015 p.326).

Pour Le Cardinal, le "*premier étage de la confiance se bâtit sur la loyauté de la parole, en ayant soin d'avoir une parole fiable, de refuser le mensonge*" (Le Cardinal, 2014 p.237). L'absence de parole s'exprime de nos jours aussi bien dans les promesses non tenues que dans les volte-face par rapport à des prises de position antérieures. Malheureusement pour les gouvernants, à l'ère des réseaux sociaux, de la mémoire numérique, la "vérification" de cette parole politique se fait presque en temps réel.

La qualité d'intégrité est centrale aux yeux des gouvernés puisqu'il s'agit de confier la gestion du bien commun. Les scandales politico-financiers ont contribué de façon durable à faire baisser la confiance et leur disparition ne sera aucunement une garantie pour la regagner soudainement.

CONCLUSION

Pour accepter d'être gouvernés, les citoyens issus des démocraties modernes, sont devenus plus exigeants et ne sont plus prompts à accorder leur confiance à "tout va". Savoir gouverner est devenu une qualité exigible pour mériter cette confiance.

Même si la confiance participe en tant que mécanisme pour réduire cette complexité politique, elle ne peut être proclamée comme une solution. L'approche trialectique⁴ que développe G. Gigand peut se présenter comme une piste pour la compréhension de ces phénomènes organisationnels, évitant ainsi une conception partielle, partielle ou parcellaire (Gigand et al., 2015).

REFERENCES

- Bevir, M. "La Gouvernance démocratique : perspectives systémique et radicale", *E-rea* [En ligne], 7.1 | 2009, <http://erea.revues.org/959>, consulté le 15 novembre 2016.
- Bovens, M., & Wille, A. (2008) "Déchiffrer la baisse de confiance aux Pays-Bas : Dix explications à la baisse de la confiance politique aux Pays-Bas ", *Revue Internationale des Sciences Administratives* Vol. 74 : 301-325.
- Braconnier C., Dormagen J-Y. *La démocratie de l'abstention*. Gallimard, Paris.
- Covey, S.R. (2008). *Le pouvoir de la confiance : Le facteur qui change tout*. Editions Générales, Paris.
- Gigand, G., Bréchet, J-P. (2015). *Le partial, le partiel et le parcellaire*. Editions Opéra, Nantes.
- Le Cardinal, G. (2014). *Les dynamiques de la rencontre*. Iste Editions, London.

⁴ Gigand Gérard, *Se cultiver en complexité*, Chronique Sociale, 2010.

- Lefort, C. (1981). *L'invention démocratique*. Fayard, Paris.
- Luhmann, N. (2006). *La confiance, un mécanisme de réduction de la complexité sociale*. Economica, Paris.
- Marzano, M. (2013). *L'éloge de la confiance*. Pluriel, Paris.
- Origgi, G. (2007). *Qu'est-ce que la confiance ?* Vrin, Paris.
- Quéré, L. (2001) "Présentation". *Réseaux*. N°108, p. 9-12.
- Robert, A-C, (2016). "De l'art d'ignorer le peuple". *Le Monde diplomatique*, octobre : 3.
- Ronsavallon, P. (2006) . *La contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance*. Seuil, Paris.
- Ronsavallon, P. (2015). *Le bon gouvernement*. Seuil, Paris.
- Rousseau, D. (2012). *Radicaliser la démocratie, propositions pour une refondation*. Seuil, Paris.
- Seligman A. (1997). *The problem of Trust.*, Princeton University Press, Princeton.
- Simmel G. (1999). *Philosophie de l'argent*. PUF, Paris.
- Williamson, E. (1975). *Markets and Hierarchies : Analysis and Antitrust Implications*. Free Press, New York.
- Zucker, L. (1986) "The production of trust". *Research in Organizational behaviour*. Vol. 8 pp 53-111.

VERS UNE NOUVELLE DÉMOCRATIE ? UN NOUVEAU SYSTÈME...

Author(s) / Auteur(s) :

Eva-Marie BRUNO

Étudiante en études européennes à l'Institut des études européennes à Bruxelles (ULB)

eva02brune@hotmail.com

Abstract / Résumé :

L'avènement de la démocratie dans nos régions occidentales est le fruit d'un long processus historique. De nombreux facteurs ont permis son développement. Commençons par un facteur fondamental : la sécularisation progressive 'la religion en dehors des affaires de l'Etat'. Une tendance à restreindre le culte au cercle uniquement privé, voir individuel. Penchons-nous sur ce critère de l'individualisme : l'égalité des chances en voilà un précepte révolutionnaire. Donner la possibilité à chacun de choisir son parcours de vie. Un autre facteur important : le développement d'un système économique de référence : le capitalisme, précurseur de l'avènement de l'Etat providence. L'Etat devient garant de la sécurité financière et médicale de ses citoyens. Ce système fut instauré, au lendemain de la seconde guerre mondiale. Jamais dans l'histoire des Etats-nations européens, les nations avaient été aussi homogènes. Ces nations homogènes changèrent rapidement pour laisser place à une immigration de masse et la création d'une société multiculturelle. Actuellement, de nombreuses tensions se font sentir, il semblerait que le 'vivre ensemble' est en crise. Une véritable bombe à retardement. Pourquoi ne pas créer un nouveau système pour compléter celui d'Etat-providence ? Et pourquoi pas une démocratie culturelle avec la mise en avant de préceptes, règles fondamentales déjà existantes : règles de savoir vivre, codes tacites, règles de moeurs jamais explicitement énoncées. Si chaque citoyen prenait connaissance de ces règles et les appliquait, cela pourrait mener à une meilleure cohésion sociale sur nos terres démocratiques.

Keywords / Mots-clés :

démocratie, états/nations, culture, normes, changement et citoyenneté

L'avènement de la démocratie dans nos régions occidentales est le fruit d'un long processus historique. De nombreux facteurs ont permis son développement. Commençons par un facteur fondamental : la sécularisation progressive *la religion en dehors des affaires de l'Etat*. Une tendance à restreindre le culte au cercle uniquement privé, voir individuel. Penchons-nous sur ce critère de l'individualisme : l'égalité des chances en voilà un précepte révolutionnaire. Donner la possibilité à chacun de choisir son parcours de vie. Un autre facteur important : le développement d'un système économique de référence : le capitalisme, précurseur de l'avènement de l'Etat providence. L'Etat devient garant de la sécurité financière et médicale de ses citoyens. Ce système fut instauré, au lendemain de la seconde guerre mondiale. Jamais dans l'histoire des Etats-nations européens, les nations avaient été aussi homogènes. Ces nations homogènes changèrent rapidement pour laisser place à une immigration de masse et la création d'une société multiculturelle. Actuellement, de nombreuses tensions se font sentir, il semblerait que le *vivre ensemble* est en crise. Une véritable bombe à retardement. Pourquoi ne pas créer un nouveau système pour compléter celui d'Etat-providence ? Et pourquoi pas une démocratie culturelle avec la mise en avant de préceptes, règles fondamentales déjà existantes : règles de savoir vivre, codes tacites, règles de moeurs jamais explicitement énoncées. Si chaque citoyen prenait connaissance de ces règles et les appliquait, cela pourrait mener à une meilleure cohésion sociale sur nos terres démocratiques.

L'instauration de la démocratie en vigueur dans nos régions actuellement est un long processus historique. Les prémisses se situent aux alentours du 15ème siècle et se développent pour laisser place à l'élément déclencheur : la révolution française et ses déploiements constants jusqu'à nos jours. La période contemporaine dans laquelle nous vivons actuellement débute en 1789. Il semblerait que chaque événement historique, changement parvenu depuis cette période a un impact sur notre mode de vie actuelle. Le changement complet d'une société semble être indispensable pour l'établissement

d'une démocratie. Afin d'aspirer et d'établir une démocratie représentative dans un Etat, la société doit au préalable se modifier complètement en vue d'appliquer les préceptes de ce régime. En effet, le bon fonctionnement d'une démocratie dépend de ses citoyens. Analysons cela à travers L'histoire des temps modernes qui a permis le développement d'une nouvelle vision de l'homme, la création d'un citoyen.

"L'époque des temps modernes fin du XV^e siècle jusqu'à la révolution française est marquée par la maîtrise croissante de l'homme sur le monde et sur son propre destin. Elle a préparé le libéralisme et la démocratie parlementaire, aboutissant à une société laïcisée, à une nouvelle anthropologie ainsi qu'une nouvelle conception de l'homme qui est celle du monde dans lequel chaque individu est censé faire ses choix et ses traits particuliers de la société occidentale que d'être individualiste." (Bernard, 2014, p.1)

À travers cet extrait, on peut observer les apports de cette période : l'homme choisit son propre destin et peut faire ses propres choix, la mise en avant de l'individualisme et l'aboutissement vers une société laïcisée. Concernant ce principe de laïcité : Le philosophe John Locke (1632-1704), dans ses lettres de tolérance 1689-92, justifiait ce concept de tolérance, un précepte fort pour la démocratie. Celle-ci favorise la vie en société, la religion se limite donc se limiter au domaine privé : le spirituel doit être séparé de temporel (Bernard, 2014, p.166).

La révolution française et la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 marque un tournant dans l'histoire (Bernard, 2014, p.189) :

- "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits"
- "droits à la liberté (sans nuire à autrui) de presse et de culte, propriété, sûreté et la résistance à l'oppression"
- "le principe de souveraineté réside essentiellement dans la Nation"
- "tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable"

La vision d'un *homme nouveau* voit le jour pendant la période moderne. La révolution française et l'époque contemporaine vont laisser place à la création d'une société nouvelle et la création d'un Etat-nation. Le citoyen est partie intégrante d'une nation. Tous ces préceptes sont encore d'actualité de nos jours.

En ce qui concerne le développement du capitalisme, il s'est essentiellement développé au sein d'Etats où les préceptes propres à l'élaboration ou l'installation d'un régime de démocratie représentative étaient de vigueur. Selon Max Weber, les innovations économiques étaient reliés à d'autres aspects propres de la civilisation occidentale tels que la notion de l'Etat au sens moderne, le droit rationnel, le concept de citoyen, la science au sens moderne, l'ethos rationnel de la conduite de la vie, (il s'agit d'une conduite de vie qui refuse toute oisiveté, où chaque instant, chaque acte doit être à tout moment rentabilisé) (Vogel, 2013, pp.47-48). Ces préceptes propres à un régime démocratique sont des facteurs qui ont permis le développement du capitalisme dans nos régions.

À la fin de la seconde guerre mondiale un nouveau type d'Etat, un nouveau système voit le jour. Il s'agit de l'Etat providence : un Etat créance, responsable de la prise en charge de ses citoyens au moyens d'allocations, soutiens financiers, aides aux personnes. Cette notion d'Etat providence à une dimension universelle. L'Etat de créance est valable pour tous. Ce système fût instauré dans un contexte d'après-guerre, de reconstruction de l'unité nationale. Cette logique de partage à permis de renforcer les capacités économiques de chacun afin de permettre une certaine autonomie et sécurité. Un nouveau type d'Etat se développe depuis quelques temps, il s'agit de l'Etat réflexif, celui-ci met en avant l'autonomisation des personnes et le renforcement de leurs capacités. Tout un chacun doit mettre en avant ses revendications, investir, développer une relation positive aux personnes. Avoir une dimension socio-relationnelle. Ce type de comportement reste très rare dans les faits. Devrions-nous le compléter cet Etat réflexif à l'aide d'une éducation citoyenne pour tous dès le plus jeune âge (Cantelli, 2016) ?

La démocratie représentative est en crise dans nos régions et largement critiquée par ses citoyens. Pourquoi certains citoyens se laissent séduire par des partis populistes, voire d'extrême droite. "Un mouvement extrémiste repose sur l'affirmation que les mécanismes démocratiques traditionnels sont

inefficaces pour les objectifs qu'il poursuit, et que par conséquent il faut employer des méthodes capables de briser le cadre démocratique." (Finley, 2003, p.122)

L'intérêt national est nourri par la croissance économique. Lorsqu'une grosse entreprise ferme, les conséquences sont immédiates sur le plan du chômage, du niveau de vie, les inégalités au sein de la société. Actuellement dans les pays développés, la croissance devient très lente et il est envisageable que l'on se situe dans une crise rampante (Vogel, 2013, p.76). Ce taux de croissance semble chuter d'années en années. Cette situation précaire est néfaste pour la société (Vogel, 2013, p.87). Des citoyens démunis se sentent délaissés par leurs gouvernements et se tournent vers des partis politiques populistes qui adaptent leurs discours par rapport aux attentes des citoyens.

"La conviction que la démocratie est la meilleure forme d'organisation politique" (Vogel, 2013, p.55) . Comment convaincre les citoyens que la démocratie représentative est la meilleure forme de régime envisageable ? Faudrait-il éduquer les citoyens à avoir une conscience politique, à travers des leçons d'histoires, de pensée politique. Former les citoyens aux fondements de la démocratie et des valeurs propres à ce système.

Voici l'exemple d'un précepte démocratique : la notion de droits et de devoirs de chaque citoyen.

"Attribuer un droit à quelqu'un signifie lui reconnaître la faculté de faire ou ne pas faire quelque chose à son gré, et simultanément le pouvoir de résister, en recourant en dernière instance également à sa propre force ou à celle des autres, contre l'agresseur éventuel, lequel a par conséquent le devoir (ou l'obligation) de s'abstenir de tout acte qui puisse d'une manière ou d'une autre interférer avec cette faculté de faire ou de ne pas faire [...] Droit et devoir sont deux notions appartenant au langage prescriptif, en tant que celles-ci présupposent l'existence d'une norme ou règle de conduite qui, à partir du moment où elle attribue à un sujet la faculté de faire ou de ne pas faire quelque chose, impose à quiconque de s'abstenir de toute action susceptible d'une façon ou d'une autre d'empêcher l'exercice de cette faculté." (Bobbio, 1996, pp.15-16)

Ce précepte est un dérivé d'une loi naturelle, il s'agit d'une conception générale et hypothétique de la nature humaine dont la connaissance parfois non-connue mène à des troubles dans la société.

Un autre extrait issu d'un autre ouvrage souligne la notion de liberté et ses limites. Selon John Stuart Mill dans l'introduction de son livre *La liberté*, il cite :

"Le seul objet qui autorise les hommes individuellement ou collectivement, à troubler la liberté d'action d'aucuns de leurs semblables, est la protection de soi-même. La seule raison légitime que puisse avoir une communauté pour user de force contre un de ses membres est de l'empêcher de nuire aux autres." (Finley, 2003, p.125)

Une société idéale, serait une société au sein de laquelle, chaque citoyen est libre de faire ses propres choix, de maximaliser au maximum ses ressources. Se respecter l'un l'autre à l'aide de préceptes communs issus de la démocratie.

RÉFÉRENCES

- BERNARD, Bruno (2014). *Histoire des temps modernes*. Bruxelles : Presses de l'Université libre de Bruxelles.
- BOBBIO, Noberto (1996). *Libéralisme et démocratie*. Paris : Cerf.
- CANTELLI, Fabrizio (2016). *Politiques publiques*. Notes de cours, avril 2016.
- FINLEY, Moses (2003). *Démocratie antique et démocratie moderne*. Paris : Payot & Rivages.
- VOGEL, Jean (2013). *Transformation des systèmes économiques et sociaux depuis le XVIII^e siècle*. Bruxelles : Presses de l'Université libre de Bruxelles.

LE FANTASME DU DÉMIURGE : L'ARCHITECTE SOUMIS À LA TENTATION DU POUVOIR

Author(s) / Auteur(s) :

Damien CLAEYS

Architecte, Docteur en art de bâtir et urbanisme, Chargé de cours

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (UCL)

damien.claeys@uclouvain.be

Abstract / Résumé :

Confronté aux limites perceptives de la conscience, l'être humain développe pour agir une configuration augmentée, évolutive et opérationnelle du réel. Le décalage permanent entre les réactions parfois incompréhensibles du réel (incertitude) et la réalité patiemment construite par l'être humain (pseudo-certitude) est à la source d'une angoisse existentielle latente.

Pour permettre à chacun d'agir dans la vie de tous les jours, cette angoisse existentielle est transmise à d'autres en leurs donnant la responsabilité de configurer le réel augmenté à notre place.

Parmi d'autres, deux processus permettent à certains de configurer le réel augmenté à la place d'autres : la mise en place de systèmes politiques pour configurer le réel augmenté du peuple en jouant sur les interactions entre les membres du système socioculturel et la projection/fabrication d'artefacts architecturaux pour configurer l'environnement écosystémique dans lequel habite le peuple.

Des rapports étroits existent entre les systèmes politiques et l'architecture puisque ces deux processus équilibrent, chacun à leur manière, les rapports dialogiques entre l'être (auto)organisé, le système socioculturel et l'environnement écosystémique.

Des jeux de pouvoir existent entre le gouvernant attiré par la figure du guide et l'architecte obsédé par le fantasme du démiurge.

Keywords / Mots-clés :

architecture, conception, pouvoir, démocratie, totalitarisme, finalité, système, réel, réalité, architecte, démiurge

CONFIGURATION AUGMENTÉE DU RÉEL

La quantité d'informations potentiellement perceptible depuis le réel dépasse les capacités cognitives du cerveau humain. L'être humain souffre d'une "*bounded rationality*" (Simon, 1957) qui rend impossible l'appréhension totale du réel par la conscience¹. À travers le filtre cognitif de ses organes perceptifs, l'être humain n'interprète qu'une partie limitée des informations disponibles dans le réel. À défaut d'une connaissance complète du réel R , il construit une réalité R' , appelée ici le "réel augmenté" (Claeys, 2013)².

¹ La "rationalité bornée" est utile puisque "tous les organismes humains vivent dans un environnement qui génère des millions de bits d'informations nouvelles chaque seconde, mais le goulot d'étranglement de l'appareil perceptif n'admet pas plus de 1.000 bits par seconde, et probablement beaucoup moins" (Simon 1959).

² Le réel augmenté (R^+) est "un double du réel co-construit par l'homme – qualifié d'augmenté – contre lequel, impertinent, le réel résiste dès qu'il est provoqué. Il possède plusieurs partitions – qui ne font pas partie du réel – tels que les réalités perçue, conçue, vécue, mythique, objective, subjective, intersubjective... Il se confronte constamment au réel (R) qui reste un au-delà qui lui échappe. Le réel augmenté est à distinguer de la réalité augmentée" (Claeys, 2013). Contrairement à la réalité augmentée qui nécessite des moyens techniques pour surimposer des informations au réel perçu, le réel augmenté est produit directement par notre conscience. Le réel augmenté est structuré par plusieurs partitions correspondantes à des réalités différentes : les réalités intersubjective, subjective et objective. Dans mes précédents travaux j'utilisais un plus pour distinguer R^+ de R . Mais le réel augmenté est, à la fois, *moins* que le réel puisque notre conscience souffre d'une limite cognitive dans le traitement des informations extérieures et *plus* que le réel puisque notre conscience est capable de faire émerger un monde intérieur qui n'existe pas dans le réel. Dorénavant, je propose donc d'utiliser un *prime* pour distinguer le réel augmenté du réel.

Une boucle de rétroaction est à l'œuvre entre les effets du réel sur le corps et les actions du corps sur le réel. L'être humain est donc un être (auto)organisé en interaction dynamique avec son environnement qui adapte son comportement en fonction du *projet téléologique* – finalité projective interne – qu'il poursuit à court/moyen/long terme³. L'être peut donc être considéré comme un *agens* (agissant) – participe présent du verbe latin *ago* (agir) – dans le sens où cet être (auto)organisé est une entité qui agit, qui opère d'abord en fonction d'un projet purement personnel, mais qui peut également être chargée/investie d'une mission pour d'autres.

L'être humain configure patiemment un deuxième monde – le réel augmenté – pour calmer son angoisse existentielle en projetant sur un réel (source d'incertitude) un ordre (inter)subjectif pour assoir des (pseudo-)certitudes. À côté du *R*, il développe patiemment un *R'* en confrontant son (auto)référentiel avec les informations issues de ses interactions répétées avec l'environnement, mais également avec les autres membres du groupe socioculturel auquel il appartient. Ces interactions sont donc tributaires de l'action structurante des systèmes politiques qui régissent les interactions entre les membres du groupe et des limites de la scène spatialisée dans lesquelles elles ont lieu. Ce second monde fait la richesse de l'espèce humaine puisqu'il permet l'émergence de l'art, de la science, de la religion... mais également le malheur de celle-ci puisqu'il fournit un support souple à toutes les angoisses existentielle de l'être humain confronté à un réel résistant. De cette distinction fondamentale entre *R* et *R'*, l'être humain a le besoin constant d'organiser le monde qui l'entoure, de (re)configurer son image du réel pour calmer ses angoisses existentielles.

La stabilité du *R'* est régulièrement remise en jeu lorsque le *R* résiste à nos projections (inter)subjectives. Nos tentatives de confrontations directes au réel sont vouées à l'échec. Seule demeure l'accumulation des informations que nous tirons de nos essais/erreurs et la vérification par l'expérience qui contredit régulièrement la conception fantasmée du réel que nous avons. Aucune correspondance complète n'est possible entre le réel et nos réalités multiples. Une différence existe donc entre *R* et *R'*, un solde générateur d'angoisse existentielle et d'incertitude sur lequel la structure logique patiemment élaborée de *R'* n'a pas prise. Ce solde fait virtuellement partie du non-réel augmenté $\neg R'$, constitué de l'infinité de tous les possibles de l'imaginaire, non-activés dans *R'*. L'être humain peine à appréhender cet écart négatif (limite perceptive) et positif (imagination débridée) dont les contours évoluent constamment. Pour protéger son assise existentielle et stabiliser les contours de *R'*, il a inévitablement recours à des subterfuges. Et dans toute société structurée, l'instrumentalisation de subterfuges communs aux membres du groupe est déléguée à d'autres.

Dès les sociétés archaïques, l'être humain façonne des réalités multiples et complexes avec lesquelles il pense appréhender – voire maîtriser – le réel. Il déplie (analyse) et replie (synthèse) constamment l'image construite de ce dernier pour tenter de le connaître. Il est aux prises avec un *R* sur lequel il projette le visible et l'invisible. D'un côté, un monde ordonné selon la conception du monde du groupe social auquel il appartient. De l'autre, un monde parallèle contenant des entités surnaturelles bénéfiques ou maléfiqes (dieux, âmes des morts, spectres...). Les deux mondes sont entremêlés. Ces deux constituants du *R'*, le visible et l'invisible, s'enchevêtrent et leurs contours sont variables. Il utilise des subterfuges pour donner accès au monde invisible qui est difficilement descriptible à partir d'observations rationnelles (l'art, le mythe, le rite, l'artisanat...).

Aujourd'hui, les entités surnaturelles qui habitent l'invisible sont plutôt associées aux agents techno-économiques et/ou politiques (Couloubaristsis, 2014). Sans recours à la magie et/ou à la religion, les phénomènes observés s'expliquent plutôt par simplification à l'aide de "systèmes symboliques descriptifs" tels que la science et la philosophie (Norberg-Schulz, 1974). Malgré ces efforts répétés de "désenchantement du monde" (Weber, 1905), l'enchevêtrement de ces deux mondes est encore largement présent dans notre société contemporaine à l'aide de "systèmes symboliques non-descriptifs" tels que l'art et la religion (Norberg-Schulz, 1974).

³ Un projet *téléologique* tel que décrit ici est le catalyseur d'un processus d'action menant à une finalité interne (celle fixée par le système lui-même). Ce type de projet est à distinguer d'une programmation *téléonomique* associée à une finalité externe (celle du modélisateur du système) et d'une destinée *théologique* sous l'effet d'une cause extérieure (celle d'une intelligence divine).

Parmi d'autres, deux moyens de (re)configurer le réel pour d'autres interagissent fréquemment : la politique et l'architecture.

Tous les êtres humains sont des organisateurs du *R'* en puissance. Parmi eux, légitimes ou non, les gouvernants prennent la responsabilité de le faire pour d'autres : les gouvernés. La configuration du *R'* par d'autres est à l'origine des systèmes politiques et, parmi ces derniers, de la démocratie. Les gouvernés acquièrent donc une liberté d'action relative supportée par une insouciance relative pendant que les gouvernants organisent le *R'* pour eux, en partie ou en tout. En général, l'environnement construit est la scène globale des interactions socioculturelles organisées par le système politique au pouvoir. En particulier, l'architecture assure à l'*agens* une situation existentielle locale dans le monde, un point *p* dans le *R'*, un subterfuge pour calmer l'angoisse existentielle inhérente à la condition humaine. Les gouvernants utilisent régulièrement l'environnement construit en général et l'architecture en particulier pour influencer sur les interactions socioculturelles et l'assise existentielle des gouvernés. Dans ce jeu d'interactions qui le dépasse, l'architecte possède un statut professionnel ambiguë entre les gouvernants desquels dépendent les commandes et les gouvernés auxquels il fournit des habitats.

POTENTIEL, POUVOIR, PROJET

À partir de l'interaction entre un sujet et des décisions prises par d'autres, le philosophe français Michel Foucault (1984) définit l'"exercice du pouvoir" comme "un ensemble d'actions sur des actions possibles". Selon Foucault, "il opère sur le comportement de sujets agissants : il incite, il induit, il détourne, il facilite ou il rend plus difficile ; à la limite, il contraint ou empêche absolument". Mais cet exercice "est bien toujours une manière d'agir sur un ou sur des sujets agissants, et ce tant qu'ils agissent ou qu'ils sont susceptibles d'agir. Une action sur des actions."

Le verbe *pouvoir* vient du verbe latin *providere* (voir en avant, organiser d'avance). Le pouvoir d'un agent correspond donc aux actions potentielles qu'il peut mener en fonction d'un projet, d'une anticipation pour organiser le réel d'autres agents. Le verbe *pouvoir* signifie avoir la capacité ou avoir la possibilité de faire quelque chose. Avoir du pouvoir, c'est avoir le potentiel de *faire* et de *vouloir*, c'est-à-dire un potentiel objectif d'*action* en fonction d'un *projet* (inter)subjectif. Avoir du pouvoir, c'est également *pourvoir* aux besoins de l'autre. Être au pouvoir équivaut à avoir – il faut l'espérer – le projet politique de faire quelque chose, sans avoir nécessairement la capacité de le faire. La visée téléologique de l'agent et les processus opérationnels qui permettent de la mettre en œuvre agissent à des niveaux logiques différents.

Un parallélisme évident apparaît alors entre l'exercice du pouvoir et l'activité de projection des architectes. Le mot *projeter* est lié aux mots latins *por* (en avant), *jacere* (jeter) et *obicere* (jeter en avant). La conception d'un projet d'architecture est justement la capacité de voir en avant en fonction d'une visée téléologique, d'organiser d'avance le *R'* d'autres agents pour pourvoir à leurs besoins, sans avoir nécessairement le pouvoir de réaliser l'édifice.

Le pouvoir s'exerce d'abord dans les limites des contraintes du réel, mais il s'exerce également dans les limites du *R'* projeté sur le *R*. Les limites à la réalisation du projet résultent des interactions de l'agent avec d'autres agents ou avec des contraintes de l'environnement. Ayant chacun un potentiel d'action en fonction d'un projet personnel, deux agents ne peuvent réaliser – rendre réel – une partie de ce potentiel que si leurs actions sont compatibles.

L'exercice du pouvoir est donc principalement l'aptitude à gouverner. Le verbe *gouverner* vient du grec *kubernesis* (action de manœuvrer un bateau, conduire, naviguer mais aussi guider ou aider), composé de *náô* (naviguer) et *kubaía* (navire), menant au latin *gubernare* (administrer, diriger, conduire). Gouverner signifie l'*action de diriger avec un gouvernail*, ce qui signifie, par extension, l'action de diriger la conduite des choses/personnes et de leurs apporter des soins pour les maintenir en bon état, pour qu'elles ne périssent pas⁴. Autrement dit, gouverner, c'est orienter et maintenir un

⁴ Le mot *cybernétique* vient également du grec *kubernesis* puisqu'il s'agit de la science du contrôle et de la communication chez l'animal et la machine (Wiener, 1948). Pour le mathématicien français Louis Couffignal (1963), la cybernétique est "l'art et la science d'assurer l'efficacité de l'action". Et mesurer l'efficacité d'une action, c'est voir si l'action mène à un but prédéfini, une finalité. Des liens étroits existent donc entre la question du pouvoir et les origines de la cybernétique des

système politique en fonction d'un projet. Ce système est le produit des interactions répétées entre les membres d'un groupe socioculturel.

L'exercice du pouvoir est la capacité d'*action* d'un gouvernant à gérer – en fonction d'un *projet* – le jeu des relations de pouvoir entre les différents agents d'un système socioculturel. Pour Foucault (1984), l'exercice du pouvoir consiste à "conduire des conduites" et à "aménager la probabilité". En effet, le gouvernant conduit les gouvernés, alors que les gouvernés se conduisent. Ces derniers acquièrent une manière de se comporter dans "un champ plus ou moins ouvert de possibilités". Le mode d'action de gouverner consiste à "structurer le champ d'action éventuel des autres". Chaque membre du système socioculturel poursuit des (méta)finalités différentes associées à un potentiel d'actions différentes, ayant la probabilité d'être réalisées. Des gouvernants organisent un *R'* commun pour des gouvernés qui ne partagent au départ pas le même *R'*.

Pour réguler les réalisations des potentiels des différents membres d'un groupe, des règles émergent progressivement du système socioculturel. En fonction d'un projet d'intérêt général, les gouvernants codifient les interactions des gouvernés et créent des institutions pour développer les modalités opérationnelles d'application et d'actualisation de ces règles. Une relation éthique bidirectionnelle s'installe entre gouvernants et gouvernés dans l'élaboration des règles qui fixent les limites des potentiels d'actions de chacun. D'un côté, tout gouvernant assume ses promesses – le mot latin *sponsio* (promesse) donne le verbe *respondere* (se porter garant, répondre de) – lorsqu'il agit pour d'autres. Tout gouvernant a la *responsabilité*, le devoir de répondre de ses actions. De l'autre, tout gouverné accepte, jusqu'à une limite donnée, d'être déresponsabilisé. Cette déresponsabilisation est proportionnelle à l'insouciance relative de l'agent à donner le pouvoir à d'autres.

PROXIMITÉ TRIALOGIQUE ENTRE ARCHITECTURE ET SYSTÈME POLITIQUE

Selon le théoricien de l'architecture norvégien Christian Norberg-Schulz (1974), les édifices sont des médias institués et porteurs potentiels de significations existentielles dont l'être humain peut faire l'expérience. Les artefacts architecturaux concrétisent un ensemble de significations articulées. Mis en relation, ils forment un véritable "système symbolique". Les architectures sont alors capables d'assurer, en partie, la formation de l'"assise existentielle" chez l'habitant en lui permettant d'expérimenter un "environnement signifiant" à la fois avec lui-même, avec son environnement et avec les autres membres du groupe social dont il fait partie. Le fait de "concourir à rendre l'existence humaine signifiante" est, selon lui, "le véritable but de l'architecture". Toutes les autres fonctions des architectures pour parer aux besoins purement physiques de l'homme "peuvent être satisfaites sans l'architecture". Autrement dit, parmi d'autres moyens possibles, les édifices sont des médias capables d'aider l'être humain à partager partiellement un *R'* avec d'autres au sein d'un environnement construit. L'environnement construit dans le *R* est le support d'un potentiel de projections symboliques dans le *R'*.

L'architecture divise l'étendue en créant un dedans (pseudo-certitude) par rapport à un dehors (incertitude) pour que l'être humain puisse y trouver une assise existentielle. Elle crée un système relativement fermé pour protéger l'*agens* du système socioculturel et de l'environnement écosystémique qui l'entourent. Elle crée un nouvel écosystème, un ordre dans le désordre apparent du monde.

L'*agens* a le besoin fondamental de se situer existentiellement et donc d'organiser efficacement le *R*. Il donne alors procuration à d'autres – des politiques – pour organiser globalement l'environnement construit.

De ce qui précède, trois termes liés émergent : l'autre, l'être et l'environnement. En partant du principe qu'un architecte possède la métafinalité projective de créer des lieux, le travail de l'architecte est

systèmes *fermés* contrôlés par un pouvoir central qui assure une régulation homéostatique simple. La pensée systémique, dont la cybernétique est l'un des courants précurseurs, a historiquement pris ses distances avec l'étude des systèmes fermés en considérant les systèmes *ouverts* à l'aide de concepts dynamiques : auto-organisation, émergence, incertitude...

d'équilibrer "les rapports trialogiques entre le système socioculturel, l'être (auto)organisé et l'environnement écosystémique" (Claeys 2013).

Rechercher cet équilibre en construisant des édifices, c'est agir sur le *R* en configurant indirectement le *R'* d'autres personnes. Par la métafinalité qu'il poursuit, l'architecte se donne le pouvoir virtuel de configurer principalement l'environnement écosystémique par la projétation d'artefacts architecturaux dans le *R'* qui – par les relations qui les lient une fois construites dans le *R* – influencent indirectement le système socioculturel (scène spatialisée des interactions entre les membres du système socioculturel) et l'être (auto)organisé (espace privé de l'habitation).

Rechercher cet équilibre en mettant en place un système politique, c'est donner à des gouvernants le pouvoir virtuel, de configurer principalement le système socioculturel en fonction d'un projet dans le *R'* par l'organisation des relations entre les gouvernés en développant un état de droits (par exemple, une démocratie) dans le *R* qui – par les interactions qu'ils entretiennent – influence indirectement la construction de l'être (auto)organisé et l'environnement écosystémique.

Entre l'architecture et le pouvoir politique, des liens réguliers apparaissent puisqu'ils peuvent se servir l'un de l'autre pour acquérir/légitimer le pouvoir d'agir sur l'environnement construit ou sur le fonctionnement de la société pour, enfin, agir sur les êtres (auto)organisés.

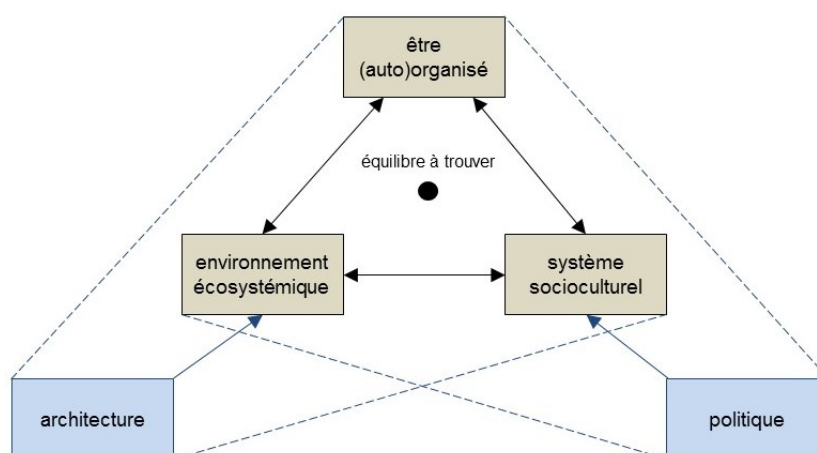


Figure 1. Proximité trialogique entre architecture et politique.

Les membres d'une société sont toujours en interaction dynamique entre eux, mais également avec l'environnement qui les entoure. Une grande partie de cet environnement est concrétisé à l'aide d'éléments architectoniques tels que des édifices : cet environnement construit est une production humaine – conçue avec ou sans architectes – liée à la conception du monde partagée par les membres de la société, ou du moins par les membres ayant le pouvoir d'organiser la société.

À la naissance, chaque nouveau membre d'une société se développe dans un déjà-là préconstitué, associé notamment à un environnement construit. Des boucles de rétroaction dynamiques apparaissent alors entre les trois pôles d'une dialogique : le système social, l'habitant et l'édifice. La société forme des acteurs qui matérialisent l'environnement construit, tandis que ce dernier conditionne le développement des membres de la société qui y vivent (et donc, parmi eux, d'autres acteurs potentiels qui, à leur tour, changeront la société et produiront de nouveaux artefacts architecturaux). Ce phénomène reste vrai quel que soit le type de système politique au pouvoir.

En modifiant l'environnement construit, les gouvernants laissent régulièrement des traces pérennes et durables dans le *R* par la réalisation d'édifices à la monumentalité particulière, légués aux générations futures, leurs permettant un accès à la postérité. Au moyen d'édifices rappelant en permanence aux membres de la société – mais souvent aussi aux membres d'autres sociétés – la présence et le force d'un pouvoir (démocratique ou dictatorial), les gouvernants imposent progressivement une idéologie

dans le *R'* des gouvernés. Lorsqu'un changement de pouvoir survient, ces édifices deviennent des cicatrices douloureuses (abandon, haine, honte...) qu'un usage ordinaire (oubli) ou une muséification (mythe) peut banaliser avec le temps.

Dans cette triadique, c'est le pôle de l'être humain qui est le plus faible par rapport au système social et à l'écosystème. La durée de vie et l'influence d'un *agens* reste limitée par rapport aux deux autres pôles qui lui précèdent et lui succèdent. Pourtant l'être (auto)organisé est le seul à avoir le besoin existentiel d'occuper une situation dans le monde, dans laquelle des règles régissent les jeux de pouvoir à l'œuvre dans les interactions qu'il a avec d'autres être (auto)organisés ou avec l'environnement écosystémique. Les politiques font régulièrement référence à ce type de besoin pour manipuler l'opinion publique, affirmer ou pérenniser leur pouvoir.

LE MYTHE DU POUVOIR DE L'ARCHITECTE

Étymologiquement, l'architecture et le pouvoir politique sont liés depuis l'Antiquité.

Le mot *politique* vient du latin *politice* et du grec *politikê*, composé de *polis* (cité) et de *tekhnê* (art, habileté). Dès le Moyen Âge, l'italien Brunetto Latini (1265) pense que la politique est donc littéralement la "science du gouvernement des états", ce qui, pour le français Nicole Oresme (1370), "a rapport aux affaires publiques de l'état". Le mot *police* vient du grec *politeia* (l'art, la technique de/pour gouverner la cité). Le mot *cité* vient de *polis*, mais aussi du latin *civitas* (ensemble de citoyens, puis territoire où ils vivent et enfin ville). Le mot *politique* n'est utilisé dans le sens actuel que depuis le XIII^e siècle et conserve donc étymologiquement des références à l'art de gérer l'environnement construit qui nous entoure. Au final, la politique est l'ensemble des pratiques, des faits, des institutions et des décisions d'un gouvernement, d'un état ou d'une société.

Le mot *architecte* vient du grec *architektôn* (celui qui commande les ouvriers, celui qui dirige les travaux), composé des mots *arkhein* (commander)⁵ et *tektôn* (ouvrier, ouvrier travaillant le bois, ouvrier charpentier ou maçon) qui provient, avec le mot *tékhnê* (habileté, art), de l'indo-européen *texo* (travailler le bois ou le tissu, assembler), à l'origine du mot latin *textus* (tissé, tissu, trame, texte)⁶.

Au-delà d'une proximité étymologique (et en partie sémantique), l'architecture et le pouvoir politique sont en relation constante. Historiquement, l'architecte se place presque toujours du côté du pouvoir pour légitimer un statut professionnel souvent fragile et parce que seul un maître de l'ouvrage puissant et riche peut lui commander la construction d'un édifice monumental.

Pour la critique d'architecture français Michel Ragon (1977), l'histoire de l'architecture "convie à la contemplation passive du chef-d'œuvre". Les seules références (re)connues de l'histoire de l'architecture sont les temples et les palais pour/par la classe dirigeante. L'habitat ordinaire est peu considéré par rapport aux pyramides, au Parthénon, au Panthéon, aux cathédrales ou au château de Versailles. Ainsi, quand des révolutions éclatent, les gouvernés qui n'ont pas accès à l'architecture commencent par brûler les architectures des gouvernants. L'architecture est alors le symbole du pouvoir politique en place : il faut détruire la première pour renverser le second.

À l'Antiquité, les structures spatiales traditionnelles sont hautement hiérarchisées, polarisées et codifiées et elles supportent directement la structure des interactions sociales de membres du groupe. Dans ce totalitarisme élémentaire, la survie du groupe socioculturel est la priorité. L'individu compte peu, son rôle est planifié à l'avance et sa liberté est relative. Ainsi, en Mésopotamie et en Égypte, les prêtres auraient pratiqué l'art de la divination pour diriger la construction des monuments. Pendant qu'ils dormaient, les dieux leurs soufflaient à l'oreille les plans des édifices. Les mêmes schèmes spatialisés se retrouvent partout et ils montrent les relations entre l'environnement construit et

⁵ Le préfixe grec *archi-* indique donc la hiérarchie en référence aux mots grecs *arkhê* (le principe, le fondement, ce qui vient en premier) et *arkhi-* (chef de), préfixe venant du verbe *arkhō* (commencer, mener, gouverner).

⁶ Le mot *architecte* a une origine très ancienne puisque le mot *tektion* est déjà utilisé pour désigner un charpentier de marine ou de maison dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* du poète grec Homère (fin du VIII^e s. av. J.-C.) et *architekton* est utilisé pour désigner un homme de l'art qui commande aux ouvriers, architecte ou ingénieur, concepteur et réalisateur d'une œuvre exceptionnelle dans les *Histoires* de l'historien grec Hérodote (vers V^e s. av. J.-C.).

l'organisation politique du pouvoir en place (village bororo, *polis* grecque, ville étrusque, cité romaine...).

Au Moyen Âge, l'architecture est un *ars serviles*. Les édifices magnifient et imposent à tous la présence quotidienne du pouvoir temporel des rois et/ou du pouvoir spirituel de l'Église. Mais le *magister operis* (maître d'œuvre) de ces monuments qui doivent inspirer la crainte, le respect ou l'amour du pouvoir en place est souvent anonyme.

À la Renaissance, l'architecture n'est plus un *ars serviles* mais un *ars liberalis*, une matière fondée sur un savoir intellectuel⁷. L'architecte se bat pour acquérir une nouvelle figure sociale radicalement différente de celle des travailleurs manuels. Il devient fonctionnaire, courtisan ou protégé de grands mécènes. L'architecte devient un *professionnel* capable de définir de façon autonome les règles de son activité. Selon la nouvelle image qu'il donne de lui, l'architecte est savant (géomètre et ingénieur) et humaniste (nourri de la tradition antique qu'il commente et critique). Au début du XVI^e siècle, cette image devient sublime, l'architecte est à la fois un génie, créateur, artiste, démiurge, savant, ingénieur, intellectuel... Il est socialement déifié en tant qu'homme du dessein et du dessin. Placé à la tête du processus de construction, il ordonne le travail des corporations depuis le point de vue de la perspective et du plan. Ainsi, Michel-Ange est considéré comme un artiste *divin*, à la fois sculpteur, peintre et architecte.

Dans les écrits alchimiques du Moyen Âge ou ésotériques de la fin de la Renaissance, à côté d'illustrations plus abstraites (cercles, carrés, triangles), des représentations architecturées apparaissent progressivement (palais, citadelles, temples...). Elles représentent des processus irréprésentables (évolution du cosmos, création de la matière, monde de Dieu...). Les codes utilisés par ces modèles traduisent une vision hautement hiérarchisée, codifiée et précise du monde. Considérés comme parfaits, ces schèmes spatialisés organisent le monde des hommes pour leur permettre d'atteindre automatiquement le bonheur. Fortement influencés par ces représentations, les architectes de l'époque projettent alors de nombreuses cités idéales pour le bien de la société en oubliant la liberté individuelle des habitants.

Au XVII^e siècle, les architectes pactisent à nouveau avec le pouvoir en place pour conforter leur statut professionnel. L'Académie d'architecture est créée par Louis XIV en 1671. La noblesse de l'art des architectes doit les distinguer de simples artisans puisqu'ils connaissent "mille choses que l'on n'apprend point dans les conditions d'un simple artisan" (Perrault, 1673). L'architecte est un intellectuel qui dispose de règles savantes et esthétiques. L'académicien en tire un statut privilégié puisqu'il est évidemment le seul à les comprendre. Ce système est rendu possible par l'autorité de l'Académie qui valorise le régime en place en se portant garante : du respect d'une théorie architecturale unique ; de l'attribution de commandes officielles et de charges d'enseignements aux architectes académiciens. Les gens ordinaires n'ont pas droit à l'architecture pour eux-mêmes, puisqu'elle est du côté du pouvoir monarchique.

À partir du XVIII^e siècle, la démocratie "apparaît en songe" (Ragon, 1977) plusieurs fois aux architectes. Issues de bonnes intentions rapidement détournées par le pouvoir en place, quatre tentatives marquantes d'intégration d'une dimension démocratique en architecture peuvent être relevées.

Après la Révolution française, les gouvernants ne sont plus des rois ou des religieux. Les architectes conçoivent des monuments en l'honneur de la *démocratie*⁸. Un grand nombre de ces projets sont restés

⁷ Au départ, sept *ars liberalis* (arts libéraux/nobles) sont définis dans le programme d'étude de la méthode scolastique médiévale constituée du *trivium* ou les arts de la langue (grammaire, dialectique, rhétorique) et du *quadrivium* ou les arts des mathématiques (arithmétique, musique, géométrie, astronomie). Selon l'église catholique, ces sept matières sont intellectuelles et intangibles, elles visent une connaissance désintéressée et supérieure. Les sept *ars liberalis* s'opposent aux sept *ars serviles* (arts serviles/mécaniques) qui concernent tous les savoir-faire et techniques utiles à la transformation, l'assemblage ou la mise en forme de la matière (fabrication de la laine, armement, navigation, agriculture, chasse, médecine, théâtre). En latin, au-delà d'une dimension esthétique, le mot *ars* signifie plutôt habilité, métier, connaissance technique.

⁸ Cette période historique marque le passage d'une monarchie absolue à une république démocratique, elle est mouvementée du point de vue politique et elle serait sans doute aujourd'hui partiellement comparée à un régime totalitaire !

sur le papier, faute de moyens pour les mettre en œuvre. De bonne foi, les architectes soutiennent la démocratie une première fois. Ils s'efforcent de faire le bonheur des hommes, mais ils les forcent à être heureux. En fait, ils imaginent une architecture idéale pour un homme tout aussi idéal. Une fois de plus, ils en oublient l'homme ordinaire.

Au XIX^e siècle, l'image idéalisée de l'architecte créateur s'étiole parallèlement à l'émergence du capitalisme. Cette société moderne est confrontée aux effets de l'industrialisation naissante (grandes concentrations urbaines, exode rural, pollution et insalubrité...). Les pouvoirs politique et religieux s'affaiblissent parallèlement à l'enrichissement de la bourgeoisie qui préfère faire confiance à l'homme de science plutôt qu'à l'homme de l'art. L'ingénieur utilise les matériaux de son époque et réalise des défis techniques. Il s'impose progressivement face à l'architecte des beaux-arts, nostalgique d'un passé glorieux. L'idéologie progressiste dirigiste propose de faire le bonheur des hommes grâce à la science et à la technique, le culte de l'individu se développe et le groupe socioculturel éclate. En utilisant les compétences des ingénieurs, les architectes pensent soutenir une seconde fois la démocratie lorsqu'ils élèvent des monuments qui valorisent la marche universelle du progrès scientifique et technique (palais des machines, halls des expositions universelles, gares de chemins de fer, bourses de commerce...). S'ils ne construisent plus pour les rois et/ou l'Église, ils deviennent les pantins des bourgeois, nouveaux riches, pour lesquels ils construisent des ossatures modernes recouvertes de pastiches néoclassiques. Au début du XX^e siècle, les architectes constitueront par ailleurs des ordres. Ce corporatisme passéiste est le produit de la mélancolie reconquérante du statut professionnel de l'architecte académicien. Les ordres interdisent à qui n'a pas le diplôme d'architecte d'exercer la profession d'architecte. Comme les nobles, les architectes s'efforcent de donner à leurs privilèges un statut héréditaire.

Dans l'élan fonctionnaliste issu de l'idéologie progressiste du XIX^e siècle, les architectes du XX^e siècle tentent une troisième fois d'œuvrer pour le développement de la démocratie. Ainsi, Le Corbusier (1925) énonce que tous les hommes ont les mêmes besoins : "Si nos esprits sont divers, nos squelettes sont semblables, nos muscles occupent la même place et réalisent les mêmes fonctions : dimensions et mécanismes sont donc déterminés." Malheureusement, Le Corbusier en vient en toute logique à la "machine à habiter", cellule idéale de l'"homme-machine" faisant partie de "villes-machines" dans lesquelles des hommes parfaitement conditionnés ont accès à un bonheur bien organisé⁹. Les grands ensembles modernistes au style internationalisé sont des expressions maladroitement de ces grands principes, "des sortes de camps de dressage où l'on apprend la discipline aussi bien en circulant dans le maillage des lignes droites et orthogonales des rues [...] qu'en 'apprenant à habiter' des logements types, pour un homme moyen type" (Ragon, 1977). Les architectes fonctionnalistes cachent difficilement leur esprit tyrannique et les principes architecturaux qu'ils suivent ont été facilement intégrés dans la conception d'environnements construits en phase avec les périodes autoritaires du capitalisme, comme du socialisme. L'architecte moderniste se pense capable d'améliorer la vie de l'homme ordinaire grâce aux édifices qu'il projette. Mais il infantilise les habitants lorsqu'il prédétermine leurs relations avec l'environnement, pensant qu'ils vivront mieux s'ils prennent conscience de ce changement qualitatif de l'environnement. Ainsi, Le Corbusier ira jusqu'à affirmer que l'architecture moderniste doit être expliquée à l'opinion publique, il faut apprendre à celle-ci un "savoir habiter", le peuple doit être instruit de son devoir d'"habiter dignement".

Après Mai 1968, sous l'influence des luttes urbaines contre les rénovations brutales de quartiers historiques et d'initiatives des milieux marginaux contestataires (des architectures sans architectes, spontanées, autochtones, vernaculaires, indigènes, rurales, marginales, populaires, sans pedigree, anonymes...), l'architecte n'a plus le monopole du discours architectural. La parole est donnée prioritairement aux usagers/habitants. Après la faillite du modernisme, des architectes soutiennent la

⁹ Au XVII^e siècle, parallèlement à l'émergence de la science moderne, les automates sont à la mode et une vision mécaniste du réel s'installe. René Descartes (1637) développe la thèse métaphysique controversée de l'"animal-machine" selon laquelle l'animal serait une machine dénuée de conscience et constituée par un assemblage de pièces et de rouages. Au XVIII^e siècle, Julien Offray de La Mettrie (1748) radicalise ce point de vue et il propose la thèse de l'"homme-machine", selon laquelle l'homme lui-même serait assimilé à une machine. Derrière l'engouement pour les automates se cache le fantasme de la création de l'être vivant par l'homme lui-même sans l'aide d'une puissance divine extérieure.

démocratie une quatrième fois en intégrant plusieurs dimensions nouvelles dans la conception des projets d'architecture : participation (phase libérale du capitalisme), autogestion (idéologie gauchiste), autoconstruction (faites votre maison vous-même, contre la division du travail), écologie (auto-déplacement, autarcie alimentaire et vestimentaire). Mais l'émergence de ce type d'architecture nécessite l'invention des structures nécessaires à l'autogestion participative de l'habitat. De manière générale, une éducation générale à la culture architecturale dès le plus jeune âge doit être organisée et une information détaillée sur tous les projets d'urbanisme envisagés doit être donnée. Ce qui s'est révélé difficile à mettre en œuvre à grande échelle.

Dès les années 1970, selon Michel Ragon (1977), après avoir tout su, les architectes nous avouent qu'ils ne savent plus rien ! L'image idéalisée de l'architecte s'étiole définitivement et le statut social de l'architecte ne cesse de se précariser. Avec le développement de la division du travail, la position de chef d'orchestre de l'architecte n'est plus tenable : les technocrates lui enlèvent le pouvoir de décision et ils imposent les conditions des appels d'offres publics, l'administration mise sur les bureaux d'études de toutes sortes, les services d'urbanisme lui imposent des réglementations complexes et contradictoires, l'administration du patrimoine fige des parties d'édifices, l'ordre des architectes lui impose des contraintes déontologiques désuètes, les promoteurs le placent dans un rôle d'exécutant au profit d'une stratégie marketing, les ingénieurs lui prennent le rôle d'innovateur technique, les consultants lui reprennent les études énergétiques, les informaticiens font du *Building Information Modeling* (BIM)... Tout au plus, l'architecte, dont la responsabilité civile sous surveillance juridique étroite n'est pas réduite pour autant, à l'autorisation de dessiner une *belle façade*...

Le pouvoir politique utilise également moins les architectes que par le passé pour affirmer son pouvoir. Dans notre société contemporaine, le flux rapide des informations remplace facilement la construction lente difficile et chère d'édifices pérennes. La durée des chantiers des grands projets architecturaux – opérations de prestige du pouvoir en place – est tellement longue que ces monuments sont dépassés avant d'être finis en engloutissant l'argent public. D'ailleurs, alors qu'il habite les réseaux sociaux, l'être humain trouve aujourd'hui une assise existentielle dans une condition assumée de "quasi-sujet" (Serre, 1983), située dans des "hyper-lieux" (Mongin, 2013) branchés sur le virtuel. Le succès de la démocratie associée à une communication effrénée a un effet pervers important : la dilution de la prise de décision entre un (trop) grand nombre d'acteurs (élus, collègues d'experts, comités de quartiers, investisseurs, associations, habitants...) empêche l'architecte d'exercer une synthèse architecturale. Comme l'écrit l'architecte Anne Démians (2013) : "Trop de concertations ont tué l'expressivité et la cohérence des projets".

Heureusement, l'architecte pourrait reconquérir un statut professionnel privilégié puisqu'il est repris en bonne place dans la liste des métiers non-menacés par l'automatisation du travail (Bakhshl, Benedikt Frey, Osborne, 2015). En effet, l'architecte serait plus difficilement remplaçable par un robot que d'autres, simplement parce qu'il utilise son imagination ou des idées originales pour créer des choses qui n'existent pas encore. Une compétence qui semble fort utile à l'avenir !

COSMOS, COSMOGONIE ET DÉMIURGE

En partant du principe que l'architecture n'est pas simplement la construction, les concepts d'*architecture* et de *monde* sont intimement liés. Comme le souligne l'historien allemand Tilo Schabert (1997), ces deux concepts "se réfléchissent l'un l'autre". D'un côté, dans la *constructio mundi*, le mot *monde* sous-entend le mot *architecture*. De l'autre, l'architecture "porte le déploiement du monde" en tant qu'espace organisé. D'ailleurs, le mot grec *kósmos* (ordre), devenu *cosmos* (monde) en latin, réunit les deux idées d'architecture et de monde. Le cosmos désigne pendant l'Antiquité toute figure bien ordonnée, la perception de l'expression d'un ordre dans lequel toutes les parties sont articulées dans un tout. Dans le monde des grecs, vu par eux comme un cosmos, toutes les parties s'intègrent à l'architecture d'un monde.

À cette conception du monde, correspond la représentation de l'architecte créateur de mondes : Platon écrit qu'un *theos tektonikos* (dieu démiurge) a édifié le monde dans le *Timée* (env. V^e s. av. J.-C.) ; le Dieu créateur est l'architecte du temple et le bâtisseur de la ville sainte de Jérusalem dans l'Ancien

Testament ; *artifex* est le dieu auquel saint Augustin s'adresse dans les *Confessions* (fin du IV^e s.) ; Kant utilise le symbolisme de l'architecture pour représenter le mode d'édification de la pensée dans *La critique de la faculté de juger* (1790)¹⁰ ; Claude Lévi-Strauss indique que toute civilisation humaine se réalise dans des formes obéissant à une structure inconsciente qu'il appelle une architecture logique dans son *Anthropologie structurale* (1958) ; d'après Robert Venturi (1966), même la formule célèbre de l'architecte américain Louis I. Kahn, "ce qu'une chose désire être", sous-entend implicitement son inverse "ce que l'architecte désire que devienne une chose". D'ailleurs, Schabert (1997) écrit que "la pensée humaine est cosmologique" par ses "qualités architecturales" et il poursuit en écrivant qu' "elle crée sa structure dans la structure des choses". En effet, penser en architecte, c'est construire dans le *R'* une interprétation du réel *R*, à partir de la perception répétée d'informations filtrées par les organes perceptifs. Cette construction (inter)subjective est structurée dans le *R'* du concepteur, puis projetée sur le *R*. L'architecte crée intentionnellement une nouvelle structure (un projet d'architecture parmi d'autres possibles) dans la structure sous-jacente du *R* qu'il projette (celle qu'il révèle parmi d'autres possibles). Il *projette* donc une structure dans la structure des choses qu'il *interprète*.

Les mots *architecture* et *monde* mènent aux mots *démiurge* et *cosmogonie*.

Les *cosmogonies* sont des hypothèses métaphysiques, des grands récits et des mythes fondateurs idéaux et intemporels, qui expliquent l'origine du *R* en puisant dans la richesse créative du *R'*. Elles peuvent décrire l'origine du monde, mais également des dieux, des hommes, des choses... Le mot *cosmogonie* vient d'ailleurs des deux mots grecs *kósmos* (ordre), devenu *cosmos* (monde) en latin, et *gon* (engendrer). À l'inverse, les *cosmologies* sont des modèles scientifiques qui tentent d'expliquer l'origine et la nature du *R*, à partir de l'observation de faits et de lois physiques, construites par réduction dans le *R'*. Le mot *cosmologie* venant des deux mots grecs *kósmos* et *logos* (raison, discours). Mais les cosmologies peuvent être des cosmogonies déguisées qui masquent les incertitudes des modèles scientifiques qui les sous-tendent.

Historiquement, la figure du démiurge est présente de manière continue dans toutes les cultures. L'universalité du thème vient de l'impuissance de l'être humain à connaître totalement le *R*. Le mot *demiourgos* (démiurge) vient de *dēmos* (gens du commun, peuple) et d'*ergos* (travail, artisan, fabricant). Le démiurge est donc littéralement le constructeur, le fabricant du monde. La première mention du démiurge – dieu organisateur et créateur du monde, éternel géomètre – est souvent attribuée à Platon dans le *Timée*. Dans la bible, une occurrence du mot *demiourgos* est associée à dieu en tant que *constructeur*¹¹. De nombreux auteurs latins et médiévaux opèrent un rapprochement entre les mots *démiurge* et *architecte* (Plaute, Cicéron, saint Augustin...). Au Moyen Âge, le chercheur français Louis Callebat (1999) affirme que l'*architectus* identifie le dieu créateur et ordonnateur du monde. Alors que l'expression biblique d'*architectus sapiens* est parfois associée à celle de *Spiritus Sanctus* (Esprit-Saint).

Le récit cosmogonique présente habituellement le *R* comme une construction avant de la réduire à une fabrication. Le démiurge est justement l'être responsable qui fabrique l'univers (un créateur, une force, un dieu...). Dans les récits, il organise le *R*, il répartit les parties qui composent le tout pour les rendre belles et intelligibles, il donne un ordre idéal au monde (proportions, formes, sons, nombres...). Il a la capacité de créer le *R* pour tous les autres.

Au commencement de la plupart des récits, selon le philosophe français Alain Delaunay (2016), le démiurge pose un geste fondateur, à partir duquel toutes les autres étapes d'émergence du monde vont se succéder (séparation des eaux d'en haut et des eaux d'en bas, séparation de la lumière et des ténèbres...). Ensuite, il pose une série de gestes secondaires. Quelques variantes existent telles que le travail de la matière organique en cuisine avec des ingrédients secrets, l'entretien du feu/souffle pour

¹⁰ "Toute science est en soi un système, et il ne suffit pas dans une science de construire selon des principes et de procéder ainsi techniquement, mais on doit au contraire y œuvrer architectoniquement comme dans un édifice existant pour lui-même, et la traiter non pas comme une annexe ou une partie d'un autre édifice, mais comme un tout fonctionnant en soi, bien que l'on puisse ensuite aménager un passage de celui-ci à celle-là."

¹¹ "Car il attendait la cité qui a de solides fondements, celle dont Dieu est l'architecte et le constructeur." *Nouveau Testament*, Hébreux, chapitre 11, verset 10.

maîtriser les transformations de la matière ou forger des armes ultimes. Mais la majorité de ces gestes s'inspirent d'actions à l'œuvre pour *architecturer* le monde. Le démiurge maîtrise l'espace et le temps (parcellaire, arpentage, défrichage, bornage, déploiement, mesure, mise en ordre...), il construit/bâtit le monde en tant qu'architecte/artisan (maçon, tailleur de pierre, charpentier...) avec les outils des bâtisseurs (équerre et compas). Enfin, il lie des éléments à l'aide des techniques du tisserand (tissu, fil, métier, fuseau, ciseaux, aiguille, nœud...) pour construire le monde (filet, réseau, tapisserie, toile...). Ce qui renforce encore le lien étymologique entre politique et architecture à partir du mot latin *textus* (tissé, tissu, trame, texte).

Le philosophe français Paul Valéry (1921) donne la définition la plus connue de cet architecte démiurge : "Mais le constructeur que je fais maintenant paraître, trouve devant soi pour chaos et pour matière primitive, précisément l'ordre du monde que le Démiurge a tiré du désordre du début. La nature est formée et les éléments sont séparés ; mais quelque chose lui enjoint de considérer cette œuvre inachevée, et devant être remaniée et remise en mouvement, pour satisfaire plus spécialement à l'homme. Il prend pour origine de son acte le point même où le dieu s'est arrêté".

LE MYTHE DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE

Le mot *démocratie* vient des mots grecs *dêmos* (peuple) et *kratein* (commander, exercice du pouvoir), littéralement c'est l'exercice du pouvoir par le peuple. La démocratie est régulièrement réduite à l'idée d'un pouvoir limité, d'un état de droit, d'une politique de l'équilibre ayant fonction de protéger la vie, les biens et la liberté des citoyens qui la composent. Ce qui permet facilement de considérer la démocratie comme un "idéal trahi" dès qu'un dysfonctionnement du système apparaît. Mais, selon le philosophe français Norbert Lenoir (2006), cette définition étymologique est simpliste. En effet, le développement de la démocratie est non-linéaire, puisqu'il trouve son origine dans la tension émulative entre le citoyen et le pouvoir. Surtout, elle est simpliste au moins pour trois raisons :

- le lieu de souveraineté diffère de celui de l'exercice réel du pouvoir. D'un côté, la démocratie fait de l'entièreté du peuple l'origine absolue de tout pouvoir (l'illusion de la démocratie directe), de l'autre, elle exclut du pouvoir une grande partie de ce même peuple par ses mécanismes représentatifs (l'illusion d'une représentativité objective) ;
- la nature du peuple censé exercer le pouvoir dans une démocratie est floue. Est-ce un peuple mythique, homogène et sans tensions, sans intérêts divergents et en permanence intéressé par la chose publique ? Non, la démocratie est composée par un peuple hétérogène traversé par des intérêts divergents et contradictoires et elle repose sur l'art du consensus. La démocratie n'est pas un concept figé, elle est une dynamique émergente de tensions contradictoires ;
- le droit à la liberté individuelle est censée s'arrêter à celle des autres. En effet, chaque membre du système socioculturel a le droit d'être différent. Mais, en même temps, l'individualisme à outrance détruit la vie communautaire.

En démocratie, le citoyen et le pouvoir interagissent constamment. La liberté du citoyen ne veut pas dire qu'il échappe à la volonté d'autres personnes ou à des décisions institutionnelles. Chaque agent possède un potentiel variable d'actions en fonction d'un projet et ces actions/projets peuvent être incompatibles. Les institutions organisent les conditions de la liberté relative du citoyen, les conditions à partir desquelles chaque *agens* peut agir tout en garantissant l'intérêt public. De son côté, le citoyen interagit avec des décisions prises par d'autres en les contestant ou en changeant de représentants ce qui lui permet d'influencer la définition de cet intérêt public.

Du point de vue de l'environnement construit, le lieu de vie de l'entièreté du peuple ne fonde pas le pouvoir démocratique. L'architecture du pouvoir n'est pas l'architecture des gens ordinaires. Proposer une même architecture pour tous avec une visée démocratique, ne signifie pas pour autant que tous ont les mêmes droits à l'architecture ou que tous veulent nécessairement la même architecture.

CONCLUSIONS : LE FANTASME DU DÉMIURGE

Confronté aux limites perceptives de la conscience, l'être humain développe pour agir une configuration augmentée, évolutive et opérationnelle du réel. Le décalage permanent entre les réactions parfois incompréhensibles du réel R (incertitude) et le réel augmenté R' patiemment construit par l'être humain (pseudo-certitude) est à la source d'une angoisse existentielle latente.

Chacun possède un potentiel d'actions à mener en fonction d'un projet téléologique cherchant à réduire l'angoisse existentielle. Les incompatibilités potentielles de ces actions demandent une régulation en fonction d'un intérêt commun (encore faut-il un consensus sur la nature de cet intérêt commun). Pour permettre à chacun d'agir dans la vie de tous les jours, la gestion de ces relations est transmise à d'autres en leur donnant la responsabilité de configurer le R' à notre place.

Parmi d'autres, deux processus permettent à certains de configurer le R' à la place d'autres : la politique et l'architecture. Des rapports étroits existent entre les systèmes politiques et l'architecture pour des raisons étymologique et sémantique, mais surtout parce que ces deux processus équilibrent, chacun à leur manière, les rapports dialogiques entre trois polarités : le système socioculturel, l'être (auto)organisé et l'environnement écosystémique. La politique conditionne l'environnement construit et l'architecture est un acte politique dans le sens où ils opèrent tous les deux un équilibre entre ces trois polarités, bien qu'ils agissent principalement sur des polarités différentes. En effet, la mise en place de systèmes politiques pour configurer le R' du peuple joue plutôt sur les interactions entre les membres du système socioculturel, alors que la projection/fabrication d'artefacts architecturaux configure plutôt l'environnement écosystémique dans lequel habite ces membres.

Lorsqu'il gouverne, le politique est attiré par la figure du dirigeant qui guide. Alors que le mot *dictateur* vient de *dictare* (dicter), issu de *dicere* (dire), le mot *diriger* vient du mot latin *dirigere*, issu du verbe *regere* (guider). Dans un régime démocratique, un gouvernant ne devrait donc pas dicter une conduite, mais guider les gouvernés à adopter un comportement social. Bien que la gestion des interactions entre les membres du groupe socioculturel lui a été déléguée, le gouvernant, en tant qu'être humain, possède un potentiel d'action en fonction d'un projet téléologique. En tant que guide, il peut croire que ce projet personnel est utile pour l'intérêt de tous. Mais cette visée peut rapidement infantiliser les gouvernés dont les projets individuels sont étouffés par celui du gouvernant.

Le fantasme nostalgique de l'architecte démiurge s'inscrit dans une longue tradition commune – étymologique et sémantique – entre architecture (configuration du R en fonction d'un projet) et cosmogonie (explication de l'origine de la configuration du R). Le fantasme du démiurge dont souffre l'architecte est le reflet d'un désir (in)conscient de rendre l'être humain acteur du déploiement du R . Ce besoin impossible à réaliser persiste et l'*agens* tente sans cesse de dépasser la "*bounded rationality*" (Simon, 1957) qui l'affecte pour appréhender globalement le monde qui l'entoure. À la fois archaïque et contemporain, ce désir le pousse à expliquer l'origine et à maîtriser la situation actuelle du R .

Malheureusement, ce fantasme peut rapidement se transformer en hallucination. L'architecte conçoit alors des projets hors époque/contexte qui ne verront jamais le jour. Il peut aussi se transformer en chimère, lorsque l'architecte se rend compte qu'il n'a que le pouvoir d'imaginer, de potentialiser l'émergence de lieux de vies, puisque le politique décide pour lui de la réalisation (ou non) des projets. Lorsqu'il conçoit des projets d'architecture, l'architecte réalise des projets par substitution à répétition, et il peut finir par fantasmer que la vie est comme un projet.

La conscience des concepteurs de l'environnement construit – les architectes – est déchirée entre une attirance du pouvoir débridée (organiser l'environnement construit des autres) et une énorme empathie (mettre tout en œuvre pour faire émerger les envies d'organisations des autres). Cet état de conscience chronique vient de l'histoire mouvementée de la discipline, dans laquelle l'architecte n'a pas toujours eu le meilleur rôle. En effet, l'image de l'architecte a souvent été associée à celle de l'artiste chargé de l'édification d'un environnement construit capable d'affirmer la mise en place d'un pouvoir. Elle a été associée beaucoup plus rarement à celle du défenseur des droits des gouvernés.

La conscience de l'architecte est animée, d'un côté, par son aspiration à la "philosophie de l'étendue", qui sous-entend la connaissance distante et indirecte de l'espace, acquise rationnellement par

l'utilisation de la *métrique* et, de l'autre côté, par la "philosophie de la centralité" qui donne à l'aide de la *proxémique* sa réalité à la spatialité par l'évidence sensible de la perception immédiate de l'individu, à partir de son moi, du centre de son monde, de son *hic et nunc* (Moles & Rohmer, 1972). La philosophie de l'étendue qui organise à distance les interactions entre les membres du système socioculturel est nécessaire dans un système démocratique ayant un projet global d'évolution en fonction d'un but partagé. Mais elle peut être facilement détournée par le pouvoir pour répondre aux attentes d'une partie réduite de la population.

Au plus profond de la conscience des architectes, une "nostalgie du divin" est encore présente (Ragon, 1977), ce qui complique leurs rapports de fierté/honte avec le pouvoir. Cette situation est renforcée par la précarité actuelle de leur statut professionnel. Des jeux de pouvoir existent donc entre le gouvernant attiré par la figure du guide et l'architecte obsédé par le fantasme du démiurge. Le gouvernant et l'architecte ont horreur de l'incertitude !

RÉFÉRENCES

- AUGUSTIN (saint). *Confessions*. [Trad. Mondadon, L. (de), Paris : Seuil (coll. Points), 1982.]
- BAKSHL, Hasan, BENEDIKT FREY, Carl, OSBORNE, Michael (2015). "Creativity versus robots: The creative economy and the future of employment". Rapport Nesta, avril 2015.
- CALLEBAT, Louis (1999). "Architecte : histoire d'un mot". *Voces*, 10-11, 1999-2000, pp.47-58.
- CLAEYS, Damien (2013). *Architecture & complexité : Un modèle systémique du processus de (co)conception qui vise l'architecture*. Thèse de doctorat de l'Université catholique de Louvain. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain, 445pp.
- COUFFIGNAL, Louis (1963). *La cybernétique*. Paris : PUF (coll. Que sais-je ?).
- COULOUBARITSIS, Lambros (2014). *La philosophie face à la question de la complexité : Le défi majeur du XXI^e siècle*. Tome 1 : Complexités intuitive, archaïque et historique / Tome 2 : Complexités scientifique et contemporaine. Bruxelles : Ousia.
- DÉMIANS, Anne (2013). Carte blanche : "Les architectes et le(s) pouvoir(s)". *Office et Culture*, nov. 2013, n°30.
- DELAUNAY, Alain (2016). "Démiurge". *Encyclopædia Universalis*. Site de l'Encyclopédie Universalis [en ligne], <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/demiurge>.
- DESCARTES, René (1637). *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*. Paris : Hachette (coll. Poche), éd.2000.
- DRAGAN, Radu (2008). "L'anthropologie du pouvoir dans l'architecture des régimes totalitaires". In IOSA, Ioana (dir.) (2008). *L'architecture des régimes totalitaires face à la démocratisation*. Paris : L'Harmattan (coll. Aujourd'hui l'Europe), pp.17-31.
- FAREL, Alain (1991). *Architecture et complexité : Le troisième labyrinthe*. Marseille : Parenthèses (coll. Eupalinos), éd.2008.
- FOUCAULT, Michel (1984). "Le sujet et le pouvoir". Trad. Durand-Bogaert, F. ["The subject and power"]. *Dits et écrits*. Paris : Gallimard, tome IV, éd.1994.
- GROPIUS, Walter (1956). "Apollon dans la démocratie". Allocution prononcée à la réception du Hansische Goethepreis à Hambourg.
- GUIBERT, Daniel (1987). *Réalisme et architecture : L'imaginaire technique dans le projet moderne*. Bruxelles/Liège : Mardaga (coll. Architecture + Recherche).
- IOSA, Ioana (dir.) (2008). *L'architecture des régimes totalitaires face à la démocratisation*. Paris : L'Harmattan (coll. Aujourd'hui l'Europe).
- JENCKS, Charles (1977). *Le langage de l'architecture post-moderne*. Trad. Collet C. & Vallée Ch. (de) [*The Language of Post-Modern Architecture*. London: Academy Editions]. Paris : Denoël, éd.1984.
- KANT, Emmanuel (1790). *Critique de la faculté de juger*. Trad. Alquié F. [*Kritik der Urteilskraft*]. Paris : Gallimard (coll. Folio/essais), éd.1989.
- KUHN, Thomas (1962). *La structure des révolutions scientifiques*. Trad. Meyer L. [*The Structure of Scientific Revolutions*. Chicago: The University of Chicago Press]. Paris : Flammarion, éd.2008.
- LATINI, Brunetto (1265). *Li livres dou tresor*.

- LE CORBUSIER (1925). *L'Art décoratif d'aujourd'hui*. [Paris : Crès (coll. L'Esprit nouveau)]. Paris : Flammarion (coll. Champs), éd.1996. [Rassemble les articles parus sans signature en 1924 dans *L'Esprit nouveau*.]
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1955). *Tristes tropiques*. Paris : Plon (coll. Terre Humaine), éd.2001.
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1958). *Anthropologie structurale*. Paris : Plon (coll. Agora), éd.2003.
- LENOIR, Norbert (2006). *La démocratie et son histoire*. Paris : PUF (coll. L'interrogation philosophique).
- LA METTRIE, Julien Offray (de) (1748). *L'homme-machine*. Paris : Gallimard (coll. Folio essais), éd.1999.
- MARREY, Bernard (2013). *Architecte : Du maître de l'œuvre au disagneur*. Paris : Linteau.
- MOLES, Abraham A. & ROHMER, Élisabeth (1972). *Psychologie de l'espace*. Bruxelles : Casterman (coll. Mutations – Orientations).
- MONGIN, Olivier (2013). *La ville des flux : L'envers et l'endroit de la mondialisation urbaine*. Paris : Fayard.
- MORIN, Edgar (2001). *La méthode 5 : L'humanité de l'humanité. L'identité humaine*. Paris : Seuil (coll. Points).
- NORBERG-SCHULZ, Christian (1974). *La signification dans l'architecture occidentale*. Trad. Dominicus A.M. (de) [*Significato nell' architettura occidentale*. Milano: Electa]. Liège/Bruxelles : Mardaga, éd.1977.
- PLATON. *Timée*. [Trad. Brisson L., Paris : Flammarion (coll. Garnier Flammarion), éd.2001.]
- PLATON. *La République*. [Trad. Leroux G., Paris : Flammarion (coll. Garnier Flammarion), éd.2004.]
- RAGON, Michel (1977). *L'Architecte, le Prince et la Démocratie : Vers une démocratisation de l'architecture ?* Paris : Albin Michel.
- SCHABERT, Tilo (1997). *L'architecture du monde : Une lecture cosmologique des formes architectoniques*. Trad. Pierre Rusch [*Die Architektur der Welt: Eine kosmologische Lektüre architektonischer Formen*. Munich: Wilhelm Fink]. Paris : Verdier (coll. Art et architecture), éd.2012.
- SERRES Michel (1983). *Rome : Le livre des fondations*. Paris : Grasset.
- SIMON, Herbert A. (1959). "Theories of Decision-making in Economics and Behavioral Science". *The American Economic Review*, vol. 49, n°3, juin, pp.253-283.
- SIMON, Herbert A. (1957). *Models of Man Social and Rational: Mathematical Essays on Rational Human Behavior in a Social Setting*. New York: Wiley.
- TSIOMIS, Yannis (2008). "Architecture totalitaire ou discours totalitaires sur l'architecture ?". IOSA, Ioana (dir.) (2008). *L'architecture des régimes totalitaires face à la démocratisation*. Paris : L'Harmattan (coll. Aujourd'hui l'Europe), pp.32-41.
- VALÉRY, Paul (1921). "Eupalinos ou l'Architecte". Valéry, Paul (1960). *Œuvres II*. Paris : Gallimard (coll. Pléiade), éd.2008, pp.79-147.
- VENTURI, Robert (1966). *De l'ambiguïté en architecture*. Trad. Schlumberger M. & Vénard J.-L. [*Complexity and contradiction in Architecture*. New York: The Museum of Modern Art]. Paris : Dunod, éd.1999.
- VITRUVÉ (env. -25 av. J.-C.). *Les dix livres d'architecture*. [Trad. Perrault, C., *De Architectura* (1673). Liège/Bruxelles : Mardaga, éd.1979.]
- WEBER, Max (1905). *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. [*Die protestantische Ethik und der 'Geist' des Kapitalismus*]. Paris : Plon (coll. Agora), éd.1985.
- WIENER, Norbert (1948). *Cybernetics, or Control and Communication in the Animal and the Machine*. Cambridge: MIT Press.

LA DÉMOCRATIE : UNE PROPOSITION POUR UNE APPROCHE TERNAIRE DE L'ART DE GOUVERNER

Author(s) / Auteur(s) :

Gérard GIGAND

Master en sciences de l'éducation

Membre du Groupe de Recherche sur l'Autoformation (GRAF)

Coordinateur de l'atelier Complexitude

gerard.gigand@complexitude.org

Abstract / Résumé :

Ici, précisons de quoi nous parlons : de la démocratie ou de la pratique démocratique ?

Il s'agit selon l'invitation au colloque de la pratique démocratique. A l'appui de cette affirmation, le sous titre du colloque qui suggère une déclinaison spécifique : "savoir gouverner et être gouverné". L'objet de l'intervention est ici indiqué. C'est la pratique démocratique qui nous concerne et qui peut nous permettre de préciser ce qu'est la démocratie en tant que concept dynamique et processus. Incidemment, puisqu'il s'agit d'un concept mis au pluriel dans le titre ("démocraties"), nous proposons d'enlever le "s" de démocratie ainsi que son article pour garder à l'esprit une approche générique et conceptuelle.

Le problème est le suivant : comment savoir gouverner et savoir si l'on sait gouverner et être gouverné sans une pratique et un accès à cette pratique ? Pour pratiquer faut-il nécessairement se trouver en situation d'être élu ? L'institution électorale elle-même est-elle nécessaire ? Si la pratique est quotidienne et locale, quelle en est le contenu et l'aire de jeu à repérer pour la "penser" dans sa propre tête ? Penser démocratie c'est approfondir "complexité", c'est aussi clarifier le concept "subsidiarité" posant le problème de la délégation.

L'hypothèse de base est l'équivalence entre démocratie et complexité. Si l'on pense démocratie, on pense complexité et transdisciplinarité. L'exercice se porte alors sur la régulation d'un système intrinsèquement instable et chaotique soumis comme toute chose à l'incomplétude. Démocratie est alors un des champs d' "application-terrain".

Instabilité et fiabilité peuvent-ils être conciliés ? Y-a-t-il un élément invariant qui puisse combiner ces deux notions antinomiques d'instabilité et de fiabilité ? Si c'est le cas, quels sont les concepts auxquels se référer pour traiter de l'aporie démocratique ? C'est la question multiséculaire des sociétés humaines que nous tenterons d'ordonner.

Keywords / Mots-clés :

jauge, tableau de bord, simulation, pilotage, information tridimensionnelle, référentiel généralisé

Le titre, à l'étude duquel nous sommes invités, suppose un savoir non seulement dans le fait de gouverner mais aussi dans celui d'être gouverné. Ceci peut paraître paradoxal sauf si l'on considère que la relation de gouvernance est fondamentalement une affaire de réciprocité entre le gouvernant et le gouverné. Ceci explique peut-être pourquoi la démocratie ne peut être imposée par un conquérant étranger au peuple dit, conquis ni attendue d'un peuple qui, à l'intérieur d'un territoire donné ne se reconnaît pas dans la même nation culturelle que son dirigeant en particulier s'il s'avère autoritaire. A contrario, ceci peut aussi expliquer comment certains pays peuvent comme nous l'avons vu récemment, se passer d'un gouvernement pendant des mois sans verser dans la révolution ou l'anarchie !

Un savoir donc suppose une compétence. Bien sûr, on comprend aisément qu'une compétence soit requise pour gouverner mais on peut se poser la question de la compétence personnelle nécessaire pour accepter d'être soi-même gouverné.

Il doit s'agir d'une intelligence partagée autrement dit d'un horizon culturel commun.

J'ai toujours été surpris chez les candidats à des postes de responsabilité politique élevée du peu de place que ceux-ci réserve à la question : suis-je compétent pour le poste ? Il est vrai qu'il est difficile de le savoir avant d'avoir pu exercer des responsabilités. La compétence serait alors la capacité à apprendre vite et s'entourer de personnes compétentes. On se souviendra longtemps en France du récent et maintes fois répété "Moi Président, je...". S'ils sont interrogés, la réponse des candidats est toujours un oui convaincu et évident au point que la question semble naturellement contenir sa réponse. Ou alors il y a systématiquement confusion entre compétence et énoncé d'un programme. Un long programme fait office d'une affirmation de grande compétence. La vertu de compétence semblerait être auto générée par le fait même de se porter candidat. En Occident, c'est à l'électorat et par le vote qu'il revient de déterminer la hiérarchie des compétences entre plusieurs prétendants aux postes de pouvoir. En fait, la preuve de compétence pourrait être l'exposé de l'outil modélisateur que le candidat compte employer.

Mais tout de même, si l'on pense à un pays de taille moyenne comme la France, la responsabilité de le gouverner et de le gérer, même avec une équipe sérieuse est un défi considérable qui peut légitimement faire peur à quiconque. Mais apparemment, il n'en est rien ! Pourtant on n'a pas seulement affaire à 643.000 km² et environs 65 millions d'habitants mais à de multiples strates de son histoire qui provoquent souvent un fond d'irrationalité tant la tradition - la vision historique collective de soi-même - le dispute à la rationalité requise pour prendre des décisions judicieuses dans le présent des situations.

Mais alors à son tour, qu'est-ce qui garantit la compétence de l'électorat à hiérarchiser ? L'électorat ne peut-il pas se tromper collectivement.

Plus généralement, qu'est-ce qu'une compétence appliquée au processus démocratique ?

Notre proposition est de penser qu'elle tourne autour de la capacité de gestion des antagonismes et des dilemmes permanents, inhérents à la gestion de la cité et de ses structures.

Le foisonnement des antagonismes est un défi considérable en démocratie comme dans la vie.

Les êtres humains ont cette faculté impressionnante d'inventer des concepts qu'ils ne comprennent pas puis de produire et payer des générations de chercheurs pour expliquer et modéliser sans succès définitif et validé par tous, les concepts en question. Parmi ces concepts, inventés qui nous échappent, citons par exemple, justement la complexité, (terme créé relativement récemment), la systémique, la transdisciplinarité, même et surtout, la notion de mystère. Il y en a bien d'autres. C'est vrai aussi dans le domaine physique comme par exemple l'électricité ou plus fondamentalement, l'énergie. Ce sont des concepts dont l'explication claire et définitive échappe à la plupart d'entre nous si l'on en juge par les écrits et les réponses apportées lors des discussions. On ne sait toujours pas définir ce qu'est l'électricité ou l'énergie sauf par des formules mathématiques qui, à nouveau élude le sens commun. Cela n'empêche pas d'avoir "inventé" des lois de l'électricité et qui fonctionnent !

Je propose d'appeler notre faculté d'inventer nos systèmes et nos lois, une capacité **autoréférentielle**. Mais comprenons que cela exclue à jamais la possibilité d'objectivité absolue. Précisons que **l'autoréférence** est entendue comme radicalement différente de l'égoïsme.

Incidentement, nous touchons là à un des apports considérables d'Einstein qui a remis en cause le postulat d'Isaac Newton qui affirmait lui-même que si tout est certes relatif et lié à l'interprétation des sens, il est une exception : la réalité absolue de l'espace et du temps. Il décréta qu'il s'agissait d'entités dont l'existence était indépendante de l'interprétation de nos sens et pouvaient servir ainsi de référence universelle. L'espace-temps exige notre présence pour exister !

Pendant plusieurs siècles, les scientifiques ont basé leurs travaux sur les lois de Newton qui étaient considérées comme sans faille possible et éternelles. De fait, tout postulat, toute loi est dépassable ou

*plutôt englobable dans un contexte plus large où cette loi devient un cas particulier. Cette remise en question illustre le génie d'Einstein et nous indique une deuxième loi que nous nommerons **incomplétude**.* Autrement dit, nulle loi n'est indépassable et ne peut prétendre résumer le tout de l'univers comme un point final à la connaissance.

Il y a donc incomplétude comme loi générale y compris pour l'espace-temps et la relativité !

Incomplétude et autoréférence. Voici deux notions touchées dans le cours de notre exploration.

Incomplétude par impossibilité fondamentale de définir clairement et définitivement le concept de démocratie. Et il ne s'agit pas d'une incompetence humaine.

Autoréférence par la capacité d'invention du concept de démocratie provoquée par la nécessité de survie humaine douée de méta conscience (conscience de la conscience) d'organiser un collectif humain qui soit viable.

Déjà, l'autoréférence et l'incomplétude apparaissent comme deux formes des limites auxquelles toute action ou toute pensée des phénomènes est confrontée.

Des formes de limite, il en est une troisième qui, avec les deux premières formerons une modélisation dans un jeu interactif avec lequel nous conclurons une première partie de notre proposition.

J'aimerais pour illustrer mon propos, emprunter un chemin métaphorique pour explorer cette question de gouvernance démocratique et en particulier de modélisation. J'entre là dans le domaine de la capacité de constat, d'évaluation des situations Je m'intéresse ici à la capacité de jauger.

A l'occasion de mon service militaire, j'ai choisi d'être formé comme mécanicien pour l'entretien et la réparation des réacteurs d'avions de mon escadrille dans l'aéronavale française en Bretagne à Lann Bihoué pour être précis.

Au tout premier regard du néophyte dans le cockpit, le tableau de bord apparaît extraordinairement compliqué au point d'être illisible par incapacité d'interprétation des informations et des connaissances qui s'affichent par une aiguille ou un voyant.¹ Et pourtant, chaque cadran, apporte une information cruciale sur une donnée physique qui peut relever apparemment du plus simple bon sens et même de l'évidence quand on se tient sur le sol bien campé sur ses jambes, mais sans vitesse et sans accélération, ce qui change tout. Par exemple une fois en vol, suis-je en train de descendre en piqué à la vertical depuis le haut vers le bas pour me planter dans le sol à brève échéance ? La réponse est évidente dirons-nous ? Et bien non ! Ou bien encore, ai-je franchi la frontière de l'espace aérien français pour foncer sur Bruxelles ? Comment alors savoir qu'il y a trois escadrilles d'avions de chasse belges qui se préparent à me tirer dessus avec des missiles pour avoir violer leur espace aérien !? Et eux-mêmes ne le sauraient pas sans radar de cockpit.

Dans un autre cadre, nous avons tous fait l'expérience quand notre train s'arrête en gare et qu'un autre fait de même sur la voie d'à côté : si mon train ou l'autre redémarre lentement sans aucun à-coup, il faut faire un véritable effort pour savoir lequel s'est mis en mouvement. Si c'est le mien ou si c'est l'autre. Ces notions se perdent très rapidement. D'où l'existence des simulateurs.

Parmi les notions dont il faut rester maître, c'est-à-dire conscient, il y a la vitesse, l'altitude, la pression, la densité, la chaleur bref, toute information cruciale pour le système analysé et dont notre survie dépend souvent. Ou bien tout simplement, le niveau de kérosène restant dans les réservoirs !

Qui ne verrait des correspondances existentielles avec la vie de tous les jours ?

¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Complexit%C3%A9#/media/File:ConcordeCockpitSinsheim.jpg>

L'effroi naît quand le système de lecture est d'une telle densité que plus aucun de nos sens n'est capable d'évaluer "en direct" ce que nous appelons la réalité des choses. Alors nous pouvons être en piqué direct vers le sol sans nous en rendre compte. C'est encore plus vrai en combat aérien.

Je peux dire que sans entraînement, l'on perd très vite des notions apparemment évidentes tant qu'on est au sol comme par exemple où est le haut, où est le bas et même où est le ciel, sans parler de la droite et de la gauche. Que faut-il faire pour monter, pour descendre ?

Ainsi, la faculté de jauger, d'évaluer est-elle au cœur de la viabilité de nos systèmes et le système démocratique est concerné au premier chef.

Quelles sont les jauges du pilotage démocratique ? Peut-on construire un simulateur de pilotage de la gouvernance ? Voilà des questions que l'on rencontre de plus en plus souvent dans tous les systèmes exigeant un pilotage avisé, c'est-à-dire pratiquement tous : entreprise, école, famille, études et bien sûr, le politique par excellence...

En vol, toute la difficulté tient dans le fait que l'on impose au cerveau la gestion d'une troisième dimension. Ce passage au tridimensionnel introduit la notion de complexité et le fait que tous les cadrans traduisent des données qui sont toutes en interaction les unes avec les autres. Vitesse, altitude, débit, pression, densité, chaleur, bref, comme nous l'avons vu.

L'être humain possède le génie de créer et de manœuvrer des machines dans les trois dimensions qui dépassent de loin ses propres moyens physiques de maîtrise. Il a donc eu besoin de créer des dispositifs capables de jauger, autrement dit de traduire sous forme intelligible les informations fournies par ces mêmes machines en temps réel comme l'on dit. Ainsi en va-t-il mécaniquement de la vitesse, de l'altitude, de la chaleur etc.

L'effroi naît quand le système de lecture est d'une telle densité que plus aucun de nos sens n'est capable d'évaluer "en direct" ce que nous appelons la réalité des choses. Nous nous abandonnons à la sensibilité supposée fidèle de capteurs dont dépend notre survie physique et psychologique. Le radar en est un des exemples les plus frappants. Le pilotage des avions de chasse les plus modernes ne se fait désormais plus à vue mais dans l'interprétation que nous faisons des informations rapportées par leurs instruments de mesure. Et nous faisons confiance que ces instruments ont été correctement paramétrés.

Autrement dit, ces éléments fournis par un tableau de bord sont constitutifs d'un diagnostic qui, dans notre corps physique est perçu quotidiennement comme un "éprouvé" et est ressenti comme un instinct et comme du bon sens dont notre système nerveux nous rend compte mais à un niveau de précision et de chiffrage insuffisant par rapport aux exigences mécaniques de la pesanteur mais aussi des échéances temporelles. Ainsi l'instinct est-il souvent trompeur et le bon sens, "le mauvais sens".

L'enjeu ici est le suivant : nous ne pilotons pas un avion mais tâchons de gouverner un système nommé "démocratie" fruit d'une invention sociale et sociétale lente et laborieuse tout comme l'avion de chasse est censé nous amener à bon port au cours d'escales et d'entretiens répétés de la machine.

Les dépressions, burnouts, troubles sont maintenant fréquents dans nos sociétés. La vie nous place dans un cockpit dont nous ne savons pas toujours déchiffrer le tableau de bord, en tout cas, suffisamment vite.

Y-a-t-il un moyen de créer un système de jauge au plan sémantique et conceptuel –autrement dit une modélisation" permettant une évaluation ? Rappelons-nous :

Vitesse, altitude, débit, pression, densité, chaleur. Métaphoriquement transcrits, n'avons-nous pas là les éléments d'un "burn out" lorsque les cadrans s'affolent ou nous sont illisibles ?

On peut aisément transférer ces notions à la vie de tous les jours dans la famille et nos autres milieux de vie. Le problème aigu est alors celui de la capacité à jauger. Plus précisément, la question que je rencontre de plus en plus souvent en moi-même et dans mon voisinage est ainsi posée : "comment repérer les données de la problématique à laquelle je suis confronté ? Comment dresser une topographie des champs dans lesquels je me trouve ? A quel référentiel puis-je me fier ?

Nous sommes là dans des questions qui concernent le besoin fort de localiser et de nommer les phénomènes et les processus. Il nous faut apprendre à déterminer les éléments en présence alors même que la topographie des lieux, des événements et des circonstances nous échappe gravement.

Et alors, l'avion est peut-être en train de foncer droit vers le sol à brève échéance.

Cette absence de capacité à déterminer les éléments, nous l'appellerons tout simplement "**l'indétermination**". C'est-à-dire que les éléments dont nous subissons les effets ne nous sont pas visibles, donc analysables parce que nous ne savons pas les déterminer et donc les identifier. Autrement dit, nous n'avons pas pu leur prêter des propriétés ou caractéristiques telles que nous puissions en prévoir le comportement, la relation entre eux et les mesures à prendre pour les gérer (les anglais diraient "manager") à bon escient.

A ce point, la question est bien celle de la détermination, c'est-à-dire la capacité à interpréter ou déterminer une action en fonction des informations fournies par les appareils de mesure.

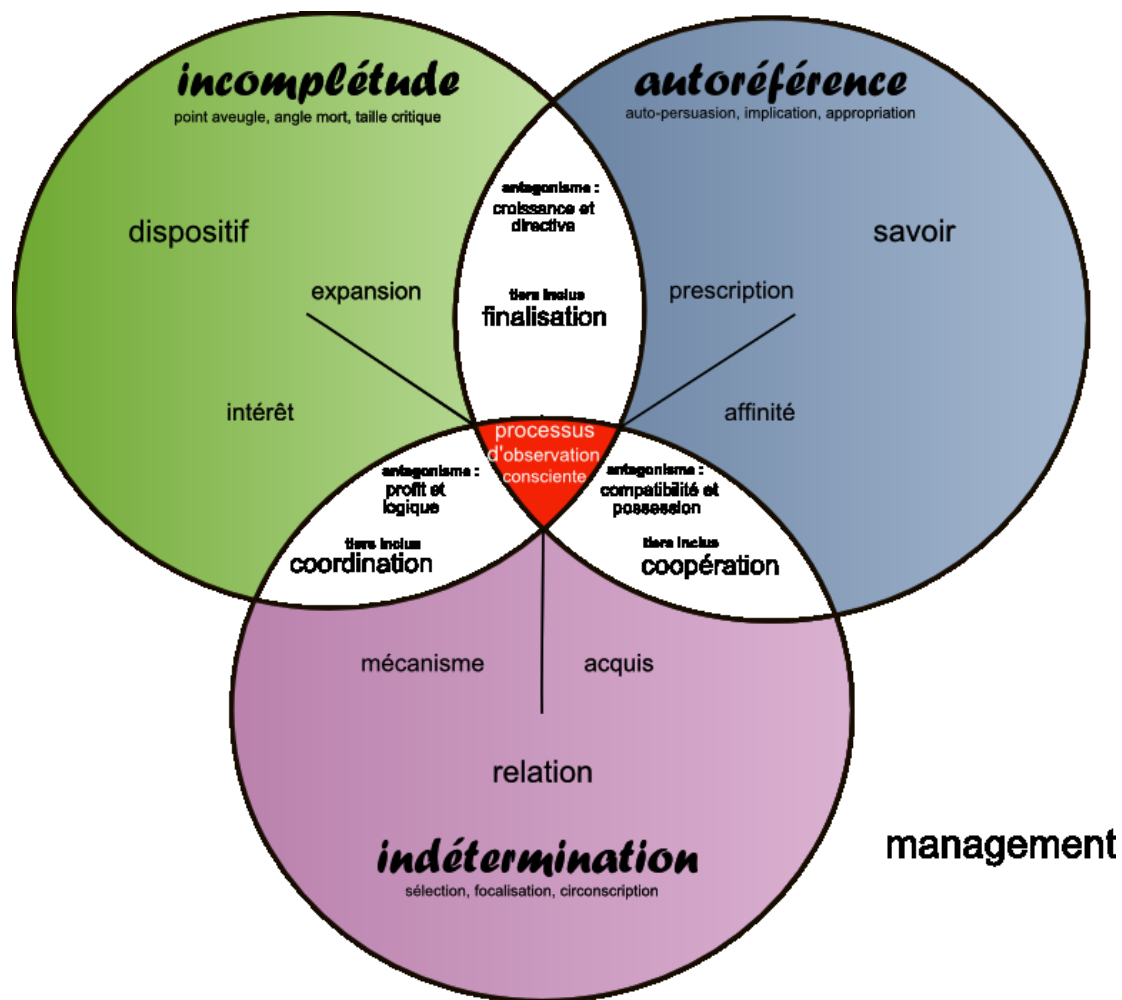
C'est ici qu'il est utile de revenir à la notion de limite : nous avons identifié **l'incomplétude** (là d'où je vois, je ne vois pas), **l'autoréférence** (dans le champ où il m'est donné de percevoir, je peux voir ce que je veux voir), **l'indétermination** (dans le champ où il m'est donné de percevoir, la précision de ma vision est sélective). Ces trois concepts fondamentaux sont appelés "invariants" car ils sont toujours présents dans le jeu de l'analyse.

Précisons que l'incomplétude n'est pas l'incomplet, l'autoréférence n'est pas l'égoïsme et l'indétermination n'est pas le flou.

La question maintenant est la mise en jeu dans une modélisation, de ces trois formes de limite ainsi nommées. Nous avons parlé plus tôt de la difficulté due aux antagonismes et aux dilemmes. La gouvernance en démocratie appelle l'art de gérer les oppositions pour agir dans le meilleur intérêt de tous au sein d'un gouvernement aux prises avec les raideurs et les crises du monde de la réalité.

Pour terminer cette introduction, voici un schéma sur un thème spécifique (ici management) créé à partir des éléments décrits plus haut et architecturés entre ces trois formes de limite qui assurent qu'aucune entreprise humaine ne pourra être complète, entièrement déterminée et radicalement objective. Ce schéma présente les éléments de départ d'un exercice qui exige une formation et du temps. L'explication de la pratique et de l'utilité d'un tel exercice dépasserait le temps et la taille allouée pour le présent texte dont ce n'est pas l'objet.

Le voici donc. Le "mode d'emploi" est consultable dans un livre intitulé : "Le partiel, le partial, le parcellaire". Préface d'Edgar Morin (2015). Gérard Gigand. Jean-Pierre Bréchet. Editions Opéra. Chronique Sociale.



Je nomme "Incomplétude, autoréférence et indétermination" "invariants" qu'on retrouve dans la présentation. C'est par rapport à eux que l'exercice se détermine selon des règles précises et rigoureuses. C'est l'objet d'une autre présentation.

GÉNÉRATION DU MILLÉNAIRE ET L'INFLUENCE DES RÉSEAUX SOCIAUX SUR L'EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE : L'EXEMPLE DE L'AFRIQUE ET DU CONGO

Author(s) / Auteur(s) :

Alphonse Christian IVINZA LEPAPA

Docteur en Sciences de Gestion (ULB, Solvay) ;

Professeur Honoraire de Gestion de la FWB (Belgique) ;

Professeur des Systèmes d'Information de Gestion (MIS) et de Télématique de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU), RDC

ivinza@hotmail.com

Abstract / Résumé :

Le concept des réseaux sociaux dans le langage courant se confond avec l'expression "réseau social" qui est utilisée pour parler des "médias sociaux". Un réseau social est un ensemble d'individus ou d'organisations reliés par des interactions sociales régulières. L'expression "médias sociaux" recouvre les différentes activités qui intègrent : la technologie, l'interaction sociale (entre individus ou groupes d'individus) et la création de contenu. Les médias sociaux utilisent l'intelligence collective dans un esprit de collaboration en ligne. Grâce à ces médias sociaux (moyens de communication sociale), les individus ou les groupes d'individus qui collaborent créent ensemble du contenu web, organisent ce contenu, indexent, modifient, commentent et combinent le contenu avec des créations personnelles.

Quelles sont les générations intéressées par ces réseaux sociaux ?

Point commun elles se reconnaissent sur le même fond : le paradigme digital (l'importance à accorder aux phénomènes numériques). Cela explique l'engouement aux réseaux sociaux entre les différentes générations (grand-père, grande -mère, père, mère, enfants, milieux académique et universitaire, milieux ruraux, milieux citadins) qui se servent des mêmes outils.

Quelle est l'influence des réseaux sociaux dans la démocratie en Afrique et au RD Congo ?

Les natifs de la génération Internet et du Millénaire vivent l'ère du numérique (ordinateur, baladeur, Gsm) et seraient les plus instruits de l'histoire humaine.

Les Africains et les congolais actuels sont tous enfants de ces deux générations, ils vivent l'ère du numérique (ordinateur, baladeur, Gsm) et devront être parmi les plus instruits de notre pays : ils sont nés dans la société du savoir et ils sont marqués par l'Internet comme les autres enfants du monde.

En raison de la mondialisation des Technologies de l'Information et de la communication (TIC) qui empêcherait l'usage de la liberté des échanges d'information dans les milieux africains.

Keywords / Mots-clés :

réseaux sociaux, réseau social, médias sociaux, paradigme digital, génération internet, génération du millénaire, ère du numérique

Génération du millénaire et l'influence des réseaux sociaux sur l'exercice de la démocratie : "L'exemple de l'Afrique et du Congo"

Dans cet article, nous présentons d'abord le concept de réseaux sociaux et les termes voisins de médias sociaux. Ensuite, nous résumons un découpage historique des générations. Les générations Internet et du Millénaire sont celles du savoir numérique. L'influence des réseaux sociaux sur la démocratie en Afrique est né du printemps arabe avec l'apparition du jeune rebelle numérique.

Les congolais actuels font partie des générations du savoir et n'échappe pas au paradigme digital.

Concept des Réseaux sociaux¹

Introduction

Un réseau social est un ensemble d'individus ou d'organisations reliés par des interactions sociales régulières.

Du point de vue académique, l'analyse des réseaux sociaux, se base sur

- la théorie des réseaux,
- l'usage des graphes,
- et l'analyse sociologique.

L'expression *réseau social* a été introduit par l'anthropologue australien John Arundel Barnes en 1954.

Concepts voisins

Cependant, dans le langage courant, l'expression "*réseau social*" est utilisée pour parler des "*médias sociaux*".

L'expression "*médias sociaux*" recouvre les différentes activités qui intègrent

- la technologie,
- l'interaction sociale (entre individus ou groupes d'individus),
- et la création de contenu.

Médias Sociaux, point de vue informatique

Andreas Kaplan et Michael Haenlein définissent les médias sociaux comme

"un groupe d'applications en ligne

- qui se fondent sur la philosophie et la technologie du net
- et permettent la création et l'échange du contenu généré par les utilisateurs".²

En d'autres termes, il s'agit d'un ensemble des applications en ligne permettant à l'internaute de s'inscrire, de se créer une identité virtuelle et de se constituer un réseau de connaissances personnelles et/ou professionnelles.

Intelligence du groupe pour les médias sociaux

Les médias sociaux utilisent l'intelligence collective dans un esprit de collaboration en ligne.

Grâce à ces médias sociaux (moyens de communication sociale), les individus ou les groupes d'individus qui :

- collaborent et créent ensemble du contenu web,
- organisent ce contenu,
- indexent, modifient, commentent et combinent le contenu avec des créations personnelles.

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9seau_social

² https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9seau_social

En d'autres termes, un réseau social fournit des outils de communication, d'échanges, de création et de partage d'informations ludiques ou professionnelles liées à l'actualité ou à un domaine d'expertise spécifique.

Les techniques

Les médias sociaux utilisent de nombreuses techniques parmi lesquelles, le web, les blogues, les wikis, le partage de photos,

- le vidéo-partage (YouTube), l'organisation de sorties amicales,
- les mondes virtuels, les micro blogues,
- l'avènement de 03B ?
- etc.

Du Web au Web 2.0

L'émergence des réseaux sociaux est liée aux révolutions technologiques et techniques :

- L'apparition de la technologie
- AJAX (JavaScript + XML) a permis des interactions plus rapides avec les pages Internet.

De ce fait, le nombre de membres de ces réseaux sociaux s'est allongé. D'une part car les interactions étant plus rapides, consulter Internet est devenu plus confortable. Mais d'autre part, car les utilisateurs prennent conscience de leur pouvoir d'interagir sur la toile. C'est ce qui a donné naissance au Web 2.0.

Liste des réseaux sociaux³

Depuis quelques années, les réseaux sociaux sont devenus des outils incontournables sur Internet.

Nous citerons **10 réseaux sociaux** qui ont dépassé un million d'utilisateurs actifs mensuels et expliciterons les trois premiers.

1. Facebook : 1,23 milliard d'utilisateurs

Facebook est aujourd'hui le seul réseau social qui dépasse le milliard. Sa croissance est encore forte malgré son âge (plus de 10 ans), notamment grâce à ceux qui accèdent à Facebook via mobile.

2. Tencent QQ : 798 millions d'utilisateurs

Tencent QQ n'a rien à voir avec Linux. Le service web chinois permet d'envoyer facilement des messages instantanés. En Asie, Tencent QQ est bien plus populaire que Skype !

3. Tencent Ozone : 623 millions d'utilisateurs

En 2005, l'entreprise Tencent lance Qzone, son nouveau réseau social.

Il permet de créer un blog, partager des infos et des photos, écouter de la musique et regarder des vidéos. Toute ressemblance avec un réseau social de Palo Alto ne peut être que fortuite.

4. Google+ : 359 millions d'utilisateurs

5. Skype : 280 millions d'utilisateurs

6. Twitter : 241 millions d'utilisateurs

7. RenRen : 194 millions d'utilisateurs

8. line : 202 millions d'utilisateurs

8. LinkedIn : 187 millions d'utilisateurs

9. Instagram : 150 millions d'utilisateurs

10. Nimbuzz : 150 millions d'utilisateurs.

³ COEFFE Thomas, *15 Réseaux sociaux qui ont dépassé les 100 millions d'utilisateurs*,
<http://www.blogdumoderateur.com/reseaux-sociaux-100-millions/>

Quelles générations pour les réseaux sociaux

"Selon Howe et Strauss (2000), une nouvelle génération naît approximativement tous les 20 ans. Alors que certains traits, valeurs, attitudes et comportements sont communs à plus d'une génération, il est reconnu que chaque génération possède un nombre important de caractéristiques qui lui sont propres."⁴

Un découpage historique des générations

En nous inspirant du découpage de Howe et Strauss présenté par Guy PARE, nous considérons aujourd'hui qu'il a existé six générations. Et nous pouvons même renchérir qu'une septième génération serait naissante à partir de 2017.

Tableau 1. Découpage historique des générations

Période de naissance	Découpage historique des générations
Avant 1925	Traditionalistes bâtisseurs
1925 - 1946	Traditionalistes silencieux
1947 - 1964	Baby - Boomers
1965 - 1976	Génération X
1977 - 1997	Génération Y ou Internet
Après 1997	Génération du millénaire
A partir de 2017	?

La première génération va de l'année 1901 jusque 1925, elle est formée des traditionalistes bâtisseurs. "Au retour de la Première Guerre mondiale, ils se sont mis à la tâche d'édifier une société nouvelle. Ils ont survécu à la Grande Dépression et ont entrepris de reconstruire la société. Puis, ils sont allés faire la Deuxième Guerre mondiale et, au retour, ont construit l'économie, les villes, les autoroutes, les chemins de fer et les lignes aériennes (.....). La force de caractère des membres de cette génération a été le moteur de son succès et de sa longévité. Discipline, oubli de soi, esprit d'équipe et volonté de contribuer au bien commun : voilà les valeurs fondamentales qui ont guidé cette génération."⁵

La deuxième génération est formée des traditionalistes silencieux, sont les personnes nées entre 1925 et 1946. "Les traditionalistes silencieux sont des enfants très protégés qui ont grandi en voyant leurs parents faire de lourds sacrifices pour eux. Ce groupe a regardé faire les bâtisseurs et s'est identifié à leurs valeur."⁶

Ces deux premières générations sont caractérisées par le respect des valeurs traditionnelles, d'où ils tirent l'appellation de traditionalistes.

La troisième génération est appelée "les baby-boomers" ce sont des personnes nées entre 1947 et 1964. Cette période est associée à une prospérité de la reprise économique de l'après-guerre. Cette prospérité a conduit "à l'optimisme et à de grands espoirs ayant incité les traditionalistes à avoir plusieurs enfants".⁷

"Un large fossé s'est creusé entre les valeurs, les attitudes et les actes des baby-boomers et ceux de leurs parents (traditionalistes). Parmi les raisons ayant favorisé le développement de ce fossé, on

⁴ PARE Guy, *La Génération Internet : un nouveau profil d'employés*, in *Revue internationale de Gestion*, volume 27, numéro 2, Été 2002, pages 46-53.

⁵ PARE Guy, op. cit., pages 46-53.

⁶ PARE Guy, *La Génération Internet : un nouveau profil d'employés*, in *Revue internationale de Gestion*, volume 27, numéro 2, Été 2002, pages 46-53.

⁷ PARE Guy, op.cit., pages 46-53.

trouve les nouvelles méthodes d'éducation, l'influence de la télévision et, surtout, la disparité de niveaux de scolarité." ⁸

La quatrième est appelée "génération X", elle est constituée des personnes qui sont nées entre 1965 et 1976. "Il s'agit d'une génération charnière qui a subi le passage de l'économie industrielle à la société du savoir (Cartier, 1999). À cet égard, elle vit les problèmes causés par la génération précédente : endettement individuel et national (obligation d'atteindre le déficit zéro, par exemple), détérioration de l'environnement urbain, rationalisation (*downsizing*) des entreprises, précarité des emplois, etc." ⁹¹⁰

La cinquième génération est appelée génération Internet, elle est constituée des personnes nées entre 1977 et 1997. Leurs parents sont en majorité issus de la génération des baby-boomers; car, ils sont nés avec le savoir. Les anglo-saxons appellent cette **génération Y, Digital natives, Net Generation, E – Generation ou Generation.com.** ¹¹

De même que la télévision a marqué l'éducation des baby-boomers, aujourd'hui l'internet est l'outil principal de cette génération. "Les enfants et les adolescents ont aujourd'hui recours à l'informatique dans une grande variété d'activités. Par exemple, ils utilisent des ordinateurs, de nombreux logiciels et surtout Internet pour étudier et faire leurs devoirs, pour se divertir en jouant à des jeux, en participant à des discussions en ligne et/ou en téléchargeant de la musique sur le Web, pour s'informer ou faire de la recherche en ligne sur des sujets qui les passionnent, pour conseiller leurs parents lorsqu'ils font des achats en ligne et pour gérer leurs finances personnelles, pour ne nommer que ces activités-là." ¹²

Les natifs de **la sixième génération, celle du millénaire** comporte les germes de la génération **Internet** ou **Y** et véhiculent les mêmes caractéristiques. Est-ce un prolongement de la génération précédente ? Howe et Strauss (2000) les appellent "**Millennials**". ¹³

Génération Internet (Y) et du Millénaire

Les enfants de la génération Internet (Y) et du Millénaire vivent l'ère du numérique (ordinateur, baladeur, Gsm) et seront les plus instruits de l'histoire humaine. Ils sont nés dans la société du savoir :

- ils sont marqués par l'internet (comme les "baby boomers" l'étaient par la télévision),
- en raison de la mondialisation des Technologies de l'Information (internet) les enfants et les adolescents du monde se ressemblent de plus en plus (ils ont une culture homogène).

La culture Internet "découle de l'utilisation des médias numériques et interactifs. Nous devons tous ouvrir l'oeil, rappelle Tapscott (1998), car la culture qui naît de l'expérience du cyberspace est annonciatrice de la culture que créeront ces jeunes demain, lorsqu'ils seront devenus les leaders de notre société et de nos organisations." ¹⁴

"À bien des égards, les jeunes de la génération Internet créent des collectivités de toutes sortes sur la Toile. Certains membres de ces collectivités sont des jeunes que l'on a rencontrés à l'école et que l'on fréquente en chair et en os, mais on constate que de plus en plus ces collectivités font place à d'autres membres. Ces communautés virtuelles aident les enfants à acquérir de la maturité car elles les obligent à se forger des valeurs, à faire preuve de jugement, à analyser, à évaluer, à critiquer et même à venir en aide à un autre. Cette interaction encourage la confiance en soi, bien que souvent on fasse appel au cybergroupe pour trouver du soutien émotionnel (Tapscott, 1998)." ¹⁵

⁸ PARE Guy, op. cit. pages 46-53.

⁹ PARE Guy, op. cit. pages 46-53.

¹⁰ PARE Guy, op. cit., pages 46-53.

¹¹ DARLES Lisa, **La Génération Y dans l'entreprise : challenge ou opportunité ?**, Séminaire Management et Organisations, Université de Grenoble, 2015, pages 9-10.

¹² PARE Guy, op. cit., pages 46-53.

¹³ DARLES Lisa, op. cit., 2015, pages 9-10.

¹⁴ PARE Guy, op. cit., pages 46-53.

¹⁵ PARE Guy, op. cit., pages 46-53.

Le point commun

Comment expliquer cet engouement aux réseaux sociaux entre les différentes générations (grand-père, grande -mère, enfants) qui se servent des mêmes outils (peut être pas de la même façon)?

Point commun : Ils se reconnaissent sur le même fond : le paradigme digital (l'importance à accorder aux phénomènes numériques).

"En raison de la mondialisation des technologies de l'information, et en particulier d'Internet, on constate que les enfants et les adolescents du monde se ressemblent de plus en plus. Leur culture est homogène : ils aiment les sensations fortes, les nouvelles expériences et les voyages. Ils veulent profiter de tout immédiatement. Leur accès à la connaissance est marqué par la globalité et l'instantanéité." ¹⁶

"Ils vivent dans un environnement beaucoup plus multiculturel et plurilingue, acceptant le fait qu'il puisse exister plusieurs façons de vivre (Cartier, 1999)." ¹⁷

Il y a une révolution à l'oeuvre dans la génération Internet. La mission de cette génération ne "sera pas de raser les vieilles institutions qui ne marchent plus, mais d'en construire de nouvelles qui marchent (Tapscott, 1998; Howe et Strauss, 2000)." ¹⁸

Quel réseau social ? Pour qui ?

Tous les réseaux sociaux visent à répandre le savoir de l'ère numérique

- à la génération Internet (enfants nés entre 1977 et 1997),
- et à la génération du millénaire (ceux qui naissent après 1997).

L'influence des réseaux sociaux sur l'exercice de la démocratie en Afrique

Les Africains et les congolais actuels sont en majorité, issus de ces deux générations, ils vivent l'ère du numérique (ordinateur, baladeur, Gsm) et devront être parmi les plus instruits de notre continent.

L'influence des réseaux sociaux sur l'exercice de la démocratie en Afrique

L'influence exemplaire des réseaux sociaux sur la démocratie en Afrique est celle des militants arabes sur Internet qui a abouti à des manifestations qui ont conduit à la chute de Ben Ali en Tunisie et de Moubarak en Egypte. C'était la première découverte de l'activisme démocratique en ligne dans le monde arabe que l'on caractérise par son fanatisme religieux et son arriération technologique.

Les soulèvements après les élections iraniennes de 2009 – ont été relayés partout dans le monde à travers Twitter. Sa réussite était certaine dans la mesure où, en Egypte, l'appel à la grève générale lancé sur les réseaux sociaux le 6 avril 2008 gardait toute son effervescence.

"A la faveur des événements en Tunisie puis en Egypte, sans oublier les autres foyers de protestation qui se multipliaient à l'époque, de la Péninsule arabe (Oman, Bahreïn, Yémen...) à l'extrémité marocaine du Maghreb, on a vu par conséquent surgir la figure inédite du "jeune rebelle arabe" dont le portrait – doté de caractéristiques ambiguës, comme une sorte d'hybride." ¹⁹

"Un jeune rebelle, produit par une génération qu'on disait pourtant perdue pour la politique, et dont la personnalité composite s'exprimait à travers une panoplie d'outils numériques (tablettes, réseaux sociaux, logiciels de montage, palette graphique...), alliés à une détestation (supposée) des pratiques extrémistes de l'islam." ²⁰

¹⁶ PARE Guy, op.cit., pages 46-53.

¹⁷ PARE Guy, op.cit., pages 46-53.

¹⁸ PARE Guy, op.cit., pages 46-53.

¹⁹GONZALEZ-QUIJANO Yves, « *Internet, le « Printemps arabe » et la dévaluation du cyberactivisme arabe* », *Égypte/Monde arabe*, Troisième série, 12 | 2015, mis en ligne le 25 mars 2015, consulté le 14 septembre 2016. URL : <http://ema.revues.org/3400>

²⁰GONZALEZ-QUIJANO Yves, op.cit.

"L'entrée en scène des jeunes rebelles du numérique accompagnait une mise en récit totalement inédite pour la région du "Printemps arabe", désormais appréhendé comme la "première révolution du troisième millénaire", une révolution témoignant, par son importance, de la capacité du numérique à produire des changements politiques radicaux. Sous le vent de folie qui balayait le monde arabe, avec la chute de deux longues dictatures et les inquiétudes de plus d'un régime dans la région, les scénarios ne s'intéressaient plus aux acteurs politiques traditionnels."²¹

L'influence des réseaux sociaux sur l'exercice de la démocratie au Congo

Génération Internet et du Millénaire au Congo

Les natifs de la génération Internet et du Millénaire vivent l'ère du numérique (ordinateur, baladeur, Gsm) et seraient les plus instruits de l'histoire humaine.

- Ils sont nés dans la société du savoir comme les autres enfants du monde,
- Ils sont marqués par l'internet comme les autres enfants du monde.

En raison de la mondialisation des Technologies de l'Information et de la communication (TIC), qui empêcherait l'usage de la liberté des échanges d'information dans les milieux africains.

Problématique de l'influence des réseaux sociaux sur la démocratie en au Congo

Les natifs des générations Internet et du Millénaire sont très **indépendants et autonomes**. Ce trait de caractère provient du fait qu'ils sont des chercheurs actifs d'informations et non pas des capteurs passifs. "Leur accès sans précédent à l'information leur donne aussi⁴⁹ la capacité d'acquérir le savoir nécessaire pour *vérifier les informations qui pourraient leur sembler erronées.*"

Le fait que ces deux générations soient **indépendants, autonomes et cherchent la vérité dérangeant souvent le pouvoir en place**. *C'est pourquoi au Congo, pour brouiller certaines informations, l'autorité ordonne la coupure des connexions internet parfois pendant toute une semaine. Cela s'observe aussi pour les chaînes de télévision turbulente qui disent trop vraies pour lesquelles on suspend la fréquence parfois pendant plusieurs mois.*

Les TIC font évoluer ces natifs "non pas vers l'exclusion, mais vers une plus grande inclusion sociale." **Internet pousse ces congolais à passer de la sphère locale à la sphère mondiale**. *Dans ces conditions, il est difficile d'empêcher ces générations de s'informer et d'établir la vérité, car leur migration de la sphère locale vers la sphère mondiale est irréversible.*

Réseaux de télécommunications au Congo

Un "réseau de télécommunications se compose de deux éléments : un élément tangible, l'infrastructure, et un élément intangible, les services."

L'infrastructure "est formée d'un ensemble de nœuds, systèmes informatiques, reliés entre eux et aux applications des adhérents par des lignes directes de télécommunications."

Les services peuvent être fournis par des organismes de télécommunications (service de base) ou par des sociétés de services (services à valeur ajoutée).

L'usage de l'internet au Congo est très répandu dans le pays. En l'absence d'une infrastructure filaire qui est à peine en installation (fibre optique), les connexions internet sont de très mauvaise qualité. Plusieurs opérateurs réseaux de téléphonie mobile (Vodacom, Airtel, Orange), proposent des connexions Wi-Fi tant bien que mal.

O3b Networks : Internet par satellite pour les pays émergents

O3b Networks est une alternative qui propose l'Internet par satellite pour les pays émergents.²² *C'est un opérateur de satellites de télécommunications*. Son siège social se situe à Jersey aux USA. Mais les systèmes au sol et le développement technique sont gérés par une filiale située à Englewood (USA).

²¹ GONZALEZ-QUIJANO Yves, op.cit.

²² IVINZA LEPAPA A. C., *Introduction à la Télématicque et aux réseaux informatiques*, Presses universitaires de Bruxelles, 2016, pages 50 et sq.

O3B est l'acronyme de *Other3 Billion*, c'est-à-dire les autres trois milliards de la population mondiale non couverte par Internet. Pour répondre aux besoins des populations des pays émergents ayant un très mauvais accès à l'Internet, *O3b Networks* parie sur le satellite. Dès 2005, *Greg Wyler*, le fondateur d'*O3b Networks* a parié sur le satellite plutôt que sur le développement d'infrastructures terrestres, pour réduire cette fracture numérique et apporter l'Internet à bas coût à 150 pays des marchés émergents d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et du Moyen- Orient.

Cette société développe une constellation de satellites Internet, construits par Thales Alenia Space. Les premiers lancements ont été opérés en ce mois de Mai 2016. Les Débits annoncés (*débit de 1, 25 Gbit/s.*) seront comparables à la fibre optique. *O3b Networks* va fournir aux opérateurs une "**capacité de trunking et de connectivité pour les réseaux de télécommunications à des débits et des temps de réponse comparables à ceux de la fibre optique**".

Pour utiliser les services Internet d'*O3b*, les utilisateurs devront souscrire à une offre de service auprès d'un opérateur télécom local (en RDC, par exemple *Orange, Airtel, Vodacom, etc.*) ou à un SRVA (*Vodanet, Tigônet, Innet, etc.*).

Le projet d'*O3b Networks* va déployer une constellation de satellites sur une orbite équatoriale, pour fournir un accès Internet très haut débit à bas prix, accessible au plus grand nombre d'habitants du tiers monde.

Le service d'Internet à haut débit sera délivré par une constellation de satellites en orbite moyenne dans le plan de l'équateur, à une altitude de 8 063 km, la durée de visibilité des satellites étant de 45 minutes. Cette orbite, avec une période de 288 minutes (5 révolutions par jour), permet un passage au-dessus du même point de l'équateur toutes les 6 heures, soit un déplacement d'un degré en longitude terrestre chaque minute.

Les antennes peuvent être pointées vers un point quelconque de la Terre en quelques minutes, rayonnant dans une surface de 500 km de diamètre. Ce type de pointage est intéressant pour les régions forestières comme celles des certaines provinces de la RDC qui ne peuvent être desservies par la fibre optique et les opérateurs mobiles avec leurs technologies actuelles.

Formulation systémique de l'influence des réseaux sociaux sur l'exercice de la démocratie

L'influence des réseaux sociaux sur l'exercice de la démocratie peut être modélisée dans la théorie des systèmes, suivant les aspects suivants (figure 2).

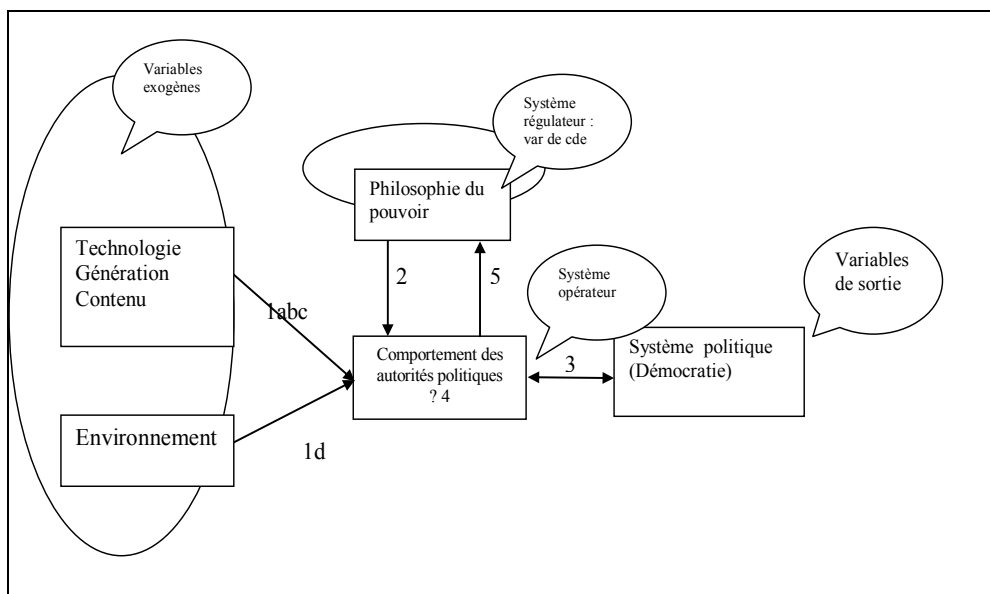
Ce modèle comprend sept composants ou sous-ensembles (Technologie, Génération, Contenu, Environnement, Pouvoir, Comportement des autorités politiques, Système politique), pouvant être regroupés grossièrement en quatre systèmes (système actif, système opérateur, système régulateur, système passif – voir figure 1).

Figure 1. Les composants du modèle

<p>Système actif = Variables d'entrée = Variables exogènes + variables de commande ou d'actions = Technologie, Génération, Contenu, Environnement, Pouvoir</p>
<p>Système passif = Variables de sortie = Système politique (démocratie)</p>
<p>Système opérateur = Comportement des autorités politiques</p>
<p>Système régulateur = Variables de commande ou d'actions = Philosophie du pouvoir</p>

Le système actif comprend les composants Technologie, Génération, Contenu, Environnement, Pouvoir, Comportement des autorités politiques, Système politique qui constituent les variables d'entrée. Les composants Technologie, Génération, Contenu, Environnement sont constitués des variables exogènes ou contingentes, alors que le composant Pouvoir regroupe les variables de commande.

Figure 2. Les composants du modèle d'influence des réseaux sociaux sur l'exercice de la démocratie



Le système opérateur est représenté dans notre modèle par le sous-ensemble (composant) comportement des autorités politiques. Il "subit les entrées et produit les sorties du système, mais il est guidé par les commandes imposées par le régulateur".²³

Le système opérateur effectue une transformation qualitative des entrées sorties et fonctionne comme un système causal indéterminé (incertain).

Un système régulateur a, en général, une triple fonction informationnelle : celle de capteur, de correcteur et d'effecteur. Il est, pour des raisons de simplicité du modèle, inclus dans le composant philosophie du pouvoir.

Le système passif qui donne l'état du système à la sortie avec la variable système politique qui détermine le type de démocratie adoptée (parlementaire, présidentielle, etc.).

Le modèle d'influence des réseaux sociaux sur la démocratie utilise deux types de couplage entre les différents composants : le couplage en série et le couplage par rétroaction qui sont utilisés dans les structures caténaire et cyclique. Pour des raisons de simplicité et parce que notre modèle n'est pas normatif, il n'exploite pas totalement le système contrôleur (ou régulateur) qui se limite au rôle de correcteur.

Conclusion Générale

Depuis l'apparition du jeune rebelle numérique arabe, les pays sub sahariens qui comptent en majorité dans sa population les natifs des générations Internet et du Millénaire, n'échappent pas au paradigme digital et constitue aujourd'hui la problématique dans l'exercice de la démocratie.

Ces natifs sont indépendants, autonomes et critiques. Ils n'échappent pas à la mondialisation comme phénomène global du point de vue économique et social.

²³ WALLISER Bernard, *Systèmes et Modèles*, Editions du Seuil, Paris, 1977, page 27.

Références

- DARLES Lisa, **La Génération Y dans l'entreprise : challenge ou opportunité ?**, Séminaire Management et Organisations, Université de Grenoble, 2015.
- DUBE Line et PARE Guy, *Les Technologies de l'Information et l'organisation à l'ère du virtuel employés*, in *Revue internationale de Gestion*, volume 24, numéro 2, Été 1999, pages 14-22.
- IVINZA LEPAPA Alphonse, " *Analyse de l'introduction de l'EDI dans les entreprises congolaises : une contribution à l'impact organisationnel des TI* ", Tome 1, EUE, 2010.
- IVINZA LEPAPA A. C., *Introduction à la Télématique et aux réseaux informatiques*, Presses universitaires de Bruxelles, 2016.
- IVINZA LEPAPA A. C., *Développement Economique de Mai-Ndombe : une vision stratégique*, Edition Bookelis, 2016, Paris.
- PARE Guy, *La Génération Internet : un nouveau profil d'employés*, in *Revue internationale de Gestion*, volume 27, numéro 2, Été 2002, pages 46-53.
- **Réseau social** Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9seau_social?oldid=122591320
- COEFFE Thomas, *15 Réseaux sociaux qui ont dépassé les 100 millions d'utilisateurs*, <http://www.blogdumoderateur.com/reseaux-sociaux-100-millions/>
- GONZALEZ-QUIJANO Yves, " *Internet, le "Printemps arabe" et la dévaluation du cyberactivisme arabe* ", *Égypte/Monde arabe*, Troisième série, 12 | 2015, mis en ligne le 25 mars 2015, consulté le 14 septembre 2016. URL : <http://ema.revues.org/3400>
- WALLISER Bernard, *Systèmes et Modèles : Introduction critique à l'analyse des systèmes*, Éditions du Seuil, Paris, 1977.

DE LA NÉCESSITÉ DE DÉSORDRE DANS LA DÉMOCRATIE

Author(s) / Auteur(s) :

Claude LAMBERT

Président de S&O ASBL, Vice-Président de l'UES

Formateur G.I.R.O.S. (Systémique des organisations)

cepehello@gmail.com

Abstract / Résumé :

Dans cet article, je propose de m'appuyer sur une évaluation de dysfonctionnement démocratique partagée par de nombreux citoyens. Pour ce faire, je propose d'appliquer la conjecture de Heinz Von Foerster à la société contemporaine. La conjecture de von Foerster décrit le rapport de causalité circulaire entre une totalité (par exemple, une collectivité humaine) et ses éléments (les individus qui la composent). Elle établit que plus les relations inter-individuelles sont "rigides" plus le comportement de la totalité apparaîtra aux éléments individuels qui la composent comme doté d'une dynamique propre qui échappe à leur maîtrise alors qu'elle sera d'autant plus prédictible par un observateur extérieur.

C'est ainsi que je montrerai comment les relations entre les acteurs de nos sociétés sont dominées par le paradigme de l'échange marchand basé sur la quantification, l'équivalence et la liberté des acteurs. D'un point de vue éthique, on ne peut que se féliciter de la liberté ainsi permise. Au-delà du contenu de ce type de relation, je fais l'hypothèse qu'elles ont par nature un caractère rigide et prédictible dans la forme, rencontrant ainsi les conditions d'application de la conjecture de H. von Foerster. Ceci se manifeste par un sentiment régulièrement partagé que la totalité est guidée ou manipulée par un "pouvoir obscur" ou "main invisible". A la recherche de sens, cette perception alimente et justifie les discours populistes et les théories du complot. Cependant, on ne peut se satisfaire de cette explication en invitant les acteurs de l'intérieur à adopter le point de vue de l'observateur extérieur. Les deux objectivités – de l'intérieur et de l'extérieur - se valent selon le point de vue. Il est donc utile de rester au niveau du monde-vécu et d'explorer un angle de vue alternatif. C'est ainsi que l'on peut mettre en rapport la liberté individuelle permise par le marché vis-à-vis de la liberté d'engagement dans la vie sociale. Cette dernière est rencontrée au sein d'une communauté animée par le paradigme du don-contredon au sens de Marcel Mauss. Le paradigme du don se manifeste aujourd'hui dans les formes d'associations informelles : associations de voisins, réseaux d'échanges, mouvements de militance morale... La relation qui s'établit par le don a un caractère imprédictible et incertain qui tranche avec la "simplicité" et univocité de la relation marchande. Ce caractère incertain du don-contredon introduit dans la société de l'inattendu, ce qui d'un point de vue systémique est favorable à l'innovation et l'adaptation. On ne peut alors que s'inquiéter de la tendance actuelle à la marchandisation du service public, la professionnalisation du service aux personnes, à l'application des critères du marché au fonctionnement des associations du secteur non-marchand... Cette tendance représente une réduction de la complexité sociale favorable à la rigidification des relations. Il ne s'agit pas ici de faire le procès du paradigme de l'échange marchand car il assure l'indépendance et l'accès à l'étranger au réseau d'échange. Il s'agit de suggérer une multiplicité des typologies de relations. C'est ainsi que d'un point de vue systémique, on ne peut que se féliciter d'une certaine forme de désordre social. Le régime démocratique accueille par définition conflit, débat et diversité de comportements.

Keywords / Mots-clés :

Liberté, désordre, adaptation, institution, association

Systémique et systèmes humains

Il peut être utile de signaler ou rappeler que la cybernétique et la systémique des années 1950 ont donné l'illusion de la possibilité de la commande et du contrôle. Initialement appliquées aux systèmes "mécaniques", la tentation d'extrapolation aux systèmes vivants et humains a très rapidement montré ses limites. Ces premières théories ne sont plus considérées aujourd'hui que contextuellement adaptées à des systèmes fermés ou mécaniques et sur une temporalité courte. D'un point de vue systémique, il

est donc improbable de proposer un regard sur la démocratie qui serait orienté par le mythe d'un pouvoir centralisé. Des tentatives de gouvernement cybernétique ont montré leur limite (voir le projet chilien Cybersin¹). Largement répondue, la théorie systémique et cybernétique doivent d'abord être comprise comme une grammaire commune à plusieurs disciplines scientifiques. Elles tendent à éclairer des phénomènes et des situations grâce à des principes communs partagés entre disciplines. Aujourd'hui les principes majeurs qui animent la théorie systémique sont ceux de l'auto-organisation et de l'autopoïèse (selon Varela), de la bifurcation et de l'émergence voire de l'incertitude, de l'incomplétude, Dans ses derniers développements, la commande et le contrôle font place à des actions non-invasives et non-directives dès qu'il s'agit de systèmes complexes tel que les systèmes humains et sociaux selon les travaux du Prof. Gianfranco Minati².

Enfin, il est intéressant de préciser un aspect de l'application de la systémique dans le domaine du vivant et du social pour lequel la diversité des comportements au sein d'un système est un aspect essentiel. Cette diversité intervient dans la capacité d'adaptation de l'organisme ou de l'organisation immergé dans un contexte (voir : "la variété requise", selon R. Ashby). D'autre part, l'ouverture des frontières - ou membranes si l'on parle de cellule - est une condition du maintien d'un système dans le temps ; la fermeture des frontières entraînant le système à la disparition à moyen terme.

Auto-organisation, diversité, actions non-invasives sont autant de principes du vivant qui invite le systémicien à la prudence devant des approches centralisées et autoritaire lorsque l'on évoque la démocratie.

Systémique dans le langage courant

Dans le langage courant, le terme "système" et "systémique" sont régulièrement utilisés par la presse, les réseaux sociaux et par les représentants politiques. Pour le systémicien, il peut être irritant que cet usage soit réducteur voire péjoratif ou qu'il soit utilisé en vue de symboliser un dysfonctionnement social, économique ou politique. Parmi les usages courant, j'en relève deux : "crise systémique" et le "Système".

L'usage de l'expression "crise systémique" est facile à traduire en termes de principes systémiques. En effet, on peut traduire cela comme une combinaison de la circularité et de la (non-)régulation. On peut le comprendre par le fait qu'une impulsion sur un élément situé dans un ensemble d'éléments liés de manière circulaire se transmet de proche en proche dans la boucle rendant le fonctionnement hors de contrôle, à moins d'y ajouter une boucle de rétroaction négative.

Par contre, l'usage du terme "Système" peut s'interpréter pour celui qui l'utilise dans le sens d'un pouvoir caché qui renvoie à un sentiment d'impuissance de l'individu par rapport à une totalité. Dans ce sens, le terme sert comme la réification et l'identification d'un groupe responsable du dysfonctionnement social, économique ou politique. Si ce sentiment est partagé, il est légitime de ne pas le nier et de le respecter comme tel afin envisager les éventuelles réponses et implications du point de vue de la théorie des systèmes.

Le "système" envisagé comme aliénation

C'est ainsi que régulièrement nos démocraties souffrent d'un sentiment partagé par une part plus ou moins grande des citoyens qu'il existe au-delà du pouvoir démocratiquement élu, un ou plusieurs groupes plus ou moins secret. Ce ou ces groupes sont réellement aux commandes et manipule le fonctionnement afin de satisfaire ses intérêts au dépend de la population. Ce groupe peut être défini de manière diffuse sous des termes vagues dont celui de "système" ou identifié à une communauté d'intérêt ou d'obédience. Tour à tour, cela peut être les banques, un ou plusieurs lobbying, une

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet_Cybersyn

²Minati, Gianfranco. *Towards a Post-Bertalanffy Systemics*. New York, NY: Springer Science+Business Media, 2015. P.211 – 217

communauté d'appartenance idéologique ou religieuse... C'est ainsi que ce sentiment donne lieu aux différentes théories dites du complot et sert d'argument à des mouvements populistes.

Je ne veux pas prétendre que le complot et le secret n'existe pas. Etant secret et inaccessible, je propose d'explorer une autre voie qui ouvre les possibilités de futur. En effet, si la manipulation était toujours vérifiée, elle ne donnerait aux citoyens que peu d'options si ce n'est la résignation, voire la violence visant à éliminer le ou les responsables.

La systémique pour changer de point de vue

Je propose un retournement du point de vue afin d'ouvrir de nouvelles perspectives tout en respectant sentiment partagé d'être guidé par un pouvoir obscur. C'est ainsi que je fais référence à Heinz Von Foerster et à la conjecture qui porte son nom. Elle s'énonce ainsi : "La conjecture de von Foerster décrit le rapport de causalité circulaire entre une totalité (par exemple, une collectivité humaine) et ses éléments (les individus qui la composent). Elle établit que plus les relations inter-individuelles sont "rigides" (plus l'influence sociale est forte) plus le comportement de la totalité apparaîtra aux éléments individuels qui la composent comme doté d'une dynamique propre qui échappe à leur maîtrise alors qu'elle sera d'autant plus prédictible par un observateur extérieur."³

Cette conjecture nous enseigne que dans une société, si les relations entre les acteurs ont un caractère mécanique ou trivial, alors les acteurs ont une perception du fonctionnement global qui s'autonomise comme mu par une "volonté" qui leur échappe. Il est alors légitime pour ces acteurs de vouloir attribuer ce fonctionnement qui leur échappe à un pouvoir extérieur qui se concrétise par la matérialisation d'un groupe quelconque. Il est naturel de donner du sens à ce sentiment et la démarche d'identifier le ou les coupables qui sont aux commandes est de bon sens. Cependant, si l'on suit la conjecture, le fonctionnement global n'est commandé par personne mais corrélé à la typologie de relation inter-individuelle, celle-ci s'inscrivant dans la relation circulaire qu'elle entretient avec la totalité.

Une analogie de ce phénomène peut être celui des essaims ou par exemple, le vol des étourneaux. Les travaux de Gianfranco Minati sur le concept de "Collective Beings"⁴ peut nous inspirer. L'hypothèse la plus courante et qui a fait l'objet de simulations est que les règles qui régissent les comportements des étourneaux sont simples et triviales en conformité avec l'exigence de la conjecture : une vitesse, une distance minimale et maximale par rapport à son voisin immédiat suffisent à expliquer le fonctionnement global de l'essaim.

A la différence des étourneaux, l'humain est un inventeur de sens et ne se contente pas de suivre le mouvement sans s'interroger sur la causalité des phénomènes qui l'entourent. A tout événement, il cherche à donner du sens : que ce soit par la recherche des causes, du coupable, par la recherche de l'utilité, Et si la logique et le raisonnement ne le permet pas il fera appel à la pensée magique. C'est ainsi que par respect pour ce besoin de donner du sens, il est utile de poursuivre l'exploration.

Mais alors quels seraient la nature des relations rigides ou triviales qui lient les acteurs au sein de la démocratie ? Cela est d'autant plus paradoxal de proposer que les relations "dominantes" entre les acteurs d'une démocratie puissent être rigides alors que la démocratie entend promouvoir la liberté individuelle. Le propos n'est pas ici de nier l'effectivité du respect de principe de la liberté

³ Andreewsky, Evelyne, and Robert Delorme, eds. *Seconde Cybernétique et Complexité: Rencontres Avec Heinz von Foerster*. Collection Ingénium. Paris: L'Harmattan, 2006. P.64

⁴ Gianfranco Minati. *Collective Beings*. Contemporary Systems Thinking. Boston, MA: Springer US, 2006.

individuelle mais de proposer de cadrer la conception de la liberté individuelle telle qu'elle est proposée au sein du paradigme dominant. En effet, la liberté individuelle est avant tout celle du marché économique selon ses principes fondateurs. Le postulat adopté par la majorité et qui n'est plus négocié que par peu d'acteurs est que les interactions entre les acteurs sont animées par la liberté des liens entre des acteurs agissant afin de satisfaire leurs intérêts. Cela s'exprime notamment par des expressions du type "win-win". Le gagnant-gagnant s'appuie sur des interactions entre acteurs qui vise à l'équivalence dans l'échange et à la comptabilisation de ce qui circule entre les acteurs. C'est ainsi que les acteurs, s'appuyant sur les postulats de l'échange marchand conservent leur liberté. En effet, une fois une transaction économique effectuée, il ne subsiste aucun lien entre les acteurs, ceci garantissant ainsi leur liberté. Animé par ce postulat, les liens entre acteurs sont non seulement distendus mais également prévisibles. C'est ainsi que je propose d'affirmer que la liberté définie selon le postulat du marché a pour conséquence la rigidification des relations entre les acteurs dans le sens de la prédictibilité et d'une rigidification croissante.

Si les relations entre les acteurs sont dominées par le paradigme de l'échange marchand, elles sont prévisibles. Si c'est le cas, cela corrobore l'application de la conjecture de Von Foester à une société démocratique qui est animé par la liberté entendue comme celle défendue par les postulats du marché.

Au point où nous en sommes, nous avons pris le point de vue de l'observateur extérieur tel que décrit par la conjecture. Nous pourrions donc nous arrêter ici et viser à diffuser ce message avec l'espoir que cela fasse l'effet d'une prise de conscience dans les populations en ayant montré que la liberté permise par le marché fini par l'aveuglement et le sentiment d'impuissance par rapport au fonctionnement global. Et cela est théoriquement justifiable. Je crains fort que cela relève d'un faux espoir que de croire que tous les acteurs adoptent le regard de l'observateur extérieur au système. Cela est d'autant plus improbable que si l'on suit Von Foerster dans sa conjecture, du point de vue des acteurs de l'intérieur le fonctionnement est perçu et ressenti objectivement comme leur échappant et animé comme par une main invisible. Cette objectivité de l'intérieur n'a ni plus ni moins de valeur que le point de vue de l'observateur extérieur. Il est donc inutile de vouloir opposer ces deux objectivités ou de vouloir prétendre à ce que tous les acteurs adoptent le point de vue de l'observateur extérieur d'autant plus que ce point de vue va s'opposer à la perception quotidienne animé par des ressentis.

L'Etat comme régulateur ?

Une tentation pourrait alors d'amener le changement par l'édiction de nouvelles normes provenant de l'Etat ou du pouvoir politique. L'Etat entretient avec le citoyen une relation hiérarchique. Dans une démocratie, il entretient des boucles de rétroaction avec les citoyens. Dans ces boucles, de nombreuses informations se perdent. La capacité adaptative de l'Etat est relativement limitée. Il ne peut à lui seul répondre aux variations provenant de l'environnement. Comme le dit Godbout : *"L'Etat est une hiérarchie, mais inclusive, non enchevêtrée, sans boucle, si ce n'est la boucle simple minimale du feedback. Les appareils sont des sens uniques, ce qui évite certains problèmes (la rencontre et l'accident, les rapports de domination par le don, etc ...), mais diminue d'autant la souplesse du système. Tout ce qui circule passe dans un centre avant de repartir dans l'autre sens, y laissant d'ailleurs une partie de son contenu à chaque étape, ce qui fait que ce qui circule arrive beaucoup plus réduit qu'au départ. La seule possibilité de retour est le feedback, c'est-à-dire le fait que le système ne retienne de l'extérieur que ce qu'il veut bien retenir. Alors que dans la boucle étrange, l'extérieur impose des choses au système. Il y a interaction dynamique. Pour sa part, le marché est un réseau enchevêtré, mais non hiérarchique. C'est pourquoi c'est également une boucle simple."*⁵

⁵ Godbout, Jacques, and Alain Caillé. *L' esprit du don*. Nachdr. Sciences humaines et sociales 86. Paris: La Découverte Poche, 2010. P.281

D'autre part, L'histoire récente nous a montré que la remise en question de la liberté individuelle - animée par le paradigme du marché- a de nombreux effets pervers dont les conséquences sont bien pires. (voir les échecs de la planification dans les régimes totalitaires).

Démocratie et réseaux informels ?

Il est dans toutes les sociétés des interactions entre les acteurs qui se concrétisent par des liens qui ne répondent pas aux postulats de l'échange marchand. Ces relations sont celle qui animent la socialité primaire. La socialité primaire est animée par un paradigme différent de celui de l'échange marchand caractérisé par l'équivalence dans l'échange, l'indépendance des acteurs. Il s'agit ici de rappeler les principes du paradigme du don au sens maussien. Le paradigme du don n'est pas animé par le postulat de l'équivalence. Le paradigme du don anime la socialité primaire et les communautés. Certains auteurs ont voulu mettre en parallèle don et marché. Ce faisant, ils montrent que le don crée une dépendance entre les acteurs qui va à l'encontre de sa liberté individuelle. Pourtant, le don est avant tout animé par la liberté des acteurs de participer ou non au cycle du don. Dans un système animé par le don, les acteurs se lient entre eux volontairement et en dehors de tout contrat négocié. La recherche de l'équivalence dans l'échange ne fait pas partie de l'échange. Le don implique l'imprévisibilité et l'inconditionnalité. Le don n'est pas prescriptible et échappe à un pouvoir central. Le don est typiquement une forme d'échange paradoxal car il implique la liberté de l'acteur tout en le liant à d'autres par des "dettes mutuellement acceptées". Il ne relève ni de l'individualisme propre au marché, ni de l'holisme propre à une société totalitaire.

Le don introduit dans une société une forme d'incertitude qui n'est pas de nature angoissante comme peut l'être l'incertitude qui se manifeste dans l'imprédictibilité du futur.

Cela dit, cela ne donne toujours pas de piste pour un renouvellement démocratique. Par contre, je postule que notre fonctionnement social et le rapport qu'entretienne la société civile et l'état en étendant les règles du marché à tous les secteurs de la société finissent par empêcher toute possibilité d'émergence de l'innovation sociale. La prise de conscience essentielle est celle d'accepter le désordre comme source d'innovation en s'abstenant de vouloir institutionnaliser rapidement toute émergence des mouvements. Il s'agit de favoriser et faciliter l'émergence d'espace public au sens d'Habermas. Il s'agit de favoriser le développement associatif informel car une fois institutionnalisés ils perdent de leur spontanéité.

Ce qui est proposé ici relève de l'adoption d'une pensée et d'une action complexe. D'un point de vue idéologique, le communautarisme va privilégier le lien primaire propre au don. Ce type de lien exclu logiquement l'étranger. Du point de vue du marché, les relations entre les acteurs sont gouvernées par l'échange basé sur l'équivalence dans lequel tous les acteurs ont accès peu importe leur origine communautaire. Une proposition sociale qui s'appuierait sur la théorie systémique et cybernétique inviterait au développement d'une société associant les deux formes de relations sans prétendre réduire l'une à l'autre. Cela implique une réforme de l'éducation qui rendrait le citoyen capable de prendre de la distance par rapport à la perception des phénomènes et dans l'évaluation des situations qui se présentent à lui mais également acteur et participant de l'espace public. Cela implique également une réforme de la gouvernance démocratique qui serait à l'écoute de l'association de fait, des mouvements sociaux et qui résisterait à la tentation de l'institutionnalisation.

Ce qui va contre cette possibilité : l'institutionnalisation des services à la population, la contractualisation et la professionnalisation des fonctions socialisatrices sont des facteurs inquiétant et qui vont à l'encontre de l'expression démocratique. Le soupçon vis-à-vis de toute forme d'organisation non institutionnelle est un autre facteur. La spécialisation des services d'aides rend aveugle.

Ce que l'on observe et qui est source d'espoir : G1000, indignés, soutien aux immigrés, Nuits-Debouts sont autant de mouvements qui marquent l'actualité et qui sont animés de l'intérieur en grande partie par des relations basées sur l'aspiration au paradigme du don. Ces mouvements ont une identité fragile qui se transforme dès qu'ils s'institutionnalisent. Les réseaux locaux d'échanges de savoirs et de services, les associations de voisins, les différentes formes d'économies locales qui sont autant d'organisations qui sont fondées en grande partie sur un fonctionnement informel.

Ce que l'on observe et qui est contreproductif : des mouvements politiques animés par des personnes qui ressentent légitimement que le fonctionnement du système leur échappe et qui réifie ce fonctionnement en identifiant un groupe ou une communauté comme étant aux commandes alors qu'il s'agit d'une forme d'auto-organisation. Des décisions politiques maladroites qui visent à institutionnaliser les associations dont le fonctionnement est communautaire. Les associations elles-mêmes qui sont dans l'illusion qu'en institutionnalisant leur fonctionnement elles ne changent pas d'identité. Et enfin le citoyen qui ne s'éduque pas à une distanciation par rapport aux situations vécues.

En conclusion

La démocratie étant un régime qui se fonde sur la diversité et le conflit (sans violence) est le seul régime qui permet le développement social et individuel. Là où la démocratie actuelle montre ses limites est qu'elle adopte de manière uniforme le paradigme de l'échange marchand aussi bien dans les évaluations, les décisions, les discours et l'action.

Au-delà des modalités institutionnelles d'application du régime démocratique (vote, élection, tirage au sort, ...), il est intéressant de se questionner sur le rapport éventuel entre les relations entre les éléments et la totalité qui en émerge. Le challenge est de développer la capacité au sein de la population d'agir et de choisir au sein d'une dialogique.

Ce que j'ai tenté de montrer dans cet article, c'est que la domination de l'échange marchand introduit des dysfonctionnements. Ce diagnostic de dysfonctionnement n'est pas justifié par une position idéologique mais par le fait que l'échange marchand lie les acteurs dans des relations rigides, prédictibles qui les rend aveugle et impuissant face au fonctionnement global. Si ce développement rejoint des positions idéologiques déjà présente dans le paysage politique le fondement n'est pas basé sur un jugement de valeur mais sur l'application d'un simple théorème issue de la cybernétique. Cela dépassionnalise un débat éventuel mais cela ne donne pas plus de valeur de vérité. La conjecture ouvre cependant des pistes d'actions possibles aussi bien au citoyen qui participant dans l'espace public gagne en influence sur le fonctionnement pour peu que le politique et l'associatif résiste à la tentation d'y projeter le modèle de l'échange marchand et/ou de l'institutionnalisation.

Comme Alain Caillé le commente : "Retenons-en qu'il existe un lien privilégié entre association et démocratie. Que, comme le don et le politique, ils sont une seule et même chose, mais à une échelle différente. Cette hypothèse est de nature à lancer l'interrogation sur la place de la démocratie dans nos sociétés sur des pistes nouvelles. Car le sort de la démocratie ne se joue pas seulement au niveau d'un pacte collectif tacite, au niveau politique ; pas seulement au niveau de la politique instituée, au niveau de ce qu'on pourrait appeler les espaces publics secondaires. Elle se jouent aussi, et peut-être d'abord, au sein de ces espaces publics primaires que constituent les associations."⁶

"Les sociétés en voie de mondialisation ne renoueront avec une démocratie effective – au-delà du libre choix offert au consommateur et de la jouissance de protections sociales minimales – que si un nombre significatif d'associations variées permettent aux individus d'expérimenter des formes de vivre-

⁶ Alain Caillé. *Anthropologie du don: le tiers paradigme*. Paris: Découverte, 2007. P.134

ensemble autonomes tant vis-à-vis de la logique du marché que de celle de l'administration, et capable de contester leur hégémonie au nom de cette autonomie. Réciproquement, l'Etat comme le marché ont en fait besoin de cette force de contestation qui les empêche de devenir autiste et bêtes. Face aux incertitudes et à la faiblesse de la militance spontanée, il est permis de se demander si l'Etat et les partis politiques n'auraient pas bizarrement intérêt – un intérêt éclairé et bien compris à long terme – à tout faire pour susciter cette autonomie."⁷

Si cela semble une tâche inaccessible, je suis optimiste quant au fonctionnement actuel d'une partie de la jeune génération. Elle semble se défaire de deux mythes qui animent encore probablement l'ancienne génération : l'idéologie et le leader d'opinion. J'observe qu'une franche de la jeunesse n'est plus en quête d'un leader et qu'elle ne se situe plus dans la démarche idéologique. Cette tendance est favorable au fonctionnement en réseau et à la décentralisation. Ce qui peut paraître comme un désintérêt pour la politique et les affaires publiques peut également être interpréter comme l'émergence d'une nouvelle manière de s'organiser collectivement qui nous échappe encore.

Références

- Andreewsky, Evelyne, and Robert Delorme, eds. *Seconde Cybernétique et Complexité: Rencontres Avec Heinz von Foerster*. Collection Ingénium. Paris: L'Harmattan, 2006.
- Minati, Gianfranco. *Towards a Post-Bertalanffy Systemics*. New York, NY: Springer Science+Business Media, 2015.
- Gianfranco Minati. *Collective Beings*. Contemporary Systems Thinking. Boston, MA: Springer US, 2006.
- Chaniel, Philippe, ed. *La Société Vue Du Don: Manuel de Sociologie Anti-Utilitariste Appliquée*. Textes à L'appui. La Bibliothèque Du MAUSS. Paris: La Découverte, 2008.
- Godbout, Jacques, and Alain Caillé. *L'esprit du don*. Nachdr. Sciences humaines et sociales 86. Paris: La Découverte Poche, 2010.
- Alain Caillé. *Anthropologie du don: le tiers paradigme*. Paris: Découverte, 2007.

⁷ Chaniel, Philippe, ed. *La Société Vue Du Don: Manuel de Sociologie Anti-Utilitariste Appliquée*. Textes à L'appui. La Bibliothèque Du MAUSS. Paris: La Découverte, 2008 p.362

LA FRONTIÈRE : UN IMPÉRATIF EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Author(s) / Auteur(s) :

Alexandre MAKAROVITSCH

Professeur associé à l'IMA/UCO

Membre de l'Institut Frédérik R.Bull, de l'AFSCET, des groupes Grec-O et Emergence

amakarovitsch@gmail.com

Abstract / Résumé :

Ce rapide tour d'horizon, à comme but de sensibiliser le lecteur aux frontières dans le cadre des systèmes. Il s'agira dans une première partie de les décrire, de les positionner, de donner quelques exemples afin de montrer leur importance et leur utilité.

Dans une deuxième partie, l'accent est mis sur les processus de gouvernance, notamment dans les démocraties. Elles sont indispensables comme outil dans le cadre d'une approche systémique, elle-même indispensable quand on traite de la gouvernance des systèmes complexes comme les sociétés actuelles, comme les entreprises, les institutions.

Un point à ne pas négliger en matière de prise en compte des frontières, est l'éducation.

Ce document ne s'occupe pas des problèmes classiques de frontières géographiques et méta-géographiques, le sujet étant amplement traité par ailleurs.

Keywords / Mots-clés :

système, systémique, frontière, gouvernance, formation

INTRODUCTION

Ceci est un très court aperçu du domaine des frontières, notamment vues sous l'angle de la gouvernance. Il est nécessaire d'abord, de positionner ce concept de frontières dans le cadre de l'approche systémique, cette dernière étant l'outil qui nous semble le plus adapté, et le plus efficace, pour tenter de résoudre les problèmes difficiles que pose le monde complexe dans lequel nous vivons.

Aujourd'hui, les mots changement, transition, transdisciplinarité, vitesse, accélération, gouvernance, sont couramment utilisés. "Frontières", même si il n'est pas souvent entendu, est au cœur de la problématique posée par la complexité.

Qu'est-ce qu'une frontière ? Quel est son sens et sa réalité opérationnelle aujourd'hui, dans notre monde ?

IL est à noter dès le départ, qu'un monde sans frontières est une illusion, de plus, dangereuse. Comme le dit Michel Foucher : "...le monde pour être viable, a besoin de frontières...".



Figure 1. Une frontières.

La frontière est une caractéristique essentielle des systèmes. Un système est un artefact et la frontière aussi. Elle se situe au premier plan de la démarche systémique en tant que caractéristique essentielle d'un système. Elle permet de mieux comprendre un système dans son ensemble et dans ses relations internes ou avec son environnement.

Habituellement, une frontière sépare, clôt, délimite un dedans d'un dehors (par exemple une maison, un tore, un pays...). Elle a une structure, fonctionne et change. Elle ne disparaît pas, et comme l'observe Régis Debray, "La frontière survit à ses métamorphoses. Invincible parce que bonne à penser..."

Dans le cas de la bouteille de Klein qui n'a ni dedans ni dehors, la frontière délimite ce qui est de ce qui n'est pas l'objet. La bouteille de Klein idéale n'existe pas au sens matériel du terme ; il y a une frontière mais juste pour indiquer une structure qui pose certains interdits, qui est en fait un monde en elle-même.

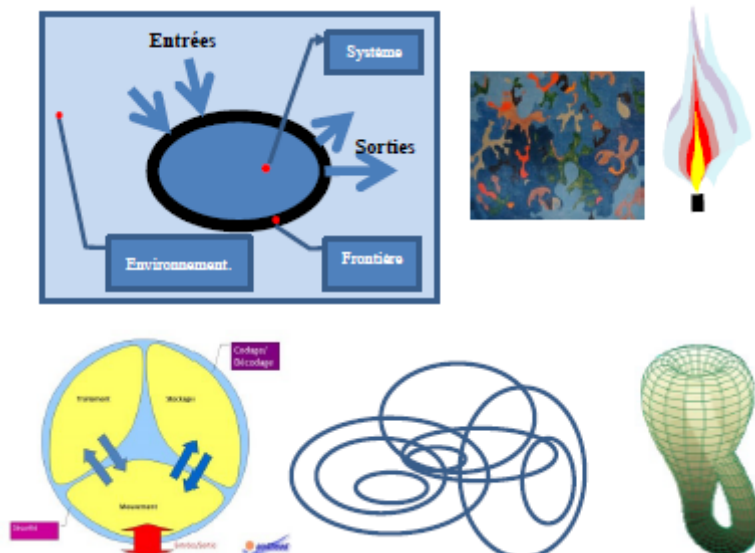


Figure 2. Des frontières.

Une frontière peut se constater par, entre autres, un manque de liberté (entrer et sortir n'est pas le même problème), ou par un objectif à atteindre ou à dépasser.

En systémique classique, on distingue quatre types de frontière (d'après Bernard Walliser) : nette, stable, instable, floue (ex : la table, le bord de mer, la personne), ou des combinaisons deux à deux - (ex : une ethnie - stable et floue, une flamme - instable et floue)... mais on peut ajouter aussi: visible

(opaque, transparente ou translucide à différents degrés), invisible, permanente ou temporaire, matérielle ou immatérielle, légale ou non-légiférée, perméable ou imperméable.

Les frontières se définissent dans un référentiel à dimensions multiples :

- l'espace tridimensionnel,
- le temps, notamment les dimensions historique et prévisionnelle,
- les acteurs (ou agents) avec leurs langues, patrimoines, cultures (chacune ayant plusieurs dimensions)
- les interactions, des agents ou de systèmes et sous-systèmes,
- le contexte, ayant à chaque moment une importance différente en fonction de positions, conjonctures,

La notion de frontière est indispensable à notre réflexion, pour notre approche de la réalité. Il est à noter que la plupart des animaux a un sens inné de la frontière et les moyens correspondants pour la matérialiser. La capacité d'abstraction et la réflexion autour de ce concept et de ses implications, notamment dans les processus de gouvernance, est en revanche humaine.

Chacune de ces dimensions ont à chaque moment une importance différente, en fonction d'une conjoncture, d'un contexte, d'une situation.

Communiquer c'est établir et/ou changer des frontières. Les frontières entre émetteur et récepteur sont multiples et de natures différentes (ex : langue, culture, obstacles, brouillage...). Des processus voisins de la communication, comme la formation, sont eux aussi à considérer dans un discours sur les frontières.

La frontière est un concept fondamentalement dynamique qu'on trouve partout en nous et en dehors de nous. Les frontières génèrent aussi la différence entre "mien" et "tien" (toute propriété a une frontière).

FRONTIERES : PROPRIETES, CARACTERISTIQUES, POSITIONNEMENT

Une frontière implique un système et donc un modèle. On est en fait conduit à parler fonctions et propriétés et à se demander : quelles sont-elles ?

La frontière est incontournable et concerne tous les acteurs et leurs interactions. C'est aussi un outil pour comprendre la complexité ; toute interaction est un franchissement de frontière. Tout système complexe a des frontières internes et avec l'extérieur qui, en plus peuvent être aussi entrelacées du fait de leur multi dimensionnalité : géographie, temps, connaissance, psychisme. Par manque d'outillage adapté, on néglige trop souvent de positionner correctement les problèmes en ce qui concerne l'étendue et les limites de l'action, donc les frontières.

Pour pouvoir positionner correctement une frontière (savoir ce qui est dedans et ce qui est dehors, d'un côté ou d'un autre, définir son niveau de flou), l'approche systémique est indispensable :

- avec les degrés de précision possibles – car le monde est imprécis,
- avec un placement dans le temps – car les choses changent vite et les vérités d'hier ne sont plus nécessairement celles d'aujourd'hui,
- avec une connaissance des propriétés (transparence, stabilité, lois et règlements applicables le cas échéant,...),

Ce type de démarche est la seule valide dans notre monde - instable, rapidement changeant, quelques fois même chaotique - dans lequel nous vivons et sur lequel nous agissons. Les interactions des acteurs, et celles avec l'environnement sont essentielles ; les impacts de ces interactions sont souvent cachés et indirects du fait de frontières entrelacées, et donc négligés. Ceci peut avoir des conséquences très graves (par exemple, la guerre en Irak, en Libye, en Syrie).



Figure 3. La guerre, les réfugiés.

Les caractéristiques et propriétés des frontières sont nombreuses, mais en voici quelques-unes :

- une structure : matérielle continue ou poreuse, énergétique, informationnelle, purement virtuelle ;
- des fonctions : balisage, séparation, délimitation, clôture, arrêt, protection, régulation, attirance, provocation, horizon, filtrage ...
- le changement : de structure ou de fonction, disparition, émergence,...

En général, les frontières ne sont pas imperméables :

- les Mongols sont passés par une porte de la Grande Muraille de Chine),
- la ligne Maginot a été contournée,
- les frontières des anciens pays du bloc soviétique ont été quasi transparentes pour les Tziganes,
- les frontières des personnes en fonction des tempéraments sont floues et instables,
- le Moyen-Orient est un territoire où beaucoup de types de frontières se chevauchent, le résultat étant une instabilité permanente qu'il est difficile de contrôler,
- la Méditerranée sépare et en même temps unit,
- la BBB – Blood-Brain-Barrier était réputée infranchissable. On commence à apprendre à la passer.

La frontière change de sens général avec l'avalanche de nouveauté dans les domaines de la génétique, de la nanotechnologie, de la robotique, de l'intelligence artificielle, de la biologie, de la communication :

- Génétique : programmation, OGM,...
- Nanotechnologie: se déplacer partout,...
- Robotique: l'interface H/M qui change rapidement, l'impression 3D, les drones,...
- Intelligence artificielle : "deep learning", réalité virtuelle, agents intelligents,...
- Biologie : réparation de l'ADN (CRISP-R), clonage, cellules souche,...
- Communication : mobilité, miniaturisation,...

Il est à noter que la croissance exponentielle dans les domaines ci-dessus va nécessairement amener à leur convergence qui, selon des futurologues et chercheurs comme Ray Kurzweil, va vers un point de singularité. A partir de là, l'humain n'est plus le même. On entre dans ce qui est appelé le Transhumanisme. Quelles seront alors les frontières entre l'homme et la machine ou plutôt entre ce que sera alors l'homme et son environnement ? Ce qui est sûr est que des frontières continueront à exister et que leur importance ne décroitra pas.

Nous séparons les niveaux d'un système avec des frontières. Nous les plaçons de façon à mieux comprendre et éventuellement agir sur les propriétés de ce système, notamment celles émergentes, ou même pour empêcher de voir et à avoir à prendre en compte des émergences (ex : les politiques sont très forts à cet exercice).

Les problèmes les plus difficiles à résoudre en matière de frontières, quelles qu'elles soient d'ailleurs, sont ceux du changement qui se fait en fonction d'un grand nombre de paramètres, à un rythme qui dépend de ces paramètres et notamment des acteurs en présence (encore faut-il savoir ce qu'on entend par acteurs : personnes, groupes, organisations, objets...).

Ce qui est sûr c'est que le sens ainsi que la notion même de frontière ont changé au cours du temps et continuent à changer, ceci avec une accélération notable.

Il faudra donc placer les frontières de façon différente en fonction de but et objectifs qu'on se donne. Pour cela, il est indispensable d'avoir non seulement une formation opérationnelle mais aussi une formation de type systémique, pour savoir relativiser et susciter/empêcher une interaction, réagir à une menace ou la prévenir.

Il y a des outils informationnels (logiciels et méthodes associées) qui permettent d'essayer d'aider à naviguer dans la complexité : les logiciels d'aide à la découverte d'actions, d'objets, d'interactions, d'impacts, de risques, etc., les outils de modélisation qualitative comme les automates cellulaires, les outils de travail collaboratif divers (avec leurs limites assez importantes), ...

Un exemple, est le logiciel LookAhead® de la société amAhead Conseil®. Il est constitué de modules pour permettre de trouver de nouvelles idées, de les évaluer et d'en vérifier l'impact de sur l'environnement. Un sujet d'étude et des objectifs, permettent de réaliser une morphologie du sujet, à partir de laquelle des idées nouvelles vont être construites. Un module d'analyse multicritère permettra de départager les idées. Enfin, un module d'analyse d'impact donnera la possibilité de voir autant les impacts directs que ceux indirects. Le processus permet de reboucler à tous les niveaux pour améliorer les résultats. Une mémoire collective assure le stockage de l'ensemble des travaux.

La complexité du monde dans lequel nous vivons et surtout de celui qui se prépare à travers les progrès exponentiels de la technologie pose un défi, notamment en gouvernance. Il nous oblige à nous approprier ces nouveaux outillages et de tenir compte de la nécessité d'approches multi-niveaux tant pour les structures, les fonctions, la dynamique et les acteurs. Les finalités, buts et objectifs, changent très rapidement, ce qui veut dire que de nouvelles frontières apparaissent, constituant des freins ou des stimulateurs de l'action.

La frontière est une caractéristique multidimensionnelle, qui change dans le temps (elle a donc une histoire) en termes de fonction et de structure. Habituellement, et cela depuis très longtemps, la frontière a été considérée seulement dans sa dimension géographique. On commence depuis assez peu à la voir sous d'autres éclairages : notamment ceux de la politique, ceux de la géopolitique (par exemple les problèmes agricoles, de l'Antarctique, des océans, de l'eau, des terres rares...) ceux de la relation entre individus, groupes, cultures, ceux de la position de certains objets par rapport à d'autres dans un environnement. Ceci est porté par la complexification générale de notre monde et de notre besoin de plus en plus contraignant de bien le comprendre pour pouvoir agir.

La frontière constitue un frein en même temps qu'un stimulateur. D'un côté elle arrête, protège, isole, et de l'autre elle constitue une injonction quasi-permanente à son dépassement (ex : les murs). Elle est aussi un avertisseur, un signal.

Au fur et à mesure de la complexification, le nombre et les types de frontières augmente. En géographie on n'a jamais créé autant de frontières. Dans les autres dimensions des nouvelles frontières apparaissent tous les jours :

- en science, la connaissance augmente de façon exponentielle, les frontières connues sont repoussées,
- dans les comportements des personnes, des groupes ou des sociétés, du fait de la complexification, de nouveaux sous-systèmes apparaissent avec les frontières correspondantes. Les frontières de chaque personne, comme le définit Anné Linden : "Les

frontières vous permettent de vous connaître et de vous comprendre vous-même - ce qui englobe vos valeurs et vos croyances - en tant qu'être unique et séparé des autres, tout en étant connecté à eux.", font partie de cet ensemble hautement complexe dans lequel passé, présent et avenir, doivent être bien séparés.

EXEMPLES

Pour une meilleure compréhension de cette caractéristique fondamentale, nous donnerons ci-après quelques exemples.

Dans la technologie, les drones ont fait irruption dans notre quotidien depuis peu. Il y a invasion de ces objets volants téléguidés, sans pilote à bord. Ils posent un ensemble de problèmes liés aux frontières. Il s'agit des frontières qu'ils ne doivent pas franchir, d'actions qu'ils ne doivent pas entreprendre et réaliser. On peut différencier au moins trois types de drones : les militaires, les drones de loisirs, les drones civils de service (destinés à la livraison de produits, destinés à l'information au journalisme, à la TV...). Pour les drones militaires, les Etats-Unis qui sont les leaders de cette technologie ont rendu publics des documents qui limitent et encadrent les attaques. Par ailleurs, la situation toute nouvelle du "pilote" de drone, qui peut déclencher le feu à distance pose aussi des problèmes de frontière, notamment de type psychologique. Les drones civils posent des problèmes de frontière public/privé. Les nouveaux packages de fonctions des drones - leur augmentation et diversification permanente - font que les problèmes de frontière ne peuvent qu'augmenter à leur tour. Le nombre exponentiellement croissant des drones de types divers, pose bien sûr aussi des problèmes difficiles, notamment de coexistence, d'occupation de l'espace, etc. Le schéma ci-après d'un réseau sémantique complexe, peut permettre de poser le problème et d'imaginer des solutions.

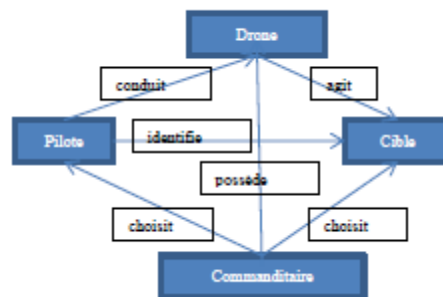


Figure 4. Réseau sémantique du drone.

Dans l'architecture, Le Centre Spirituel Orthodoxe Russe de Paris, objet de culte remarquable, a des frontières multiples. Tout d'abord celles avec l'environnement, qui sont autant physiques que visuelles (le signal constitué par la croix orthodoxe et les coupoles de l'église, qui relie avec l'église du Kremlin). Mais aussi des frontières d'ordre plus "politique" : le régime spécial d'extraterritorialité, le fait que suite à un changement de gouvernement, il a été décidé de changer complètement le projet (avec comme argument entre autres, que l'église faisait concurrence à la Tour Eiffel). A l'intérieur il y a différence entre les locaux annexes (bureaux, logements, école, séminaire, auditorium, café...) et l'église elle-même, tout en gardant une unité de style. Une frontière sonore est aussi à mentionner : le son des cloches doit avoir une intensité limitée afin de ne pas gêner le voisinage. Enfin, du fait de son implantation, l'environnement changera, car la fréquentation du quartier augmentera.

Dans le domaine des jeux, le Pokemon-GO dont le succès a été fulgurant, nous étonne et pose des problèmes difficiles dans la relation avec le virtuel. La frontière entre réel et virtuel est allègrement franchie, les joueurs se retrouvant, sans s'en rendre nécessairement compte, à ne plus différencier les mondes réel et virtuel. Ceci demande que d'autres frontières soient mises en place pour que l'intégrité de joueurs ne soit pas compromise (ex : accidents dus à l'inattention). Par ailleurs, le jeu crée des frontières qui sont des objectifs à atteindre, ces derniers pouvant être intéressants, par exemple pour le tourisme, mais aussi impliquant des intrusions dérangeantes ou dangereuses. La sécurité est donc un sujet essentiel dans ce jeu. Il n'est pas étonnant qu'un certain nombre de procès sont en cours contre le

fabricant du jeu, Niantic, pour viol de la privauté des données. D'ailleurs, comme toutes les applications nouvelles liées à la mobilité, le Pokemon-GO semble être un phénomène de mode passager.

Ce jeu, est une conséquence d'un système extrêmement sophistiqué qu'est Internet. Internet, permet aussi le stockage de quantités énormes de données à des endroits qui ne sont pas nécessairement connus et contrôlés par les utilisateurs. S'ouvre ici également un problème de gouvernance qui n'est pas encore résolu, loin de là. Traiter les frontières d'Internet est un sujet très complexe et qu'il n'est pas possible de détailler ici.

Ces exemples rapides et divers, nous l'espérons, pourront avoir comme résultat un meilleur éclairage de la quête de bonne compréhension du monde qui nous entoure, monde complexe et imprévisible, qui pour pouvoir progresser demande à être bien gouverné.

GOUVERNANCE ET FRONTIERES

La démocratie est un système inventé par les Grecs à Athènes il y a, à peu de chose près, 2500 ans pour gouverner la cité. Depuis, les choses ont beaucoup changé. Il ne s'agit plus d'une cité, mais de pays entiers, d'ensembles de pays différents, d'Economie, de Santé...

Le système considéré est une société humaine, un ensemble complexe de sous-systèmes se chevauchant en son sein. Leurs frontières respectives sont extrêmement nombreuses, différentes en termes de structure, de fonction et d'invariance temporelle.

Les frontières vues sous les angles géographique et méta-géographique, sont en dehors du sujet de ce document. Des ouvrages nombreux en font une analyse poussée et très complète (des auteurs comme M.Foucher, M-L. Amilhat Szary, G.Wackermann).

Une frontière sépare la démocratie d'autres systèmes de gouvernance. Un autre type, physique, est entre pays démocratiques, ou entre ceux qui le sont et ceux qui ne le sont pas.

Un autre type encore, est celui du placement dans le temps : passé (histoire), présent (action), futur (prévision). Il est évident qu'en matière de gouvernance l'histoire est essentielle comme d'ailleurs la vision qui gère le passage vers l'avenir. Il s'agira de bien faire la séparation entre passé, présent et futur.

Les frontières entre interdictions, entraves, régulations, laisser-aller sont aussi très importantes car elles posent de difficiles problèmes de décision. Les exemples sont trop nombreux pour tous les citer ici. J'en retiens un : le Brexit.

Le Brexit est en fait un problème de frontières : d'abord politiques (rivalités entre partis en UK) ensuite géographiques (UK est une île), mais aussi économiques (UK souhaite moins contribuer, la livre sterling), et enfin lié à l'immigration (frontière à Calais ou à Douvres). Est-ce que la décision prise était la bonne ? Les gouvernants ont-ils agi avec une démarche systémique en considérant les diverses frontières ? Ce n'est pas sûr.

Enfin, on doit prendre en compte les frontières qui séparent les gouvernants des gouvernés, tout en sachant qu'une même personne peut gouverner dans un certain domaine et être gouvernée dans d'autres. Cette séparation est en fait assez floue en démocratie par différence avec des régimes totalitaires (à noter que ceci ouvre la "boîte de Pandore" du pouvoir qui n'est pas directement le sujet que nous traitons dans ce papier).

Sur un plan pratique, il est nécessaire de connaître en détail ces frontières et ce qu'elles représentent dans le cadre d'un système à gouverner.

Entre systèmes différents, la frontière est un élément qui permet aussi de définir plus finement les caractéristiques de chacun des systèmes. Ces frontières, en général floues, permettent de fortes interactions des différents acteurs, objets, sous-systèmes. Les processus de gouvernance sont donc complexes et l'action de gouvernance devient d'autant plus délicate.

Est-ce que la prise en compte des frontières peut être une méthode utile dans le domaine de la gouvernance, à proprement parler ? Il semble que oui (ex : l'Europe).

Les frontières sont à prendre en compte dans tout processus de gouvernance, qu'il s'agisse de l'administration d'un pays, d'un ensemble de pays, d'une entreprise, d'une institution quelconque.

La gouvernance des entreprises pose elle aussi des problèmes de frontières. Citons quelques-unes :

- la frontière public/privé qui change continuellement, et ceci dans le sens d'une plus grande délégation au privé de la part des gouvernements des pays
- les frontières entre concurrents et les nouveaux modes de travail, notamment la "coopétition",
- les déplacements de frontière pour couvrir de nouveaux domaines, qui sont des mouvements à enjeu stratégique,
- les frontières internes avec leurs spécificités en fonction du domaine d'activité,
- les frontières entre leaders, staffs et salariés.

Une nouvelle façon de prendre en compte le côté systémique de l'entreprise est l'approche Gouvernance, Risques et Conformité, ensemble de processus fortement liés aux frontières.

Il est évident qu'une gouvernance d'entreprise sans tenir compte de façon détaillée des nombreuses frontières, ne peut mener qu'à l'échec.

Entre pays démocratiques, il y a, notamment, des frontières culturelles. Les reconnaître, éviter de commettre des impairs et aide à interagir de façon harmonieuse (voir France - Allemagne ou pays Anglo-saxons/pays latins). La culture étant elle-même un système et étant présente dans tous les groupes humains, la frontière entre cultures ne peut pas être négligée, même au sein d'un pays.

Un exemple intéressant de gouvernance "aux frontières" est celui du delta du Danube, où se rencontrent les frontières entre trois pays (Moldavie, Roumanie, Ukraine). Des frontières d'ensembles écologiques, des frontières entre populations d'ethnies différentes et celles d'intérêts économiques différents des riverains se chevauchent en rendant les problèmes divers de coopération, voire de rivalité, encore plus complexes.

L'arrivée de réfugiés dans les pays démocratiques, pose des problèmes du fait des différences de langues, culturelles, notamment religieuses et de valeurs. Il est intéressant de noter que cet afflux massif est de nature à créer un point de bascule, s'agissant d'un sujet qui n'a pas été vu d'avance sérieusement. Des solutions ne peuvent pas être trouvées sans poser clairement les questions de frontières et en éliminer certaines par des actions d'éducation, rendre claires d'autres afin d'éviter les incompréhensions et les tentations communautaristes (ce qui veut dire bien séparer ce qui est permis /acceptable de ce qui ne l'est pas).

Les frontières créées par les langues différentes doivent être prises en compte, notamment pour l'efficacité de la communication, mais aussi pour le respect d'une identité. La promotion du multilinguisme est actuellement, et sera, indispensable.

Les frontières religieuses sont elles aussi importantes. Les Eglises ont pendant longtemps régi les systèmes de gouvernance. C'est encore le cas aujourd'hui (ex : en Grèce où il n'y a pas de séparation entre Etat et Eglise, dans les pays théocratiques musulmans ou c'est l'Eglise qui gouverne). Elles ont aussi été à la base des cultures des groupes humains. La laïcité, fait que des frontières sont posées de façon à ce que la religion n'intervienne pas dans les affaires publiques. Ces frontières, mal signalées et mal expliquées peuvent poser problème (voir par exemple la polémique des burkinis).

Les frontières d'idées sont des plus difficiles à appréhender (ex : démocratie et populisme, pouvoir/opposition, tendances totalitaires ou dictatoriales). Les frontières entre régimes politiques différents posent elles aussi des problèmes spécifiques. Le voisinage de régimes totalitaires peut être contagieux, il faut donc établir les frontières adéquates pour que cette contagion ne se fasse pas. Il est très probable qu'une communication bien gérée donnera des résultats positifs.

Dans les démocraties, il y a des frontières internes entre les nombreux sous-systèmes qui les composent. Ce sont des ensembles cohérents de caractéristiques, de valeurs, qui sont séparables aux fins d'analyse et de décision qu'implique toute gouvernance. Par exemple, sur le plan économique, "l'uberisation" pose en fait un problème de frontière entre un ensemble d'acquis d'une

profession et une innovation. Il est donc souhaitable de construire d'autres frontières différentes, afin de réguler l'ensemble du nouveau système, plutôt que de s'accrocher à une posture prohibitionniste.

Gouverner c'est agir et, surtout aujourd'hui, communiquer (faire, expliquer ce qu'on fait et pourquoi on le fait à des groupes qui ont des intérêts, des cultures ou des pouvoirs différents). L'action peut se heurter à des frontières (ex : les droits acquis, les usages, les religions, l'opposition jeunes/vieux...) mais peut aussi les désigner et les utiliser pour les dépasser (ex : l'égalité devant la loi).

Gouverner c'est aussi éduquer. Nos sociétés n'accordent pas suffisamment d'attention à l'éducation en systémique, qui devrait être un impératif et commencer très tôt. La formation à la systémique devrait faire partie de tout programme pédagogique dès le lycée si ce n'est encore plus tôt. Actuellement cet enseignement est plutôt rare et pas nécessairement de bonne qualité.

Gouverner implique aussi d'être gouverné. Etre gouverné veut dire reconnaître et accepter des frontières, des limites. Cela veut dire aussi adhérer à un ensemble de valeurs.

Un exemple lié à au fait d'être gouverné est celui du sportif de haut niveau qui a un coach, un entraîneur et autour de lui une équipe logistique complexe, comme dans les équipes de Formule 1. L'ensemble constitue un système qui doit fonctionner harmonieusement, c'est-à-dire permettre au sportif d'avoir les meilleurs résultats possibles. Chaque acteur doit respecter les frontières de son métier mais en même temps, être à tout moment prêt à aider ses coéquipiers. La Formule 1 est une affaire privée de grandes dimensions dont les frontières avec l'environnement, en général, sont nombreuses et encore une fois, entrelacées. Les implantations, la sécurité des circuits, les réglementations énergétiques, l'écologie, la visibilité des circuits ne sont que quelques-uns des sujets de gouvernance qui ont trait aux frontières.



Figure 5. Formule 1 : Un sujet complexe (© Wikipédia).

Gouverner et être gouverné sont aujourd'hui des processus qui ne peuvent plus se faire sans un support intensif de moyens technologiques. Ces moyens existent, ce sont des systèmes qui ont leurs propres frontières internes et avec les gouvernants et les gouvernés. Il s'agit de la robotique, de l'intelligence artificielle et des énormes quantités d'applications informatiques et des "big data", de l'outillage biotechnologique... Leur utilisation efficace, sûre et positive pour l'avenir de la Société implique de savoir où sont les frontières, quel est leur pouvoir et leur utilité, quelle est leur invariance temporelle avec quel coût.

CONCLUSION

Le sujet des frontières dans le monde des systèmes, a pu juste être effleuré dans ce court document qui pose plus de questions qu'il ne donne de réponses.

N'oublions pas quelques points essentiels :

- les frontières existeront toujours,
- dans un système complexe les frontières ne peuvent que se diversifier et augmenter en nombre,
- un monde sans frontières est une illusion dangereuse,

- la formation à la systémique, et donc à l'utilisation des frontières comme outil de compréhension et d'action dans la complexité, est incontournable.

La frontière, malheureusement, n'est pas encore, une préoccupation de premier plan pour ceux qui gouvernent. Du reste, gouvernants et gouvernés, dans leur immense majorité, sont loin de comprendre la systémique et son utilité.

Les programmes d'éducation actuels ne se soucient pas de systémique. Il s'en suit des erreurs de gouvernance qui peuvent mener à des situations chaotiques non contrôlables.

En tant que domaine de recherche l'étude des frontières demande encore beaucoup d'efforts pour arriver à ce que cet outil, qu'est la systémique, soit opérationnellement plus efficace et donc devienne un instrument utile à toute organisation ainsi qu'à tout citoyen.

Une courte bibliographie suit. Elle sera utile à ceux qui souhaitent aller plus loin dans ce domaine passionnant des frontières.

COURTE BIBLIOGRAPHIE

Régis Debray (2010) *Eloge des frontières*. Gallimard, Paris.

Michel Foucher (2007) *L'obsession des frontières*. Perrin, www.editions-perrin.fr

John H.Holland (2012) *Signals and Boundaries*. The MIT Press, Cambridge Mass.

Ray Kurzweil (2005) *The Singularity is near*. Penguin Books, New York

Anné Linden (2008) *Les frontières dans les relations humaines*. Dunod, Paris

Alexandre Makarovitch (2015) *Frontières dans un monde complexe et changeant rapidement* In *Res-Systemica* Vol.14

Veronica Mitroi et Frédéric Beaumont (2011) *Nouvelles frontières et enjeux identitaires in Aux confins de la Nation, Pour une sociologie de la frontière*. L'Harmattan, Paris

Anne-Laure Amilhat Szary (2015) *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui*. PUF, Paris

Gabriel Wackermann (2003) *Les frontières dans un monde en mouvement*. Ellipses, Paris

Bernard Walliser (1977) *Systèmes et Modèles*. Seuil, Paris

DEMOCRACY AS CONSENSUS? THE CASE OF ARTIFICIAL CONSENSUS

Author(s) / Auteur(s) :

Gianfranco MINATI

Mathématicien, Systems Scientist

Président de l'Union européenne de systématique (UES)

Président de l'Association Italienne pour la Recherche en systématique (AIRS)

gianfranco.minati@airs.it

<http://www.gianfrancominati.net/>

Abstract / Résumé :

We consider here how democracy cannot be reduced to consensus and majority voting without taking in count contextual systemic social properties. We intend Democracy as context-sensitive, emergent property of social systems. We consider possible empirical confirmatory approaches to be used in case of strategic decisions as in the case of the Brexit. We present the example of medical practice where no physician would decide a medical treatment on the base of a diagnosis having little more than fifty percent of probabilities to be true (neither a judge would condemn a defendant in court). In the post-industrial, knowledge societies we must face the end of the identity between universal suffrage and democracy.

Keywords / Mots-clés :

consensus, majority, manipulation, post-democratic society

DEMOCRACY AS POPULAR SOVEREIGNTY

The concept of democracy comes from various elaborations occurred in history.

Compared to ancient democracy, which is essentially a direct democracy, the modern is therefore connoted primarily as *representative*.

Particularly, the modern democracy identifies that specific form of state in which the principles of liberal constitutionalism have merged with the principle of *popular sovereignty*.

So, if the *universal suffrage* sanctioned the full affirmation of the so-called majority principle, whereby decisions are taken by the majority and the minority conforms to them, giving full expression to the principle of *popular sovereignty*.

This is balanced by a series of limitations and obligations aimed at guaranteeing the rights of minorities.

The basic idea is that the power comes from the popular sovereignty.

DEMOCRACY AS EMERGENT PROPERTY?

Nowadays democracy may be considered as *emergent property* continuously acquired by collective systems of homogeneous, *equivalent* agents.

This emergent property does not reduce to follow the *same* synchronisation(s).

It is not even matter of correlated behaviours and variance.

It is matter of emergence of possible multiple different, but compatible coherences.

The problem is to keep emergence and balance with respect of rules (boundary conditions), the possibility to collectively *decide*, e.g., collective intelligence of a flock escaping a predator, and *design* change.

Delegation without confirmations sounds a reduction.

DEMOCRACY AND CONSENSUS

We focus here on *consensus* as key aspect of democracy.

It relates to techniques, methods, procedures.

It also relates to *boundary conditions*, i.e., contextual requirements allowing individuals to have granted almost the same minimum availability of *resources*, e.g., material, social, cultural, and informational.

This was easier when ancient social systems had simple life style.

However such easiness was often *perturbed* by *enlightened (?) oligarchies*, overwhelming leaderships, and religious issues.

Modern democracy is formally based on the *universal suffrage*.

The formality is assumed as a guarantee of impartiality. And this generally works.

The problem is manipulation, not equal availability of resources to build *artificial consensus*.

The consensus is said *artificial* when it is reached within a context of *unequally* available resources and through on purpose manipulations.

Usually such *inequality* may be due, e.g., to economical and social reasons, or *artificial*, i.e. designed by processes of manipulation, e.g., allowing partial information, focusing on aspects, details to be then *artfully* generalised.

DEMOCRACY AND MANIPULATION

Democracy should be not reduced to the validation of process of *delegation*.

Democracy should have representatives, generators of projects and new boundary conditions in need of social confirmations.

We should escape the current attraction for *optimised* solutions, assumed due to undisputable computations and to scientific reasons.

This is very related to the easy processability and availability of information, text, sound and image, allowed in post-industrial societies by a large amount of techniques, e.g., the Internet and mass information, that is *identically* and *simultaneously* reproduced in large quantities.

Democracy should resume responsibility and shared knowledge.

I think it could be sociologically very helpful to *unmask* processes of manipulation, such as linguistic, due to partial information, and artificial correlations.

‘Advertising’ familiarises, for instance, with such techniques considered first acceptable when dealing with products. Also, it familiarize with the fact that the messages have to last and be processed (consumed?) very quickly.

In reality this makes people to familiarise with a way of thinking then implicitly extended, used for other contexts.

This occurs mainly because of the *combination* of knowledge societies based on information and consumerist societies based on easy to use and general availability of goods and services.

However such *unmasking process* may be in its turn applied only to some cases and become another more sophisticated process of manipulation.

DEMOCRACY AND MAJORITY CONSENSUS

We propose to consider distinction between *democracy* and *democratic consensus* intended as *majority decisions*.

Democracy should be *not* reduced to issues of majority and voting procedures.

Democracy should be intended as *emergent property* continuously acquired by social systems. This emergent property has multiple coherent properties dynamically changing along time. Examples of such properties constituting in turn all together the emerging property of democracy are Equality, Full information (all the truth, only the truth and nothing but the truth), General availability of fundamental rights, No manipulations, Peace, Tolerance for diversity. Only in this context democracy may emerge and *materialise* into democratic procedures of consensus Minati (2004a) giving meaning to majority decisions.

Context-independent majority decisions only *formally* represent the popular will.

In case, for any reasons, such upstream conditions and properties should be not completely available it is possible to take *empirical* approaches.

For instance when the voting is for crucial choices and when the value of the difference between two alternatives is less than a percentage, e.g., 5 per cent, a second round of voting should be allowed.

This to allow people to confirm or rethink their vote and allow abstained in the first round to vote.

Another possibility is to require, at the first round, a minimum high percentage of voters. If the difference between the two possibilities in question is less than 5 per cent then a second run should be allowed and percentage lower than 5 per cent may be accepted for the validity of the decision.

The first run of voting may help to make explicit the trends and use not anymore the polls to know in advance voting intentions.

A voting having strategic effects may require to be *confirmed* after a significant amount of time letting *evaporate* slogans and non applicable radicalisms.

We experience since several years the profound effects of manipulations Minati (2006). This is a kind of post-democracy.

We have not to forget that Hitler was regularly elected with large majority.

With reference, as current example, to the Brexit and the democracy we are facing to the terrible consequences to *reduce* democracy to majority.

Furthermore, who would accept the decision of a physician, for example, that on the basis of information available to him/her considers the 51.8% of probabilities that a particular patient has a certain disease, and 48.2% of the contrary and decides to treat the patient for that disease (or *mutatis mutandis* a judge would decide to convict or not an individual)? This is for context-less probabilities, considered as absolute, independent from the configuration considered by the observer, see De Finetti (1975).

The *responsibility* of the choices is what social systems are going to forget, as we rely more and more on formal and static procedures and algorithms, and not on context-sensitive, dynamic and updatable procedures Minati (2004b). Sorry that the home of pragmatism, of Hume and Bayes, has regressed to that point.

In the post-industrial Minati (2013), knowledge societies Minati (2012a; 2012b) we must face the end of the *identity* between universal suffrage and democracy.

SYSTEMS SCIENCE FOR DEMOCRACY: PROPOSALS

The revealing of processes and techniques of manipulation could diffuse a **higher awareness**, allow lower impact for artificial interventions, and **increase acceptance**, confidence of government actions recognised as truthful, positive.

CONCLUSIONS

This may be the role of *science of complexity*, the 2.0 version of *systems thinking*, **using new concepts in the context of the science of communication and psychology**.

Examples of new concepts are emergence, self-organisation, collective behaviour, coherence, context-dependence, and induce rather than prescribe.

How induce higher awareness?

Systems societies and systems researchers may produce text for books, articles, and short movies, e.g., to be posted in YouTube and Facebook; diffuse and even *sell* games and videogames allowing to know and recognize manipulation techniques (then more easily recognised and neutralised); and offer courses, present case studies and *services* in the framework of the *communication sciences*.

RÉFÉRENCES

De Finetti, B., (1975). *Theory of Probability - A Critical Introductory Treatment*; John Wiley & Sons: London, UK.

Minati, G., (2006), Some Comments on Democracy and Manipulating Consent in Western Post-Democratic Societies. In: *Systemics of Emergence: Research and Applications*, (Minati G., Pessa E., and Abram M. eds.). Springer: New York, pp. 569-584.

Minati, G., (2004a), Buying consensus in “free markets”, *World Futures*, Vol. 60(1-2): pp. 29-37.

Minati, G. (2004b), From evolutionary consciousness to conscious evolution. Are we in control?, *World Futures*, Vol. 60(8): pp. 567-575.

Minati, G. (2013), The post-industrial societies dealing with complexity: Knowledge to manage the knowledge society, *Acta Europæana Systemica*, Vol. 3

<http://aes.ues-eus.eu/aes2013/enteteAES2013.html>

Minati, G., (2012a), Knowledge to manage the Knowledge Society, *Learning Organisation, The*, Vol. 19 (4), 352 – 370. <http://www.emeraldinsight.com/journals.htm?articleid=17032136&ini=aob&>

Minati, G., (2012b), Guest editor, Special Issue: Knowledge to manage the Knowledge Society, *Learning Organisation, The*, Vol. 19 (4), start page: 296.

<http://www.emeraldinsight.com/journals.htm?issn=0969-6474&volume=19&issue=4&PHPSESSID=gsvptli18nl nin8uajia98vsv7>

Une véritable démocratie existe-t-elle lorsque les électeurs ne connaissent pas le 'dossier' ? Une analyse du *brexit* sur le plan systémique-humaniste

Author(s) / Auteur(s) :

Francisco PARRA-LUNA

Licence en politique et en sociologie, Docteur en sociologie

Professeur émérite Universidad Complutense de Madrid (UCM)

Président de la Sociedad Española de Sistemas Generales (SESGE)

parraluna3495@yahoo.es

Abstract / Résumé :

On peut différencier les êtres humains en fonction de leur dimension sociale. Les travaux des psychologues Spitteler, Piaget, Jung et d'autres, ainsi que les positions fondamentales d'Adler (l'introversion) et de Freud (l'extraversion) l'ont clairement démontré au cours du siècle dernier : il existe différents types de comportement social de l'être humain depuis son enfance en fonction de son sentiment de solidarité à l'égard des autres ou de son niveau d'acceptation de leurs problèmes. Cette variété des comportements est assez récurrente. Il y a ceux qui se limitent à penser et qui ne se préoccupent que d'eux-mêmes comme l'anachorète qui abandonne le monde pour "sauver" son âme ; il en est d'autres qui s'intéressent aux membres de leur famille ; il en est qui se sentent engagés à des niveaux plus larges comme l'Etat-nation auquel ils appartiennent ; enfin il y en a également qui étendent leurs préoccupations et leur engagement de solidarité à l'humanité toute entière. Si tant est qu'elle est réelle cette préoccupation doit se caractériser par : une "identification personnelle" avec les autres ; une "relation formelle" tenant lieu d'obligation ; et un "engagement réel" servant de témoignage. Ce sont là trois éléments d'une dimension sociale qui est, pour l'instant, exempte de tout contenu moralisant, à savoir si elle est "bonne" ou "mauvaise", puisqu'il est possible de ressentir une profonde préoccupation fondée sur l'amour comme le Christ pour l'humanité ou également sur la haine comme l'élimination des juifs par Hitler pour renforcer la race ario-germanique. On peut donc, d'un point de vue moralement neutre, établir un classement à partir de l'échelle suivante : l'individu (A) ; la famille (B) ; les différents groupes (C) ; la municipalité (D) ; la province ou le département (E) ; l'état-nation (F) ; l'état-supranational (G) et le monde entier (H).

Keywords / Mots-clés :

démocratie, valeur, humanisme, système, brexit

On peut différencier les êtres humains en fonction de leur dimension sociale. Les travaux des psychologues Spitteler, Piaget, Jung et d'autres, ainsi que les positions fondamentales d'Adler (l'introversion) et de Freud (l'extraversion) l'ont clairement démontré au cours du siècle dernier : il existe différents types de comportement social de l'être humain depuis son enfance en fonction de son sentiment de solidarité à l'égard des autres ou de son niveau d'acceptation de leurs problèmes. Cette variété des comportements est assez récurrente. Il y a ceux qui se limitent à penser et qui ne se préoccupent que d'eux-mêmes comme l'anachorète qui abandonne le monde pour « sauver » son âme ; il en est d'autres qui s'intéressent aux membres de leur famille ; il en est qui se sentent engagés à des niveaux plus larges comme l'Etat-nation auquel ils appartiennent ; enfin il y en a également qui étendent leurs préoccupations et leur engagement de solidarité à l'humanité toute entière. Si tant est qu'elle est réelle cette préoccupation doit se caractériser par : une « identification personnelle » avec les autres ; une « relation formelle » tenant lieu d'obligation ; et un « engagement réel » servant de témoignage. Ce sont là trois éléments d'une dimension sociale qui est, pour l'instant, exempte de tout contenu moralisant, à savoir si elle est « bonne » ou « mauvaise », puisqu'il est possible de ressentir une profonde préoccupation fondée sur l'amour comme le Christ pour l'humanité ou également sur la haine comme l'élimination des juifs par Hitler pour renforcer la race ario-germanique. On peut donc, d'un point de vue moralement neutre, établir un classement à partir de l'échelle suivante : l'individu (A) ; la famille (B) ; les différents groupes (C) ; la municipalité (D) ; la province ou le département

(E) ; l'état-nation (F) ; l'état-supranational (G) et le monde entier (H). Cette progression peut, en fonction de son engagement social, se représenter de la manière suivante :

$A < B < C < D < E < F < H$

Nous assumons, ce faisant, que la « dimension sociale » de la personne A est inférieure à celle de la personne B, qui à son tour est moindre que celle de la personne C et ainsi de suite. Par conséquent, tout comme au niveau physique il y a des personnes qui ont mesuré plus de 2,5 mètres (l'américain Robert Pershing) et d'autres qui ont mesuré 54 cms (le dominicain Nelson de la Nota), lorsqu'on passe au niveau social il y a ceux qui ont une dimension très réduite comme l'anachorète Saint Onofre au I^{er} siècle et ceux qui possèdent une dimension gigantesque comme le Mahatma Gandhi lorsqu'il meurt en 1948. La différence essentielle entre l'élément physique et l'élément social de la personne, c'est que la stature ne dépend pas de la volonté de l'individu, alors que c'est le cas de la dimension sociale, du moins en grande partie.

Quel rapport y-a-t-il entre cette disquisition théorique sur la dimension sociale des personnes et le BREXIT ? Il repose sur le fait que, alors que les conséquences du Brexit portent essentiellement sur les aspects économiques à la fois pour la Grande Bretagne et pour l'UE, la perspective systémico-humaniste fait ressortir une conséquence humaniste de plus grande portée, bien qu'elle soit à peine visible, à savoir la perte de dimension sociale de chacun des millions d'électeurs qui ont participé au référendum ayant débouché sur le Brexit. Voyons, en utilisant un type de méthodologie systémique « douce » modèle Checkland comment se produit ce processus de réduction de la dimension sociale des britanniques.

Qui inspire ou met en marche le Brexit ? Ce sont sans aucun doute des élites politiques britanniques qui se refusent à ce que la Grande Bretagne soit pleinement intégrée au sein de l'UE, des élites qui se sentent mobilisées par au moins quatre sentiments fondamentaux, à savoir :

En premier lieu la mémoire historique. Au moins celle des deux dernières guerres mondiales. Au cours de la première (1914-1918) l'Angleterre a dû lutter contre le kaiser Guillaume II et contre Hitler au cours de la seconde (1939-1945), dans les deux cas contre le cœur de l'Europe représentée par la Prusse et l'Allemagne. N'oublions pas la vieille rivalité existant entre l'Angleterre et la France sans parler de celle avec l'Espagne depuis la relation conflictuelle entre Isabelle I et Philippe II au XVI^e siècle. Il existe, donc, un certain fond historique qui a pu jouer un certain rôle chez les élites britanniques actuelles.

En deuxième lieu, plongeant les racines dans l'histoire, on y décèle un certain sentiment ou complexe de supériorité à l'égard de la moyenne des pays membres de l'UE lorsque l'Angleterre se retrouve au même niveau qu'un ensemble de pays méditerranéens, soit disant moins développés économiquement comme le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Grèce sans parler des nouveaux venus comme la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et d'autres. A la suite de l'accord de Schengen s'est installée au sein du peuple britannique une certaine peur généralisée face à l'arrivée massive d'immigrants en provenance des pays en question.

En troisième lieu le rôle que joue une culture qui la rend radicalement différente sous plusieurs aspects (la conduite à gauche, le refus du système métrique décimal, la livre sterling, etc....)

Enfin quatrièmement, le facteur objectif de son insularité et sa séparation physique de ce que les britanniques appellent « le continent ».

C'est sur la base de ces quatre éléments qu'il leur fut proposé de devenir membres de l'UE, ce qui pour les citoyens représentait une augmentation de la « dimension sociale ». C'était passer de l'état de célibataire à celui de marié, abandonner une part de son « moi » exclusif pour le vivre avec l'autre personne, s'impliquer dans ses problèmes et ses jouissances, son malheur ou son bonheur. Avant, les britanniques n'étaient que des britanniques, mais depuis leur entrée au sein de l'UE ils sont britanniques mais aussi européens, ce qui signifie qu'ils doivent assumer une nouvelle « dimension sociale » individuelle plus ambitieuse comportant les trois caractéristiques mentionnées au début : « l'identification personnelle », « la relation formelle » et « l'engagement social ».

Il n'empêche que malgré ces éléments subsiste en parallèle une attitude contraire à toute intégration « excessive » avec le reste du Continent. La figure 1 vise à reproduire cet élément sous-jacent potentiel de la société britannique.

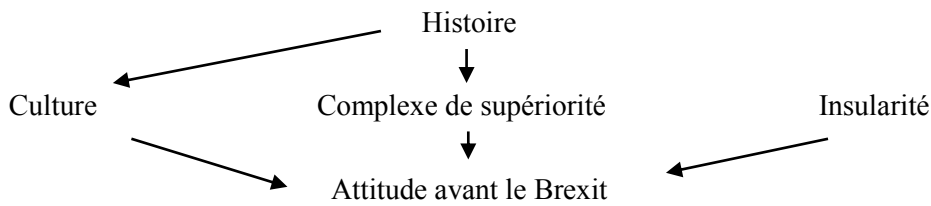


Fig.1 : Les origines historico-psychologiques du Brexit

Ajoutons à cela que sont apparues au cours de ces dernières années deux nouvelles variables qui ont provoqué un certain malaise au sein de l'opinion britannique : le fait de devoir se soumettre aux normes de Bruxelles (ce qu'ils identifient avec une perte d'indépendance) et le danger de l'arrivée massive d'immigrants, ce que représente la figure 2 :

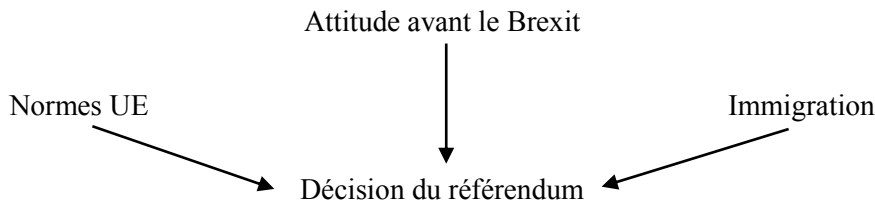


Fig.2 : Les derniers préalables au référendum

Nous aurions là l'infrastructure psychologique qui serait, de manière sous-jacente, à l'origine du Brexit chez les élites conservatrices de la Grande Bretagne. Si on considère que la séparation formelle de l'UE renforce la position politique de la Grande Bretagne, elle a pour conséquence de diminuer la dimension sociale de tous ses habitants. Il ne reste plus qu'à rappeler deux faits objectifs qui viennent s'ajouter au sentiment subjectif précédent : le rappel de la séparation géographique du continent et la sensation d'une pression migratoire qui apparemment enlèverait des emplois aux autochtones.

Cela signifie que l'augmentation de la « dimension sociale » (variable difficilement perceptible en tant que telle) que représenta l'entrée au sein de l'UE pour tous les britanniques, n'est définitivement plus prise en compte par certaines élites qui, craignant de perdre leur identité individuelle, la refusent et provoquent en leur sein une division entre les pro-Brexit (sortir de l'UE) et les Pro-Remain (rester dans l'UE). Une fois installé ce désir de refus de l'Europe en tant que pathologie sociale chez certains dirigeants politiques au cours de ces dernières années, la campagne pro-référendum destinée à provoquer le Brexit devient tout bonnement imparable.

La figure 3 vient donc compléter, d'un côté, un contexte de refus de l'Europe qui justifierait la convocation d'un référendum, ce qui amena le premier ministre britannique à prendre la décision de le convoquer, et de l'autre la division des élites britanniques en « pour » et « contre », le résultat du référendum dépendant alors de la quantité et de la qualité de l'information fournie par les uns et par les autres.

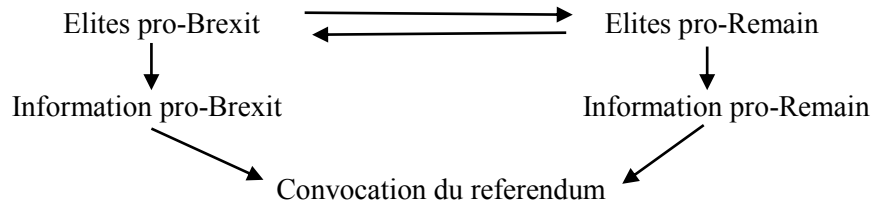


Fig.3 Le référendum sur le Brexit en fonction de l'information

Cette décision déclenche une troisième phase qui consiste, essentiellement, à informer la population sur les avantages et les inconvénients du Brexit. Deux circuits sont créés :

Celui des élites pro-Brexit qui expliquent les nombreux inconvénients et préjudices que provoque l'UE chez les britanniques, et surtout, ceux à venir compte tenu de l'évidente pression immigratoire qui est en train de se produire. Mais comme cette pression migratoire présente également des avantages économiques (réduction des salaires, cotisations des jeunes à la sécurité sociale, etc...), il s'agit en fait d'une mauvaise information canalisée à son tour par deux voies différentes : la manipulation des électeurs en leur annonçant des dangers exagérés et la désinformation sur les avantages de rester au sein de l'UE.

Celui des élites pro-Remain est très simple et se borne presque exclusivement à des considérations macro-économiques, laissant de côté l'effondrement à venir des dix valeurs du Modèle de Référence des Valeurs Universelles (MRVU) cité plus haut, provoquant ainsi un déséquilibre de l'information qui va déboucher sur le Brexit. La figure 4 permet donc de compléter le modèle utilisé :

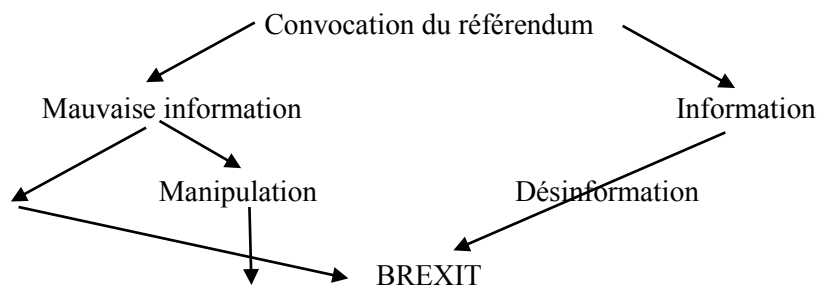


Fig. 4 : Canaux d'information du Brexit

Une fois le Brexit obtenu avec une courte victoire, se produit une quatrième phase qui porte sur les conséquences du Brexit pour les britanniques eux-mêmes, ce qui fait l'objet de cette communication.

Quelles vont donc être les conséquences du Brexit pour les britanniques ? C'est la question que se posent les différents media et les théoriciens, qui mettent presque tous l'accent sur les conséquences économiques. Cependant sur le plan systémique l'économie n'est peut-être pas la principale variable à prendre en considération. Au contraire, l'approche systémique oblige à analyser la totalité du système de valeurs à suivre afin de savoir dans quelle mesure chacune des grandes valeurs se trouve affectée par le Brexit. Il est, donc, indispensable d'utiliser le MRVU qui se compose des dix valeurs suivantes : la Santé, la Richesse Matérielle, la Sécurité, la Connaissance, la Liberté, la Justice Distributive, la Qualité des Activités, la Conservation de la Nature, le Prestige Moral et le Pouvoir dans la mesure où chacune de ces dix valeurs doit être poursuivie et réalisée, à des degrés divers, à partir de fondements sociobiologiques communs au genre humain, indépendamment du temps ou de l'espace.

L'application de ce modèle exigerait une information empirique sur le comportement global futur de la Grande Bretagne à cause du Brexit dont, bien évidemment, on ne dispose pas. On pourrait uniquement, mais c'est une simple conjecture, avancer qu'aucune de ces valeurs ne s'améliorerait, à l'exception de la LIBERTÉ, puisque la Grande Bretagne ne dépendrait plus, comme jusqu'à présent,

de certaines règles de l'UE, et que probablement la situation des neuf autres valeurs se détériorerait, notamment les valeurs QUALITÉ DES ACTIVITÉS, PRESTIGE MORAL et POUVOIR, en particulier la valeur « Prestige Moral » sur laquelle j'aimerais attirer votre attention, du fait qu'elle serait affectée de manière négative par ce désengagement social auquel nous avons fait référence.

Dans le cadre d'une première évaluation il convient, comme nous venons de le remarquer, de séparer les effets prévisibles du Brexit en deux groupes : les conséquences économiques et les conséquences sociales. En ce qui concerne les premières nous possédons déjà une littérature abondante, probablement publiée trop rapidement, par des organismes internationaux prestigieux (FMI, ICDE, UE, Banque Mondiale, etc.) qui passent en revue les avantages et les inconvénients du Brexit, depuis une baisse considérable du PIB britannique jusqu'à la perte de services de santé importants pour les citoyens britanniques à l'étranger, en passant par la délocalisation de certains organismes, de certaines entreprises et de banques internationales qui viendraient s'installer dans d'autres pays. Il semblerait que se dégage actuellement un consensus généralisé sur les effets pervers du Brexit pour l'économie britannique. Mais nous ne devons pas obligatoirement penser qu'il en sera ainsi, d'abord parce que nombre de ces études ont pu être encouragées par des institutions ne souhaitant nullement le Brexit ; ensuite parce que les problèmes économiques mentionnés vont certainement se produire à court terme et que, une fois encaissé le coup de certaines restrictions du marché et monétaires, le pays va s'adapter et probablement retrouver un essor économique comme avant. Mais même si les effets négatifs du Brexit sont importants pour l'économie de la Grande Bretagne, ce ne semble pas être la conséquence la plus grave.

En effet, ce qui est véritablement profond et grave, c'est le « rapetissement » de la dimension sociale des britanniques qui devront passer d'un engagement solidaire à l'égard des 27 autres états de l'UE à un éloignement formel de cette Europe à laquelle ils appartiennent historiquement. En termes graphiques, la dimension sociale de chaque personne (ou de chaque groupe) représentée par la formule $A < B < C < D < E < F < H$ se transforme en un cercle dont le rayon est proportionnel au nombre de pays (ou de populations) avec lesquels il existe un engagement. Il est donc indéniable que le cercle personnel de chaque britannique est devenu inévitablement plus petit avec le Brexit. Cette perte de dimension sociale au niveau individuel ne sera probablement pas facile à percevoir, mais elle est, en fait, aussi profonde qu'elle est objective et vérifiable. Il conviendrait également d'ajouter une autre nouvelle dérivée de cet amoindrissement de la dimension sociale des britanniques : le repentir de certains électeurs qui se rendent maintenant compte de l'erreur commise. En ce sens non seulement s'est produit un fait objectif, la réduction de la dimension sociale, dont l'électeur n'est certainement pas conscient, mais il faudrait y ajouter maintenant un fait objectif, la frustration ressentie à la suite du Brexit. La figure 5 vise essentiellement à résumer le modèle systémique-causal qui se serait produit.

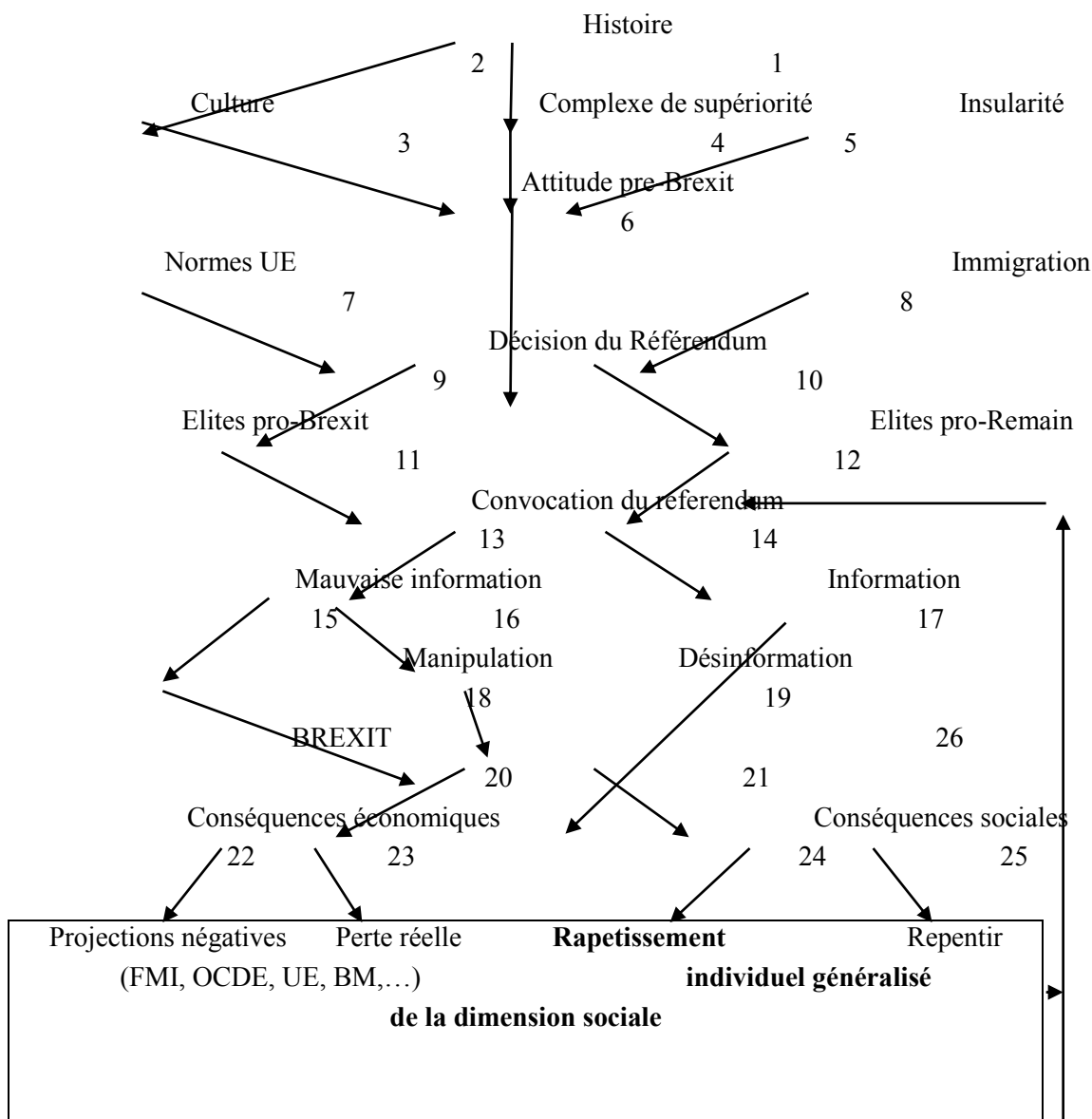


Fig.5 : Modèle système simplifié du Brexit : origines et conséquences

Il convient de faire ressortir quatre moments clefs dans ce modèle : a) celui représenté par les flèches 1 à 8 qui représentent l'attitude psychologique des élites pro-Brexit en tant qu'origine du référendum ; b) celui représenté par les flèches 9 à 12 qui donnent lieu à la convocation du référendum ; c) celui représenté par les flèches 13 à 19 qui fournit aux électeurs d'un côté des données qui se sont avérées fausses et de l'autre cache des informations qui auraient pu faciliter le REMAIN, les informations négatives finissant par dépasser celles représentées par la flèche 17 ; et d) l'effet feedback éventuel des flèches 22 à 25 qui, canalisées conjointement à travers la flèche 26, pourraient éventuellement déboucher sur un nouveau référendum qui aurait comme avantage que, indépendamment du résultat, les électeurs soient davantage informés. Ainsi la Démocratie deviendrait un exercice plus authentique et participatif.

Le fait de présenter avec un trait plus gros les flèches 26 qui retro alimenteraient le besoin d'un nouveau référendum n'est pas le fait d'un désir de l'auteur du modèle, mais vise tout simplement à faire ressortir les flèches d'origine « feed-back ». Il conviendrait également d'ajouter que la possibilité

d'un nouveau référendum est peut être due à la faiblesse morale intrinsèque des flèches 1 à 8 d'un côté, et des flèches 15,16 et 18 de l'autre, qui toutes finissent par provoquer le Brexit.

CONCLUSION

Le modèle présenté ne repose pas sur des données empiriques puisque celles-ci n'existent pas encore, mais se situe au niveau des projections, qui sont presque exclusivement centrées sur l'économie britannique, dont l'importance devrait, dans tous les cas, être mise entre parenthèses. Ce que l'on peut considérer comme véritable conséquence cachée du Brexit, c'est ce « rapetissement » suggéré de la dimension sociale individuelle de tous les britanniques, qu'ils aient voté pour ou contre le Brexit. En effet, en situant le Royaume Uni en dehors de l'UE, deux des trois conditions mentionnées au début de cet article, à savoir « l'identification personnelle », « la relation formelle » et « l'engagement réel » à l'égard des 27 pays de l'UE et de leurs habitants, qui normalement s'exerce dans le cadre de l'action politique du gouvernement de sa Majesté à Londres, se trouvent logiquement inappliqués et inapplicables aussi longtemps que durera le Brexit.

LA DÉMOCRATIE AU XXI^E SIÈCLE : LEURRE, MYTHE OU RÉALITÉ ?

Author(s) / Auteur(s) :

Andrée PIECQ

Master en Psychologie,

Directeur Scientifique, Formateur et Intervenant chez G.I.R.O.S. Institut Indépendant de Systémique des Organisations

Secrétaire Générale de l'UES-EUS, Présidente d'honneur de S&O

a.piecq@gmail.com

Abstract / Résumé :

Cet article est une tentative de soumettre la démocratie occidentale à une radiographie systémique à partir d'éléments d'observation de la démocratie Athénienne jusqu'à la démocratie actuelle. Cette tentative part de l'analyse des contextes, des membres, des différents types de démocratie pour élaborer des hypothèses au niveau des règles mythiques et des mythes. La conclusion tentera de répondre à la question : la démocratie au XXI^e siècle est-elle un leurre, un mythe ou une réalité ?

Keywords / Mots-clés :

Démocratie, contextes, frontières, règles, mythes, incertitudes

INTRODUCTION

La Démocratie, « le gouvernement du peuple, par le peuple pour le peuple »¹ est d'après Winston Churchill le pire des régimes - à l'exception de tous les autres déjà essayés dans le passé. “*Democracy is the worst form of government - except for all those other forms, that have been tried from time to time*”.

LA DÉMOCRATIE, SES DIFFÉRENTES INSTANCES, SES LOIS TOUT SEMBLE PRENDRE L'EAU DEPUIS LA FIN DU XX^{ÈME} SIÈCLE. CERTAINS CONSIDÈRENT QUE C'EST LE RÉSULTAT :

- d'un manque de maturité du citoyen ou d'une partie des citoyens,
- d'un dysfonctionnement de la représentativité,
- de la représentation comme forme de démocratie,
- de la démocratie elle-même en tant que régime.

Nous avons choisi de considérer, les difficultés rencontrées depuis la fin du 20^e siècle jusqu'à à ce jour par la Démocratie, comme l'expression d'un mal être des institutions démocratiques inhérent à son évolution. Cette position nous amène à nous interroger sur : « est-elle un leurre, un mythe, ou une réalité ? »

Pour tenter de répondre à cette question nous allons comparer à travers les siècles l'évolution de certains éléments qui en forment la structure depuis la Grèce antique à Athènes, en passant par la Démocratie américaine établie en 1828.

Nous considérons dans cet article, « la Démocratie » comme un système, une organisation, inscrite dans des contextes et définie par sa structure. Notre méthodologie est celle reprise dans « De la pensée systémique à la pratique de l'organisation – le « Giroscope »²

¹ Définition qui provient des écrits de Périclès et qu'Abraham Lincoln (1809-1865).

² Andrée Piecq : De la pensée Systémique à la Pratique e l'Organisation – Le « giroscope » L'Harmattan 2011

Pour accéder aux concepts étudiés nous utiliserons l'observation faites à partir de textes³ .

PLAN

- I. La démocratie à Athènes**
 1. Son contexte d'apparition
 2. Ses membres : leurs rôles leurs statuts
 3. Son type de démocratie et sa finalité
 4. Ses règles

- II. La démocratie au cours du Moyen Age en Europe (476-1492)**
- III. La démocratie en Angleterre (1215-1399)**
- IV. La démocratie en France (1789-1830)**
- V. Les Etats-Unis (1783-1791)**
- VI. La démocratie en Europe au XXIe siècle**
- VII. La démocratie au XXIe siècle est elle un leurre, un mythe ou une réalité ?**
- VIII. Vivre en démocratie c'est accepter l'incertitude**

I. La démocratie Athénienne

Son contexte d'apparition

Au VI^e siècle av. J.-C., les différentes communautés Athéniennes sont confrontées à de graves problèmes :

L'inégalité politique dans la cité, les nobles ont le monopole du pouvoir politique.

Une situation à la fois financière et politique déclenche des luttes pour ce pouvoir.

Une nouvelle classe sociale urbaine riche (artisans, armateurs) veut pouvoir y participer et concurrence les nobles en achetant des armes et en participant à la guerre.

Une paupérisation rurale : les agriculteurs peu compétitifs face à la concurrence de la Grande-Grèce⁴ se vendent eux-mêmes pour payer leurs dettes et grossissent le nombre des pauvres et expriment leurs mécontentements.

Athènes est aux bords de l'explosion sociale.

En 594 avant J.C Solon⁵ est choisi comme arbitre par les différentes classes sociales, et effectue des réformes constitutionnelles.

Au V siècle modification des lois : les pauvres peuvent participer à la gestion de la cité.

Ses membres : leurs statuts et leurs rôles.

Les citoyens de la ville

- Sont né de père Athénien - se battent pour défendre la ville - ont des propriétés foncières.

³ Nous avons sélectionné des éléments historiques qui nous semblaient pertinents

⁴ Régions côtières de l'Italie méridionale et de la Sicile.

⁵ Il est considéré comme le père de la démocratie

- Ont les pouvoirs politiques et judiciaires - ont droit de vote, sont éligible - accèdent à la plus haute magistrature ;
- Font la guerre.
- Payent des impôts.
- Sont divisés en :

- Les hommes libres :

Les plus riches (les pentacosmédimnes) ont des terres, accèdent à toutes les magistratures dominent la vie politique athénienne (sont l'aristocratie), doivent financer les services publics, doivent également servir dans l'armée).

Les moins riches (les thètes) sont des paysans sans terre, sont exemptés d'impôts, sont dispensés de servir dans l'armée, ont accès à l'Ecclésia⁶ et aux tribunaux.

- Les Esclaves :

Sont des biens et appartiennent à un maître, ne jouent aucun rôle.

- Les Femmes :

Sont considérées à vie comme des mineurs, ne jouent aucun rôle.

- Les Météques (étrangers) :

Sont exclus - ne peuvent participer à la vie politique ; s'ils ont défendus la cité et accomplis des exploits et payés ils peuvent devenir citoyen.

La gestion d'Athènes est faite par une **Démocratie directe**⁷: « le peuple réuni en corps promulgue lui-même les lois et prend lui-même les décisions le concernant.

Tous les citoyens décident de la politique par vote à main levée et à la majorité simple dans une assemblée, l'**Ecclésia**. Cette assemblée est toute-puissante et possède la **souveraineté**.

Sa finalité est l'égalité de tous les citoyens devant la loi et aussi la participation de tous à l'action communautaire.

II. Le Moyen Age en Europe. (476-1492)

Le Moyen Age est constitué de siècles guerriers, centrés sur les croisades. Le roi est absolu de droit divin et collabore avec l'église. La gestion directe des affaires du peuple ne l'intéresse pas.

Les rois et les nobles se préoccupent de la guerre : matériel, alliance, soldats... En ce qui concerne les communautés villageoises ils se désintéressent de la manière dont elles se gèrent se contentant d'administrer la justice en laissant ainsi au peuple une grande autonomie.

Bien que du commerce, de l'artisanat et une forme d'industrie existent, la grande partie des ressources du peuple provient des produits de la terre qui sont considérés comme le bien de tous.

Dans certaines villes il y a des éléments de la démocratie qui apparaissent ainsi que dans certains villages. Dans ces villages les habitants se réunissaient pour discuter de tous les problèmes de l'administration : financiers, judiciaires et paroissiaux, de protection de la communauté contre les voleurs, les loups ; du partage des récoltes. On retrouve aussi une administration démocratique dans des abbayes.

⁶ Ecclésia ensemble des citoyens appelés à se réunir pour tirer au sort les magistrats parmi des volontaires de la classe la plus riche.

⁷ La démocratie directe est un régime politique où les citoyens exercent directement le pouvoir, sans aucun intermédiaire.

La finalité profonde de ces tentatives de démocratie était de conserver la cohérence par la participation de tous à la gestion.

Ces essais de gestion peuvent être considérés comme une « **Démocratie directe** ».

III. **La démocratie en Angleterre (1215-1688)**

1215 Les barons et les notables anglais s'opposent à l'absolutisme royal du roi Jean Sans Terre, totalement sans scrupule haït de tout son peuple (des paysans, de la noblesse, des bourgeois, jusqu'au clergé). Ils l'obligent à signer « La Grande Charte qui limite son pouvoir absolu, et l'empêche de lever des impôts extraordinaires qui devient la prérogative du Grand Conseil.

1240 Le terme Parlement anglais apparaît.

1258-1265 tentatives d'Henri III à revenir en arrière et révolte des barons.

1267 Le parlement restaure le pouvoir royal. Il sert d'arbitre entre le roi et les barons, il prend un rôle politique, n'a pas de texte législatif mais est un élément essentiel du pouvoir royal.

1272-1307 Edouard Ier consulte le parlement très souvent. Le Parlement consent l'impôt, des chevaliers élus, des grands barons des bourgeois participent aux jugements, présentent des pétitions.

1327-1377 Le parlement comprend 2 chambres : la Chambre des Lords et la Chambre des Communes Il fait pression pour qu'Edouard II abdique en faveur d'Edouard III. Les attributions judiciaires du Parlement augmentent. Il a un rôle politique de plus en plus grand.

1399 Le Parlement destitue Richard III le souverain ne peut plus aller à l'encontre du Parlement qui détient le pouvoir absolu.

1534 Henry VIII renforce le pouvoir royal, devient le chef de l'église.

1649 Olivier Cromwell installe une république dictatoriale et brutale.

1660 Les Stuarts accèdent à la royauté mais ont un pouvoir limité

1689 Charles II accepte de mettre fin aux arrestations arbitraires. Le Parlement met sur le trône Mary et Guillaume d'Orange qui signent " the Bill of Rights "qui garantit le droit à la liberté individuelle et qui donne le pouvoir au Parlement. Les membres du parlement sont librement élus, votent les lois et les garantissent, donnent leur consentement pour lever l'armée

L'Angleterre devient une **Monarchie parlementaire**⁸ et c'est le début de ce qui deviendra la **Monarchie Constitutionnelle** d'aujourd'hui avec seulement comme changement l'élection des députés au suffrage universel.

VI La démocratie en France (1789-1830)

Jusqu'à la prise de la Bastille la monarchie est absolutiste même, lorsque à l'apparition du siècle des lumières, l'économie et la société évoluent.

En 1748 Montesquieu fait paraître son ouvrage majeur : « L'esprit des Lois ». Il y défend la thèse que si une assemblée ou un homme est dans une position sociale et ou politique dominante, un abus de pouvoir peut émerger. Il prône la séparation de 3 pouvoirs : l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Il considère que la tyrannie s'installe si 2 pouvoirs sur trois sont détenus par une assemblée ou par un homme. Il souhaite qu'à chaque pouvoir un contre-pouvoir existe

⁸ Dans une Monarchie parlementaire le roi détient le pouvoir avec un parlement qui détient le pouvoir législatif (faire des lois).

Son système veut qu'à chaque pouvoir s'oppose un contre-pouvoir. Il ne fut guère écouté en France mais adopté par les USA naissants.

En 1762, Rousseau aura une grande influence avec « Le contrat social »

- Le pouvoir légitime doit être une convention, d'un pacte social ;
- Tout homme qui a souscrit au Pacte devient Citoyen de la Nation ;
- Tout citoyen vote directement ou indirectement la loi ;
- La loi n'est **pas la somme des intérêts particuliers**⁹ mais l'intérêt général.
- Ce qui marque les révolutionnaires c'est l'idée développée par Rousseau que l'homme s'est éloigné de la nature.

1789 Prise de la Bastille et fin du pouvoir absolu du roi.

1789-1791 Création de l'Assemblée Constituante. Elle abolit les privilèges, a un rôle législatif, rédige la constitution de la France, n'a pas de pouvoir exécutif, est élue par les citoyens payant un impôt. Les non catholiques peuvent y être élus. Les biens du clergé sont nationalisés.

1791 l'Assemblée législative est élue et établit la monarchie constitutionnelle¹⁰ la constitution est votée.

1792 La convention nationale proclame la république. L'Assemblée législative devient le parlement de la république. La royauté est déchu.

1793 La constitution républicaine est votée mais n'est jamais utilisée. Dictature de Robespierre, la Terreur s'installe et gouverne la France.

1794 Chute de Robespierre. Le comité de sûreté générale est un organe d'exécution et est la police politique ; il coordonne l'effort de guerre.

1795 Le Directoire est à dominante bourgeoise et rétablit le suffrage censitaire, met en place le Conseil des Cinq-Cents, (assemblée législative qui propose les lois) et le Conseil des Anciens, (le Sénat) qui examine les lois proposées et les votes. Il subit de nombreux coups d'Etats

1799 Bonaparte arrête les parlementaires, dissout les Cinq-Cents.

1800 Une nouvelle constitution crée le Consulat, Bonaparte est nommé Premier Consul, il initiative les lois, les fait exécuter. Il nomme les ministres, consulte les Français par plébiscite, soumet l'église à l'Etat.

1802 Bonaparte est nommé consul à vie.

1804 Il met en place le Code Civil inspiré du droit romain, des lois de l'Ancien Régime et des apports de la Révolution. Les ouvriers sont étroitement surveillés, les opposants sont réduits au silence, la presse est censurée, tous les organes du pouvoir sont contrôlés et une dictature est établie. Il se proclame Empereur des Français.

1814 Chute de l'Empire et proclamation de la Première Restauration qui élabore « la Charte » qui est un compromis. Les acquis de la révolution sont conservés. La dynastie est rétablie. Le Roi est l'autorité, il gouverne par ordonnance, a le pouvoir législatif et judiciaire, peut dissoudre la chambre des députés et il modifie la majorité des pairs (nouvelles nominations). La liberté religieuse, l'impôt, l'accès aux emplois publics, liberté de la presse sont rétablis. Le catholicisme devient religion d'état.

1815 Les 100 jours de Napoléon et la défaite de Waterloo sont suivis par la Seconde Restauration qui essaye de recréer une unité La Charte n'est pas d'application et La Terreur Blanche s'installe.

1815-1820 Après la Terreur blanche la société est consolidée : recrutement militaires par tirage au sort, abolition de la censure, exprimer en public une opinion n'est plus criminel, ne sont punies que les

⁹L'importance du principe de totalité est déjà perçue par Rousseau.

¹⁰ Dans monarchie constitutionnelle à cette époque les pouvoirs du roi (chef de l'état) sont limités par une constitution, des lois fondamentales ou la coutume.

opinions transgressant la loi, le développement économique est favorisé, la croissance démographique augmente, la main d'œuvre rural est abondante. Des mesures protectionnistes contre l'Angleterre apparaissent. C'est le début de la révolution industrielle.

Février 1820, le duc de Berry est assassiné. Fin de la période libérale.

1820-1830 Mort de Louis XVIII. Clivage entre les libéraux et les ultras royalistes. Virage à droite, dissolution de la Chambre, renforcement politique et religieuse. Le Sacre de Charles X est adapté. Les mesures prises sont de plus en plus absolutistes, le roi fait des réponses inadaptées à l'opposition, les émigrés qui ont perdus leurs biens sont indemnisés, une loi est promulguée sur le sacrilège religieux. Les réponses inadaptées du souverain face à l'opposition entraînent la révolution de 1830 et la mise en place de la monarchie de Juillet. La Nation retrouve sa souveraineté et un **régime Parlementariste**¹¹ s'installe et en 1848 la Deuxième République est née.

V La démocratie aux Etats-Unis (1783-1897).

1783 Le Traité de Paris met un terme à la guerre d'indépendance contre l'Angleterre et proclame unilatéralement l'indépendance et la création d'une fédération de 13 Etats autonomes qui repose sur trois principes fondamentaux : la République, la Démocratie et le fédéralisme.

1787 Publication de la constitution de ses 27 amendements (toujours d'actualité) qui instaure un gouvernement fédéral avec partage des compétences entre Etat fédéral (politique extérieure, défense, commerce) et Etats fédérés (justice, protection des droits individuels, l'instruction). Le pouvoir du peuple est souverain. Installation de la séparation des pouvoirs (influence de Montesquieu).

- Le pouvoir législatif : Chambre des représentants et le Sénat sont chargés de la rédaction des lois ;
- Le pouvoir exécutif est confié au président qui est en charge de l'exécution des lois, e qui est élus pour 4 ans.
- Le pouvoir judiciaire : indépendant, est supérieur aux deux autres car leurs actes peuvent lui être soumis. Il est confié à La Cour Suprême qui veille au respect de la Constitution dans les décisions législatives, exécutives et judiciaires et qui garantit les droits des individus.

Le président est le chef de l'Etat, du gouvernement, il est le commandant en chef de l'armée et des milices des États ; il nomme les ambassadeurs et conclut les traités. Il est élu pour 4 ans.

1789 George Washington est président. L'interprétation de la constitution donne naissance à deux écoles qui sont en opposition en ce qui concerne le partage des compétences entre Etat fédéral et fédérés. C'est ce qui donne naissance aux partis politiques américains.

1797 1er amendement « Le Congrès ne fera aucune loi relative à l'établissement d'une religion, ou à l'interdiction de son libre exercice ; ou pour limiter la liberté d'expression, de la presse ou le droit des citoyens de se réunir pacifiquement ou d'adresser au Gouvernement des pétitions pour obtenir réparations des torts subis. »

En 1823, Monroe édicte les principes de son administration. Les États-Unis s'interdisent de se mêler des affaires européennes.

1831-1865 La guerre de Sécession divise encore de nos jours. Plusieurs facteurs ont joué : les différences économiques, l'opposition sociale, l'incompréhension intellectuelle les progrès de

¹¹ Le régime parlementaire est le système constitutionnel où les pouvoirs du cabinet ministériel et du Parlement sont en équilibre.

l'abolitionnisme, le fanatisme et l'incompréhension. Elle est la première guerre moderne (matériel de guerre plus performant).

Ses conséquences, sont l'abolition de l'esclavage et lors de la reconstruction des Etats du Sud permettent aux Nordistes de prendre leur revanche. Apparition du Klu Klux Klan société secrète violente et raciste

1897 Victoire du capitalisme industriel sur l'Amérique agraire domination du parti républicaine.

L'Amérique est la première Démocratie moderne. C'est une **démocratie présidentielle**¹²

Pour voter Il faut avoir la nationalité américaine, plus de 18 ans et disposer de ses droits civiques.

La justice est indépendante, des commissions parlementaires enquêtes si nécessaire sur les hommes politiques, la liberté de la presse et l'importance du droit.

Les minorités ont leurs libertés respectées. MAIS la lutte des Noirs américains pour l'obtention et la jouissance de leurs droits civiques continue. Ce n'est qu'en 1964 et 65 que l'égalité juridique entre blancs et noirs devient réelle, cependant l'égalité économique et sociale n'est toujours pas acquise par la majorité de la population noire.

VI La Démocratie en Europe au XXI^e siècle

Pour répondre à la question : « La démocratie au XXI^e siècle leurre mythe ou réalité ? », ce chapitre étudie sur le plan systémique « les gouvernances¹³ démocratiques à régime **représentatif de type parlementaire** »¹⁴ qui sont les plus nombreuses en Europe et même dans le monde¹⁵. C'est comme si la Démocratie était une **VISION**¹⁶ qui perdure à travers les siècles et dont le contexte, dans lequel elle s'inscrit, émerge à la suite de guerres, de difficultés sociales, pour limiter certains pouvoirs qu'il soit celui d'un roi ou d'une assemblée.

Au XXI^e siècle en Europe le contexte de la Vision « Démocratie » est différent.

C'est le contexte d'un monde où :

L'expansion démographique est galopante.

Le contexte climatique se modifie.

L'ère numérique apparait ainsi que l'universalisation de la communication par les réseaux sociaux.

Les intérêts commerciaux, économiques et financiers tiennent le haut du pavé.

La mondialisation (économique, culturel, politique,...) fait de plus en plus force de loi.

La création de la Communauté Européenne modifie les équilibres politiques.

¹² Régime présidentiel : est caractérisé par l'élection du Président au suffrage universel direct ou indirect. Aux Etats Unis il nomme, révoque et a autorité sur les ministres. L'exécutif relève exclusivement du président ; il est chef de l'État et chef du Gouvernement. Les assemblées ne peuvent mettre en cause sa responsabilité politique ne peut être mise en cause par, mais, mais il ne peut dissoudre les assemblées a seulement d'un droit de veto sur les textes législatifs.

¹³ Les gouvernances démocratiques » sont des systèmes humains et ont de membres qui sont des hommes.

¹⁴ Régime parlementaire est un régime politique d où les pouvoirs sont séparés et collaborent. Les ministres sont responsables devant le Parlement. Le premier Ministre est à la tête du gouvernement (pouvoir exécutif) et du pouvoir législatif.

¹⁵ Dans le monde : Albanie, Allemagne, Autriche, Bangladesh, Bosnie-Herzégovine, Cap Vert, Croatie, République tchèque, Dominique, Timor Oriental, Ethiopie, Finlande, Grèce, Hongrie, Islande, Inde ,Irak, Irlande, Israël, Italie, Lituanie, Liban, Macédoine, Malte, Maurice, Moldavie ,Monténégro, Népal, Pakistan, Pologne, Portugal, Samoa, Sain-Morin, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Vanuatu, Le Royaume-Uni, Les Pays-Bas, La Belgique, La Bulgarie , Serbie, La Suède , Le Danemark, La Finlande,, Le Luxembourg, La France, L'Espagne, La Nouvelle Zélande, Le Zimbabwe.

¹⁶ Andrée Piecq « De la Pensée Systémique à la Pratique de l'Organisation-Le « giroscop » p. 125 L'Harmattan

Les interactions entre les pays occidentaux sont modifiées ce qui conduit à la paix entre les Etats mais en même temps les font participer à des conflits extérieurs. Depuis peu ils doivent se battre, sur leur propre territoire, contre le terrorisme pour défendre cette vision.

Notre hypothèse est que cette **VISION** et sa finalité ne peuvent sortir indemne de ce contexte.

Pour avoir une consistance opérationnelle (être organisée en fonction d'une cible à atteindre)¹⁷ c'est-à-dire une finalité, cette vision (la démocratie) doit être déclinée en buts, objectifs, actions.

Nous faisons l'hypothèse que, depuis ses origines jusqu'à nos jours, la finalité de la Démocratie est « la souveraineté du peuple ». Pour atteindre cette finalité **5 buts**¹⁸ sont souhaités et nécessaires :

L'égalité de droit des citoyens.

La liberté de l'individu.

La protection de ses libertés et de ses droits.

Le pluralisme tolérant.

Les élections libres.

Ces buts aujourd'hui sont acceptés par tous, mais notre hypothèse est que c'est une acceptation purement idéologique et théorique. Des règles mythiques¹⁹ sont érigées en buts opérationnel à atteindre.

La description et l'observation des objectifs nécessaires à l'accomplissement de ces buts ainsi que celle des actions mises en œuvre pour les atteindre vont nous permettre de vérifier cette hypothèse.

3 objectifs permettent d'atteindre les buts de la démocratie représentative et de mettre en œuvre des actions nécessaires pour les atteindre.

Ces objectifs sont :

- L'établissement de la souveraineté du peuple
- La séparation des pouvoirs dans la démocratie représentative
- L'établissement des libertés fondamentales.

Les actions mises en œuvre pour atteindre ces objectifs sont

1. Pour établir la souveraineté du peuple,

- Créer une constitution, un acte fondamental qui régit et organise les rapports entre gouvernants et gouvernés et protège les citoyens.

L'observation montre que malgré cela la souveraineté du peuple est menacée et que des usurpations du pouvoir sont possibles.

- Créer des assemblées pour rassembler le peuple.

L'observation montre que cela ne peut fonctionner que si les finalités individuelles des assemblées sont orientées vers une finalité globale identique.

- Favoriser la volonté du citoyen à travers des assemblées restreintes qui les représentent.

L'observation montre que tous les citoyens ne sont pas représentés toujours de la même façon.

- Toucher la totalité des nations (qui ont des formes différentes) en espérant une émergence universelle de la démocratie.

L'observation montre que ce qui va émerger est différent d'une souveraineté commune qui amalgamerait les nations²⁰.

¹⁷ Idem p. 124

¹⁸ La finalité se décline en buts, objectifs, actions.

¹⁹ Andrée Piccq « De la Pensée Systémique à la Pratique de l'Organisation-Le « giroscopie » p. 137 L'Harmattan

- Créer un régime représentatif de type parlementaire.
L'observation montre que des abus de pouvoir ou des déviations peuvent apparaître lorsque le droit de dissolution des chambres est discrétionnaire.
 - Garantir l'intérêt général et la protection de l'intérêt individuel.
L'observation montre que ces intérêts peuvent être contradictoires et même paradoxaux, (ceux des élus ne correspondent pas toujours à ceux des électeurs) ; les mandats sont cumulés par les élus ; des lobbies financiers deviennent trop puissants.
 - Mettre en place le suffrage universel libre avec l'obligation de vote après la présentation des programmes politiques.
L'observation montre qu'il ne suffit pas, « une tyrannie » de la majorité²¹ peut apparaître ; dans certains pays dits « démocratiques » les élections se font sur haute surveillance et le scrutin n'est ni secrets ni libre.
 - Créer des intermédiaires les partis (y compris ceux de l'opposition) des intermédiaires entre le peuple et le gouvernement pour permettre l'expression libre de toutes les opinions, et avoir des alternatives.
L'observation montre que les partis tentent d'obtenir des mandats politiques pour avoir le pouvoir et favorise les électeurs appartenant à leur « famille »; il y a un taux grandissant d'absentions lors des élections.
 - Création du pouvoir législatif (le parlement), du corps exécutif (le gouvernement) du pouvoir judiciaire (les juges) indépendants l'un de l'autre.
L'observation montre que les dépositaires du pouvoir ne sont pas tous élus mais peuvent être nommé par les partis.
2. La séparation des pouvoirs dans la démocratie représentative
- Séparer les 3 pouvoirs législatifs exécutif et judiciaire
L'observation montre qu'il y a interdépendances et actions réciproques ; dans l'Union Européenne 3 institutions La Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen collaborent pour élaborer les règlements et les directives.
 - Créer de nouvelles institutions internationales au-dessus des institutions nationales et qu'elle soit acceptées par tous.
L'observation montre que cela n'est possible que si une identité européenne et même mondiale existait, ce qui n'est pas le cas.
3. Les libertés fondamentales
- Les actions mises en œuvre
- Assurer les droits primordiaux : le droit inaltérable, les droits de l'homme, les libertés publiques.
L'observation montre qu'il existe des nations qui lors de conflits internes ne respectent pas les droits de l'homme. Des nominations à des postes publics sont parfois arbitraires

²⁰ Le principe directeur de la Totalité : Toute organisation doit être considérée dans sa totalité, dans sa complexité et dans sa dynamique propre.

²¹ Exemple : au Kosovo l'oppression de la minorité albanaise

- Gérer **pacifiquement** les tensions et les conflits naissant du contraste entre les différentes composantes de la société et leurs diverses volontés.
L'observation montre que peuple à la possibilité de manifester son désaccord et de forcer ou d'empêcher une décision par « l'arme du nombre » ou par la désobéissance civique.
- Créer la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.
L'observation a montré sa difficulté d'exécution.
- Modifier le partage des richesses pour permettre le développement et la croissance de tous.
L'observation montre qu'il risque d'avoir un effet vase communicant qui inverserait la procession des richesses sans amener l'équilibre.
- Maintenir la qualité de l'environnement.
L'observation montre que si chacun acceptait de faire des sacrifices une amélioration serait possible.

A partir de cette lecture non exhaustive de la finalité de La « démocratie parlementaire », des hypothèses émergent. Nous les déclinons en termes de principes directeurs car si des changements s'avèreraient possible c'est sur eux qu'ils devraient porter²².

Hypothèses au niveau des règles phénoménologiques implicites²³ et des principes directeurs concernés :

C'est comme si une minorité à le pouvoir et agit indépendamment des électeurs : règles concernant le rôle et la fonction des élus, qui interrogent au niveau de la communication (indirecte) des frontières (perméables) des rétroactions (positives orientée changement en opposition à des rétroactions négatives (orientée homéostasie).

C'est comme si la diversité des électeurs n'étaient pas représentée (règles concernant les statuts des sous-systèmes et de membres touchant à la représentativité).

C'est comme si des risques de corruption pouvait apparaître (règles qui touchent à la fois à la fonction au rôle et aux actions des élus).

C'est comme si les actions faites par des élus visaient leur réélection (règles qui font fi de la garantie de protection à la fois des biens individuels et collectifs et qui touchent la fonction, les rôles et les actions.

C'est comme si les procédures mettaient des frontières entre élus et électeurs (règles touchant la communication)

C'est comme si il y avait des paradoxes entre avoir une opinion commune (règle de la souveraineté du peuple) et la liberté de l'opinion individuelle (libertés fondamentales) (règles touchant la communication)

C'est comme si il y avait des difficultés de communication entre élu/ électeurs (règles de la communication avec tous les pièges que cela peut comporter)

....

VII. La démocratie au XXI^e siècle est elle un leurre, un mythe ou une réalité ?

La définition généralement admise de la notion de leurre est : «dispositif destiné à tromper, généralement des animaux ».

²² Andrée Piccq « De la Pensée Systémique à la Pratique de l'Organisation-Le « giroscopie » p. 196 L'Harmattan

²³ Idem p.135

Si la vision démocratique était un leurre elle serait destinée à tromper les citoyens. Des dérives existent nous en avons relevées quelques-unes dans le chapitre précédent. Cependant toutes gouvernances démocratiques issues de cette vision admettent que la société est divisée en sous-système dont le statut, les rôles, les intérêts, les objectifs et les valeurs sont différents allant jusqu'à l'antagonisme. Un de leurs objectifs « les libertés fondamentales » inscrites dans la Constitution est le garant de la gestion des tensions et des conflits qui peuvent émerger du contraste existant entre les différentes composantes de la société. Cette garantie permet, par la concertation sociale, le droit de grèves et de manifestation, de forcer ou d'empêcher de prendre une décision imminente, parfois non prévues, non acceptée ou souhaitée.

L'histoire nous apprend que la Démocratie a émergé après des conflits et que de nombreux changements de contextes en ont modifié la **pratique** jusqu'à nos jours et ce de façon cyclique.

La pratique de la démocratie N'EST PAS LA DEMOCRATIE qui est une idée, un concept, une vision mais pas une pratique, pas un ensemble d'actions qui tendent vers un but à atteindre, but qui peut se situer dans le court terme, le moyen terme ou le long terme. La pratique de la démocratie est aux mains des gouvernances démocratiques.

Parler de LA démocratie au lieu de « gouvernances démocratiques » est une confusion sémantique, une erreur de cible, une confusion de niveau logique²⁴ dès lors toutes les analyses critiques, même les moins étoffées, les plus partisans peuvent lui être faites.

Une « gouvernance démocratique » est gérée par des hommes et est considérée comme un système humain. Tout système humain a une vision de ce qu'il est ou de ce qu'il devrait être : un mythe. Il obéit à des règles mythiques qui engendrent des règles phénoménologiques qui s'observent à travers les buts effectués pour atteindre les objectifs. Objectifs qui peuvent ne jamais être atteint dans le moyen terme ni même parfois dans le long terme car eux-mêmes relèvent du mythe.

Le mythe de la « gouvernance démocratique » est LA DEMOCRATIE et les règles mythiques qui en découlent sont la liberté de l'individu, la protection de ses libertés et de ses droits.

Les règles phénoménologiques observées semblent être parfois en contradiction systémique avec les règles mythiques (valoriser l'opinion commune et valoriser la liberté individuelle) dont elles sont issues.

La démocratie est la **vision** d'une « gestion de la cité », elle est un mythe, peut-être le plus beau des mythes de gestion de la cité : celui d'une cité gérée par des citoyens libres et égaux.

Revenons au quotidien, à la réalité. Notre réalité est la gestion, de l'Europe et du Monde, par des gouvernements dit démocratiques, des systèmes humains démocratiques qui n'ont pas nécessairement les mêmes finalités, et même si ils les ont, tentent de les atteindre avec des objectifs différents et des actions parfois contradictoires même paradoxales. En effet, ce qui peut donner l'illusion d'une direction partagée dans nos démocraties est parfois la simple rencontre d'opinions qui n'est pas pour autant une finalité commune, ni une action.

Tous les systèmes sont composés de membres, et les membres qui constituent la démocratie sont des hommes. Vouloir réduire un système à ses composants c'est faire fi du principe de totalité. Faire l'impasse sur l'unicité individuelle des membres²⁵ peut être également porteurs d'erreurs : les « comportements » des éléments dépendent de ce qu'ils sont. Cette unicité individuelle des membres nous la considérons comme un des éléments des contextes du système.

Alors qu'elle issue proposer ?

L'observation nous montre que lorsque des crises surviennent (inondations, attentas, catastrophes en tout genre) le citoyen reprend ses droits. En s'inscrivant dans l'action communautaire, le rapport aux élus se fluidifie, le mythe reprend force, reprend de la vigueur se ranime. C'est éphémère mais n'esse

²⁴ Andrée Piecq « De la Pensée Systémique à la Pratique de l'Organisation-Le « giroscopie » p. 94-95 L'Harmattan

²⁵ Nous appelons unicité individuelle tous les éléments qui font la spécificité de chaque membre. Ici des hommes. Ces éléments font partie de leurs contextes d'appartenance (la culture, l'appartenance ethnique, etc... et de leur valeurs).

pas l'indice de modification de comportements qui pourraient donner une vie nouvelle à la gouvernance démocratique ?

VIII. **Vivre en démocratie c'est accepter l'incertitude.**

Vivre en étant gouverné par la vision démocratique en 2016, est difficile. Que ce soit sur le plan national ou international. C'est comme si cette valeur est bafouée, comme si son application dans le contexte actuel ne pouvait qu'engendrer des souffrances, c'est comme si la liberté individuelle, de la personne et dans certain cas du gouvernement, était devenue prépondérante. Partout nous entendons des cris provenant de volontés de séparation (le Brexit), de difficultés de trouver ses marques dans le fédéralisme (Flandre Wallonie et Bruxelles) ; des nominations ou des licenciements arbitraires, des crises financières, des problèmes d'extrémismes religieux (Daesh et les attentas),..

La certitude de vivre dans une société sans guerre qui accepte, de nouveaux équilibres politiques et religieux ; de vivre dans une société prospère en pouvant, utiliser sans compter, les réserves naturelles n'existe plus. Cette perte de certitudes, de repères font émerger chez les citoyens des sentiments de doute, de peur du lendemain et provoque des remous au sein des gouvernements démocratiques. Certains médias et hommes politiques mette en cause « la gouvernance démocratique ». Certains réclament un régime fort dans lequel il n'y a ni liberté individuelle ni même collective. Dans une société démocratique, la souveraineté de la nation : l'égalité du droit des citoyens, la liberté de l'individu, les protections des libertés et des droits, le pluralisme, le suffrage universel, la liberté d'expression, la création des partis, le recours à la règle de la majorité, portent en eux l'incertitude du résultat. Autrement dit c'est comme si il ne pouvait y avoir de certitude que dans les régimes tyranniques tels que les monarchies absolues, les parlements totalitaires, les républiques sanglantes, les présidents despotiques, ou tout autre régime fort.

« Dans ce monde on ne peut pas avoir de certitude sur quoi que ce soit, excepté la mort et les taxes. » écrit Benjamin Franklin²⁶». L'analyse des systèmes complexes va-t-elle lui donner raison ?

L'analyse des gouvernances démocratiques des états du monde se confondent avec l'analyse des systèmes complexes. Ces gouvernements s'inscrivent dans de multiples contextes, en interactions les uns avec les autres²⁷, qui interagissent avec les éléments (principes directeurs²⁸) qui les composent tel que les règles implicites, explicites et mythique, leurs sous-systèmes et leurs membres parfois d'idéologies opposées. Toutes ces interactions forment leur structure qui évolue tantôt vers le changement ou vers l'homéostasie.

Leur analyse se place à un méta niveau.

Considérons la structure d'un système complexe (issue des interactions entre chacun de ses composants en interactions avec l'ensemble des contextes²⁹). Cette structure est observée au temps t1. Toute structure évolue en fonction des changements de contextes et des interactions avec les principes directeurs et de leurs interactions entre eux. Au temps t2 cette structure a subi des modifications. Certaines de ces modifications individuellement sont prévisibles mais la nouvelle structure t2 ne l'est pas. Elle a émergé de la totalité.

Il y a incertitude.

Comment vivre dans un état démocratique avec tout cela ?

²⁶ Benjamin Franklin (1706-1790) signataire de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis participe à la rédaction de la constitutions des Etats-Unis est considéré comme faisant partie « des pères fondateurs des Etats-Unis » ; il lutte contre l'esclavage.

²⁷ Andrée Piecq, Claude Lambert « The project: How to deal with coherence and incoherence », UES-EUS Congress, 2014

²⁸ Andrée Piecq « De la Pensée Systémique à la Pratique de l'Organisation-Le « giroscopie » p. 113 L'Harmattan

²⁹ Andrée Piecq, Claude Lambert "An essay of a systemic reading that can support a paradigm shift", UES-EUS Seminar, 2013

L'incertitude nous met devant l'inconnu, un inconnu présent dans tous les éléments et événements de la vie. Vouloir vivre dans un monde de certitudes c'est comme si nous voulions vivre dans un monde homéostatique parfait où tout est prévu et où le changement n'existera pas, comme dans des gouvernances absolues tyranniques.

Les États, dont la gouvernance est démocratique, sont des systèmes complexes, ne sont pas figés, ils vivent. Leurs contextes changent, ils s'inscrivent dans la mondialisation ; changent au rythme des élections et des partis mis en place ; leur structure change et ils vivent dans l'imprévisibilité de la forme émergente qu'elle va prendre,³⁰ ce qui à ce niveau est une liberté plutôt qu'une difficulté. En 2016, dans notre quotidien, pleins de peurs, d'angoisses, et de colères c'est comme si cette liberté portée par l'incertitude pouvait être un espoir pour l'avenir.

Nous concluons cet article comme nous l'avons commencé par la phrase de Sir Winston "*Democracy is the worst form of government - except for all those other forms, that have been tried from time to time*" que nous faisons nôtre après avoir observé un certain nombre de gouvernances de l'Europe et du monde à travers les siècles jusqu'à nos jours.

Bibliographie

Andrée Piecq 2011 « De la Pensée Systémique à la Pratique de l'Organisation-Le « giroscopie » L'Harmattan

Andrée Piecq, Claude Lambert "An essay of a systemic reading that can support a paradigm shift" UES-EUS Seminar, 2013

Andrée Piecq, Claude Lambert "The project : How to deal with coherence and incoherence" UES-EUS Congress, 2014

³⁰ Andrée Piecq, Claude Lambert "The project : How to deal with coherence and incoherence" UES-EUS Congress, 2014

VERTIGES ET PROMESSES DE LA COMPLEXITÉ... QUELLES MÉTAMORPHOSES POUR NOS DÉMOCRATIES DÉSENCANTÉES ?

Author(s) / Auteur(s) :

Janine RENIER

Organis'actions & Systèmes, Consultante en Approche Systémique des Organisations
Thérapeute de famille & de couples, Assistante Sociale, Formatrice à l'IEFC (Institut Européen de Formation Continue), au CFTF (Centre de Formation à la Thérapie de Famille) & au sein de réseaux psycho-médico-sociaux

Membre du groupe méthodologique SPIRAL - Recherche et Anticipation pour la Cohésion Sociale (Conseil de l'Europe - Strasbourg) devenu réseau Wikispiral/Togheter (territoires de co-responsabilité)

renier.janine@gmail.com

Abstract / Résumé :

"La Complexité... désigne tout ce qui échappe, complètement ou partiellement, à notre compréhension, à notre maîtrise" et certaines de ses manifestations contemporaines peuvent se révéler éminemment anxiogènes...

Incertitudes, indéterminations, enchevêtrements, instabilités ; menaces écologiques, crise de la civilisation... hyper-modernité,

Ruptures meurtrières, inter-rétroactions, aléas; crashes bancaires, attentats, violences, dictatures,

Bifurcations destructrices, turbulences, fluctuations dans une crise financière & économique assortie d'austérité & d'inégalités accrues.

Nous aborderons l'invention de la démocratie, sous la forme de différentes métaphores : la machine, l'organisme, l'instrument de domination, le cerveau, la culture, le pouvoir.

Peut-on gouverner dans la complexité ? Mais plus encore, dans ces contextes, la démocratie est-elle un leurre, un spectacle pendant que l'essentiel se déroule dans les coulisses ? Où le pouvoir est confisqué sous l'emprise de lobbyings et de corruptions ? Où la connaissance est réquisitionnée par une caste d'experts parfois eux-aussi inféodés à la pensée néo-libérale et disséminés dans les divisions de vastes bureaucraties mécanistes

La démocratie représentative dispose-t-elle en termes organisationnels de la variété requise pertinente pour rencontrer cette imprévisibilité exponentielle, apparente en certains endroits, occultée en d'autres ?

Un changement de paradigme est-il exigé dans la manière de faire de la politique ? Changement qui ne pourrait prendre ses racines que dans une nouvelle épistémologie de la complexité en lien avec la démocratie cognitive qu'Edgar Morin appelle de ses vœux...où les débats seraient aussi portés par les citoyens : Auto-éco-organisation, récursivité organisationnelle, dialogique, paradoxalité du vivant, consensus/conflictualité, rationalité limitée/multi-rationalité /rético-rationalité, écologie de l'action !

Cette co-construction ne pourrait s'opérer sans une refondation mythique avec l'émergence du sens (à l'échelle planétaire) dans le cadre d'une véritable éthique de la discussion et de reliance.

Dans un environnement complexe et dynamique, les théories de la contingence appellent aussi une démocratie délibérative ascendante, conjuguée à la démocratie représentative (multi niveaux, du local au mondial).

Pour illustrer cette capacité de démocratie continue ou processuelle, les projets d'agir démocratique modélisés par le Conseil de l'Europe (Plans de Cohésion Sociale - Europe - Wallonie) seront convoqués.

Le défi de ces méta-morphoses est donc inséparablement éthique, épistémologique et organis'actionnel !

Keywords / Mots-clés :

Complexité, métaphores, bureaucraties mécanistes, démocratie représentative, variété requise, adhocraties, auto-éco-organisation, éthique de reliance, refondation mythique, théorie de la contingence, démocratie continue, agir démocratique, organis'actions, Plan de Cohésion Sociale.

Vertiges et promesses de la complexité¹, quelles méta-morphoses pour nos démocraties désenchantées ?

Le radeau de la méduse...œuvre romantique de Géricault, nous accompagne lors de ces journées d'études sur la « démocratie ». Ce tableau est réalisé en 1818, peu de temps après la restauration de Louis XVIII sur le trône de France.

Le ROI n'a t'il pas désigné comme responsable du pilotage d'un bateau, par pur népotisme, un capitaine incompetent qui mène à la mort des centaines de personnes ?

Symbole de la dérive du peuple français gouverné par un ROI réactionnaire, auréolé de son pouvoir absolu de droit divin, pour les uns ? Interrogation sur le sens de la vie au travers la résistance farouche des hommes face aux forces de la nature, pour les autres ?

Sommes nous vraiment « sur le radeau de la Méduse » ou comment trouver ensemble, lors de ces journées, des balises éthiques, épistémologiques et organis'actionnelles vers un possible ré-enchantement des démocraties ?



¹ **BENKIRANE** Réda : *la complexité, vertiges et promesses, 18 histoires de sciences*, le Pommier, 2002.

PLAN

- 1) Vertiges tourbillonnaires dans la complexité.
- 2) Démocratie, entre Amour et Désamour
- 3) Les métaphores ... et l'invention de la démocratie.
 - **3.1. La machine** - paradigme analytique - bureaucraties mécanistes - rationalité limitée - pouvoir classique
 - **3.2. L'organisme** - paradigme systémique - variété des espèces d'organisations, ouvertes sur l'environnement - principe de la variété requise - multi rationalité/rético-rationalité - théorie de la contingence - pouvoir émergent
 - **3.3. L'instrument de domination** : Néolibéralisme : marché total et «société de marché» - darwinisme social - technocraties - exemple de la marchandisation du travail social - soft tyrannie
 - **3.4. Le cerveau** - vers le paradigme de la complexité - hologramme, récursivité organisationnelle, dialogique, auto-éco-organisation - pilotage multidirectionnel
 - **3.5. La culture** - le registre mythique - co-construction par le sens - intelligence collective - organisation apprenante - Ethique de reliance
 - **3.6. Le pouvoir** - cette métaphore croisant de manière transversale les 5 premières.
- 4) Renouveau démocratique : comment penser - agir la démocratie et la citoyenneté dans la complexité ? Diverses voies : réformes institutionnelles, résistances, vers des démocraties délibératives/ cognitives - continues.
- 5) Plans de cohésion sociale en Wallonie et en Europe, les territoires de coresponsabilités ... démocraties délibératives -
- 6) Quel devenir ? Quelle démocratie ? DEMAIN

1) Vertiges tourbillonnaires dans la complexité

Si nous scrutons encore notre environnement, que constatons nous aujourd'hui ? Selon Edgar Morin, une profonde crise de civilisation multi-niveaux sévit partout dans le Monde ... Certaines manifestations contemporaines de cette complexité peuvent se révéler éminemment anxiogènes ... nous donner le tournis et parfois provoquer de réels mouvements de panique, sommes nous sur le *radeau de la Méduse* ?

- Incertitudes, indéterminations, enchevêtrements, instabilités ; crise environnementale, menaces écologiques,
- Crise de la civilisation, crise des valeurs ... hyper-modernité, instantanéité des médias,
- Guerres multiples, barbaries, terrorismes, attentats, violences génocides, épidémies, migrations,
- Bifurcations destructrices, turbulences, mondialisation débridée, fluctuations dans un capitalisme financier & économique mondialisé assorties d'austérité & d'inégalités accrues, confiscation du bien commun, Hommes politiques désavoués et délégitimés,
- Ruptures meurtrières, aléas, crashes bancaires, corruptions, dettes, dictatures..

Ces enjeux trouvent leur issue dans l'acceptation du principe de "complexité, aujourd'hui encore méconnu, même si beaucoup utilisé.

« La Complexité ... désigne tout ce qui échappe, complètement ou partiellement, à notre compréhension, à notre maîtrise. » C'est bien là le premier niveau de réalité auquel nous convie Dominique GENELOT² qui opère une remarquable lecture multi-niveaux de la complexité sur base des travaux d' Edgar MORIN et de Jean-Louis LE MOIGNE principalement.

Ces nombreux facteurs, propres à notre époque accélèrent encore ce mouvement de complexification. Pourtant, il serait illusoire de vouloir à nouveau tout simplifier pour retourner à un état antérieur.

Dans ces contextes troublés, *la démocratie est-elle un leurre, un spectacle pendant que l'essentiel se déroule dans les coulisses*³? Le pouvoir y est confisqué aux politiques élus par les professionnels de la finance et de l'économie (y fleurissent d'inévitables corruptions) et l'emprise des lobbyings y est grandissante. Dans les institutions bureaucratiques & technocratiques accolées aux gouvernements, la connaissance est aussi réquisitionnée par une caste d'experts⁴ parfois eux-aussi inféodés à la pensée néo-libérale. Ils sont disséminés dans les divisions de *vastes bureaucraties mécanistes*⁵.

² GENELOT Dominique: *Manager dans le complexité, réflexion à l'égard des dirigeants*, INSEP CONSULTING Editions, 4eme édition, Paris 2011.

³ SINTOMER Yves: « La démocratie devient spectacle, pendant que l'essentiel se déroule en coulisses » interview réalisé par ABESCAT Michel, article de Télérama publié le 01/07/2016.

⁴ ISMARD Paulin: *La démocratie contre les experts*, l'Univers UH historique, SEUIL, mars 2015.

⁵ MINTZBERG Henry: *Le management : voyage au centre des organisations*, éditions d' Organisation, 1989.

La perméabilité entre secteur privé, hautes administrations, monde politique, médias, élites en tous genres est chaque jour invisible/perceptible.

Vers où allons nous ?

Une pensée complexe peut nous permettre de modéliser les gouvernements démocratiques, mais peut-elle aussi nous aider à co-construire une Société Démocratique revisitée, porteuse d'un avenir meilleur ?

2) DEMOCRATIE... entre Amour et Désamour

Le pouvoir politique, dans nos sociétés modernes, est lié à l'État, même si le politique préexiste en réalité à l'État. *La démocratie libérale⁶, parfois appelée démocratie occidentale, est une idéologie politique et une forme de gouvernement dans laquelle la démocratie représentative fonctionne selon les principes du libéralisme, à savoir la protection des droits des minorités et, en particulier, l'individu. Elle est caractérisée par des élections justes, libres et concurrentielles entre plusieurs partis politiques distincts, une séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, la primauté du droit dans la vie quotidienne dans le cadre d'une société ouverte, et la protection égale des droits de l'homme, des droits et libertés civils, et des libertés politiques pour tous les hommes.*

En pratique, les démocraties libérales sont souvent basées sur une constitution, afin de définir les pouvoirs du gouvernement et de consacrer le contrat social.

Après une période d'expansion soutenue tout au long du XX^{ème} siècle, la démocratie libérale est devenu le système politique de la majorité des pays développés et une sorte d'idéal... incontournable.

Une démocratie libérale peut prendre diverses formes constitutionnelles. Elle peut reposer sur une république, une monarchie constitutionnelle, un régime présidentiel, semi-présidentiel ou parlementaire.

Abraham LINCOLN définit (1863) la démocratie par ces mots : *le gouvernement du peuple, par le Peuple, pour le peuple.*

Pourtant nulle part, il n'existe de démocratie directe...aujourd'hui.

Loïc BLONDIAUX⁷ analyse avec pertinence l'impérieuse nécessité d'une méta-morphose de la démocratie dans une conférence donnée en 2011: *ceux qui l'ont inventé à la fin du 18^e siècle aux Etats unis et en France ne voulaient pas de la démocratie directe.*

⁶ WIKIPEDIA, Démocratie libérale , https://fr.wikipedia.org/wiki/Démocratie_libérale

⁷ BLONDIAUX Loïc, «Métamorphoses de la démocratie : vers une démocratie réelle» Session 2011 des Semaines sociales, « La démocratie une idée neuve ». Professeur des Universités au département de science politique de la Sorbonne (Paris I), chercheur au Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne (CESSP) et au Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS).

Termes forts , mais c'est pourquoi, elle se mit en place sous la forme de la *démocratie représentative* (défensive), que de nombreux observateurs qualifient aujourd'hui d'*oligarchie*, avec la prise de conscience que la souveraineté était confisquée par une classe restreinte de privilégiés, une *aristocratie élective*.

Nous sommes très loin de cette Athènes (VIème siècle avant Jésus Christ) où la *démocratie directe* fleurissait grâce au *tirage au sort* et dont de nombreux chercheurs, philosophes politiques, sociologues, citoyens ... nous chantent aujourd'hui encore les louanges. Mythique Athènes, pourrions nous dire ?

Ainsi donc, notre résonance émotionnelle envers la démocratie oscille entre amour et désamour : *le pire système de gouvernement, à l'exception de tous les autres qui ont pu être expérimentés dans l'histoire*, disait Winston Churchill.

Ce mythe fondateur de la *DEMOCRATIE* reste aujourd'hui vivace de façon paradoxale : tout le monde s'y réfère encore mais elle est en même temps affublée de noms de plus en plus disqualifiant ; *fausse démocratie*- *CASTORIADIS* Cornélius, *démocratie myope* - Pierre *ROSANVALLON*, *démocratie fatiguée* - David *VAN REYBROUCK*, *démocratie désenchantée* - Marcel *GAUCHET*, *post démocratie* - Colin *CROUCH*, *dé-démocratie* - Wendy *Brown*, *conduisant parfois au malaise dans la démocratie* -Jean-Pierre *LE GOFF* et jusqu'à *la haine de la démocratie* - Jacques *RANCIERE* , ou encore à *la médiocratie* - Alain *DENEULT* ! *La démocratie, nouvel habit de la tyrannie, nous disent même Natacha POLONY & le comité ORWELL...*⁸

Et cette liste est loin d'être exhaustive !

Peut-on gouverner dans la complexité ? La démocratie représentative peut-elle se révéler la configuration organisationnelle pertinente pour rencontrer celle dernière ?

La société contemporaine vit donc de grands bouleversements, ils mettent en évidence le fait que les réponses données jusqu'à aujourd'hui ne font désormais plus sens dans cet environnement complexe , évolutif où les changements sont constants et de plus en plus rapides.

Allons donc vers une compréhension de la naissance de la démocratie et vers son évolution au fil du temps.

⁸ *POLONY* Natacha & le comité *ORWELL*, *Bienvenue dans le pire des mondes, le triomphe de la soft tyrannie* , PLON, 2016

3) Métaphores ...invention de la démocratie et des organisations qui l'accompagnent

Le réel existe, mais nous l'approchons au travers nos représentations et nos modélisations. Le « réel » dont nous parlons n'est pas le réel, mais seulement notre point de vue sur le réel. Il s'agit donc bien d'un *réel construit*.

Jean-Louis Le **MOIGNE** a résumé ce mécanisme du *système de représentation* en 3 points repris par Dominique **GENELOT**⁹:

→ Contexte

→ Grille d'interprétation du monde

→ Quelles Intentions, visions du futur du/des modélisateur(s) ???

Gareth **MORGAN**¹⁰, de manière poétique, va lui illustrer notre façon de penser, de voir, d'agir, au sein des organisations, à l'aide de *métaphores* qui produisent toujours une sorte de connaissance analogique & paradoxale du vivant, toutes teintées d'une grande force de créativité et d'intuition. Je vais lui en emprunter certaines d'entre elles et hybrider ces deux lectures.

3) 1 - MACHINE

Contexte socio-politique, économique, éthique

La démocratie commence à triompher à la fin du XXVIIIème Siècle¹¹

La révolte des colonies anglaises d'Amérique du Nord donne naissance à la Déclaration des droits de 1776, qui sert de base à la Constitution démocratique des États-Unis.

En Europe, le déficit budgétaire des Etats est chronique pour faire face à des Guerres coûteuses, les peuples sont un peu partout opprimés par les classes dirigeantes (Roi , Aristocraties , Clergé).

La Révolution française de 1789 ébranle tout l'édifice des monarchies de droit divin (importance donc de la religion) où le pouvoir est absolu, linéaire, descendant, autocratique.

Ce pouvoir est de plus en plus remis en question dans la gestion de l'état et dès lors les sociétés d'ordre et de privilèges de l'Ancien Régime sont bousculées.

Lors de cette révolution se forge la Déclaration Universelle des Droits de l'homme et du citoyen de portée plus universelle.

La liberté est définie comme une faculté inhérente à la personne humaine et se réalise pleinement à travers la reconnaissance de droits naturels, inaliénables et sacrés. Il s'agit bien de nouvelles valeurs morales.

⁹ **GENELOT** Dominique: *Manager dans le complexité, réflexion à l'égard des dirigeants*, INSEP CONSULTING Editions, 4eme édition, Paris 2011, pp. 95 à 114.

¹⁰ **MORGAN** Gareth: *IMAGES de l'organisation*, les presses de l'université LAVAL, éditions ESKA, 1989.

¹¹ **LAROUSSE** , démocratie <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/democratie/41420>

Grille d'interprétation du monde

→ Paradigme analytique

La grande façon d'étudier le monde à cette époque s'apparente à *la démarche cognitive analytique classique, présumée objective* (Héritage de Descartes en France), dans laquelle l'objet à connaître est divisé en différentes parties. L'avantage de cette pensée est la connaissance des détails, la prévisibilité, l'exhaustivité.

→ Métaphore de la machine

Pour illustrer comment ceci s'est traduit en termes « organisationnels », MORGAN va utiliser *la métaphore de la machine*: système fermé, clos et distinct de l'environnement, fait de parties élémentaires, que l'on décompose en éléments simples, en règles simples de combinaison, avec des causalités linéaires exclusivement.

L'organisation Machine est fiable, précise rationnelle (one best way) elle préconise une vision reductrice de l'homme.

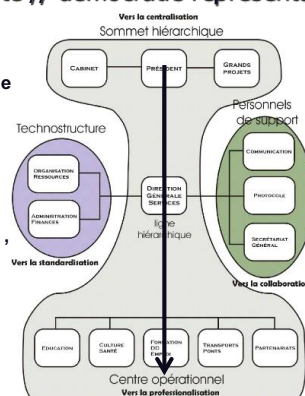
→ Bureaucratie mécaniste

Dans le monde de l'entreprise cette organisation *Machine* va être programmée sur base de l'organisation scientifique du travail (OST), dont l'illustre représentant est Taylor. A côté de l'Etat-Nation et de son gouvernement représentatif, une cohorte de *bureaucraties mécanistes* remplit une fonction indispensable. Le gouvernement y est donc secondé/ concurrenté... par une administration centrale avec un élargissement des Services publics. L'appareil bureaucratique est une sorte « *d'ogre gigantesque* » sous la forme d'une vaste organisation divisionnalisée à l'échelle de la Nation.

ORGANISATION MACHINE = Services Publics/ Partis Bureaucratie Mécaniste // démocratie représentative

- Système fermé/
Environnement simple stable
- Org fiable, précise, rationnelle
- Divisions/ spécialisations
- Conceptions /exécution

- Hiérarchie, pouvoir centralisé ,
conflits
- Technostructure
- Pouvoir informel fort



7/10/16

Henry Mintzberg

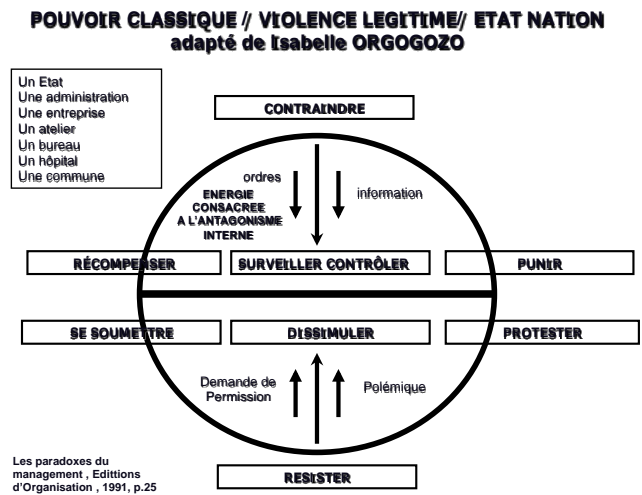
Les structures sont lourdes, coûteuses, réparties en silos, compartimentées en services différents qui s'ignorent la plupart du temps, escortées de hiérarchies, de grades, de statuts et qui ignorent leurs clients/usagers/citoyens avec qui elles communiquent peu. Une sorte d'immobilisme funeste

→ **Pouvoir classique dans la bureaucratie mécaniste.**

La vision mécaniste requiert une structure hiérarchisée , une centralisation des décisions , une decomposition artificielle de la conception et de l'exécution. Les décisions sont prises au sommet et exécutées à la base; une direction autoritaire, une discipline des fonctionnaires, la quasi sacralisation d'un pouvoir descendant. L'AUTORITE y est encore admise et même revendiquée. Faut-il dire que cela correspond au modèle de l'autorité patriarcale de l'époque ?

Le contrôle y est omniprésent et le pouvoir quasiment exclusivement descendant, mais aussi de type aussi rationnel-légal qui se fonde aussi beaucoup sur l'écriture et les procédures: « nous sommes censés faire comme cela ».

Les conflits existent mais ont tendance à y être contrôlés et/ou niés puisque l'obéissance y est la règle.¹²



→ **Rationalité limitée**

Qui plus est , dans ce type de configuration organisationnelle , la rationalité y est limitée, selon l'expression de Herbert SIMON^{13 & 14}, prix Nobel d'économie. Explorant le parallèle existant entre la prise de décision individuelle et la prise de décision organisationnelle , il estime que cette dernière ne peut jamais être entièrement rationnelle, parce que les membres de l'organisation ne disposent que d'un savoir et d'une information limités et des compétences elles aussi parcellaires. Les différents secteurs fonctionnent souvent à partir d'images différentes de la situation globale, sur base de leur systèmes de représentation

L'intelligence collective est loin d'être à l'œuvre dans ces structures en silos et en paliers hiérarchiques divers.

¹² ORGOGOZO Isabelle: *les paradoxes du management*, P.25, Les EDITIONS D'ORGANISATION, 1991

¹³ SIMON Herbert Alexander: *Les sciences de l'artificiel*, collection Folio essais (n°435) Gallimard, 15/01/2004.

¹⁴ SIMON Herbert Alexander: *Sur la Complexité des systèmes complexes*, dans « les Introuvables en langue française de SIMON Herbert Alexander. », document n° 6, Université Carnegie-Mellon, Pittsburgh

Quelles intentions et des visions du futur du/des modélisateur(s) ???

→ Démocratie représentative

La démocratie directe est l'une des formes premières de la démocratie dans laquelle le peuple exerce directement le pouvoir politique, alors que dans une démocratie représentative, il l'exerce de manière indirecte. Cette dernière est fondée sur le principe selon lequel seul un corps de représentants élus peut incarner véritablement la volonté nationale. Ces deux visions s'opposeront suivant les époques.

Comme évoqué plus haut, dans l'Antiquité et en particulier au VI^e siècle avant notre ère (ATHENES), des cités ou des groupes sociaux étaient organisés en démocratie directe. Jean-Jacques ROUSSEAU (1712-1778) estime que la démocratie ne peut être que directe en se fondant sur les droits naturels des êtres humains et sur le pacte social qui les unit. Cependant, au XVII^e et au XVIII^e siècles, de nombreux penseurs considèrent que la démocratie directe n'est applicable que dans de petits pays, avec peu d'habitants et ayant une structure sociale homogène. De nombreux hommes politiques de l'époque aux Etats-Unis et en France ne voulaient pas de la démocratie directe. BLONDIAUX, évoquant SIEYES évoque les freins : elle leur faisait peur ; *...elle n'est pas apte à fonctionner pour de grands états, ...les citoyens ne sont pas des professionnels de la politique etsurtout ils n'ont pas les compétences requises pour gouverner (dixit déjà Montesquieu)*. Ils s'écarteront de cette conception, impossible à mettre en œuvre, selon eux, dans les grands États et dans les sociétés modernes complexes. Ils optent donc pour la démocratie représentative.

→ Pouvoir classique paradoxal, ascendant/descendant dans la démocratie

De supposé-ascendant par les élections, le pouvoir se révèle en réalité unilatéral et surtout descendant, seul un petit nombre gouverne, puisque l'élection consacre une oligarchie ou aristocratie électorale (Bernard MANIN)¹⁵. Celle-là même qui est maintenant dénoncée un peu partout.

→ Démocratie représentative : un hybride

Pourtant si ce pouvoir reste exclusivement descendant, dans les bureaucraties mécanistes (qui devraient être leur bras armé), au niveau sociétal dans l'incarnation de la « démocratie » électorale et dans le gouvernement il s'agit d'un mixte ou d'un hybride, puisque ce pouvoir provisoire est accordé par les citoyens ... qui ne gouvernent pas dans ce régime, d'autres gouvernent pour eux, qu'ils contrôlent et sanctionnent par intermittences ... par les élections. *Les élites qui gouvernent pour eux ne sont pas strictement tenus de réaliser les vœux. C'est pourquoi, ce type de gouvernement combine des éléments démocratiques et des éléments non démocratiques.*

¹⁵ LANDEMORE Hélène, "la démocratie représentative est elle réellement démocratique ? débat avec MANIN Bernard & URBINATI Nadia, New-York en avril 2007, article du 7 mars 2008.

→ Démocratie représentative : un oxymore

Mais pour l'époque, la grille d'interprétation, le contexte et la vision du futur des modélisateurs est pourtant une avancée par rapport à la phase précédente où le pouvoir était concentré dans les mains d'un Roi de droit divin et omnipotent.

Claude Lefort¹⁶ de nous dire : « *la démocratie pour moi ne peut se réduire à un système juridico-politique, parce que beaucoup plus profondément, elle procède pour la première fois d'un consentement tacite à la pluralité des intérêts, des opinions, des croyances et même au consentement du conflit. C'est même la reconnaissance du conflit, le refus d'une autorité inconditionnée, le refus du pouvoir incarné dans un monarque, qui est à l'origine du mouvement démocratique.* »

La démocratie représentative est donc déjà un oxymore. Les citoyens incompetents sont assez avisés pour désigner les bons représentants. Mais en quelque sorte, ils reçoivent les miettes d'un pseudo-pouvoir. Concession intelligente, consciente ou inconsciente à un peuple qui revendique une part de « co-décision ».

Mais, dans toute la société, les usagers/citoyens dépendent de divers services publics, de bureaucraties mécanistes, d'administrations divisionnalisées, où le pouvoir des élus tente encore de s'imposer de manière souvent incontestée.

3) 2 - ORGANISME

Contexte socio-politique, économique, éthique

La première moitié du XX^{ème} s. est marquée par l'instauration du suffrage universel dans la majorité des pays européens

Les valeurs de la démocratie pluraliste et libérale sont toutefois rejetées par deux types de régimes : d'une part, par les dictatures fasciste d'Italie et nazie d'Allemagne (ainsi que par d'autres régimes autoritaires comme alors en Espagne ou au Portugal), et, d'autre part, par les régimes communistes qui se réclament de la démocratie socialiste, dite « populaire » qui échoue lamentablement avec toutes les horreurs que l'on sait.

Ce nouveau modèle social est fondé sur l'espoir d'une mondialisation heureuse où progrès scientifique, croissance économique, démocratie et conception partagée de la justice sociale s'entrecroisent. « L'esprit de Philadelphie »¹⁷ instaure la dignité humaine comme pierre angulaire de l'édifice juridique international et met l'économie au service des hommes, la subordonnant au principe de la justice sociale.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, sont signés les accords de Bretton Woods (Banque Mondiale et FMI), la consécration internationale des principes démocratiques, en particulier des droits de l'homme, se traduit par la Déclaration universelle des droits

¹⁶ LEFORT Claude, " Entretien avec Claude LEFORT " dans *Philosophies de notre temps*, Editions Sciences humaines, 2000, PP 167 à 173.

¹⁷ Déclaration de Philadelphie concernant les buts et objectifs de l'Organisation internationale du travail - OIT » (on dira « Déclaration », en abréviation) adoptée en mai 1944

de l'homme adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies. Suivront, en 1966, deux pactes, l'un relatif aux droits civils et politiques, et l'autre aux droits économiques, sociaux et culturels.

Dans le cadre européen, la Convention, européenne des droits de l'homme est signée à Rome le 4 novembre 1950.

Cependant, l'URSS a imposé son système politique et économique à la majeure partie des pays de l'Europe orientale et centrale, instaurant un régime « totalitaire » (fondé sur une base autoritaire et policière, tout mouvement critique étant jugé subversif). Dans le contexte de la guerre froide opposant le bloc de l'Est et le bloc des démocraties occidentales, la « version socialiste de la démocratie » est également appliquée en Chine et dans un certain nombre de pays en développement.

En 1989 : Chute du mur de Berlin, la démocratie de type libérale, apparaît alors comme un horizon indépassable

Les révolutions démocratiques de 1989 dans les pays de l'Europe de l'Est et la dissolution de l'URSS (1991) mettent fin à cet affrontement. La conversion des régimes communistes à l'économie de marché aurait pourtant contribué à diluer le principe de justice sociale ?

Dès lors, le pluralisme libéral peut revendiquer l'exclusivité du modèle démocratique. Mais elle apparaît toujours comme un oxymore.

Mais, même si, au plan des valeurs, le modèle de la démocratie pluraliste s'est imposé, plusieurs régimes exercent en fait dans le monde un pouvoir autoritaire, en appliquant le libéralisme économique (Pinochet au Chili ...)

Grille d'interprétation du monde

→ Paradigme Systémique

Comment la « grille d'interprétation incorporée en nous » évolue peu à peu. Les théories sociologiques sur les organisations s'enrichissent de nouvelles découvertes : théories de la motivation, analyse des systèmes sociotechniques (avec l'interdépendance des besoins humains et techniques), gestion des ressources humaines.

Les travaux du biologiste , Ludwig VON BERTALANFFY vont faire changer les représentations : *l'objet à analyser n'est plus réduit à ses éléments constitutifs , mais c'est lui même un système complexe ouvert sur son environnement , sous-système d'un ensemble plus vaste, et lui-même constitué de systèmes plus restreints* ¹⁸.

Le système observé n'est pas indépendant de l'observateur, il forme système avec lui ; le système est ouvert sur l'environnement, est fait lui-même de systèmes ouverts, où l'on analyse les interactions entre les éléments et avec l'environnement et où apparaît également la causalité circulaire.

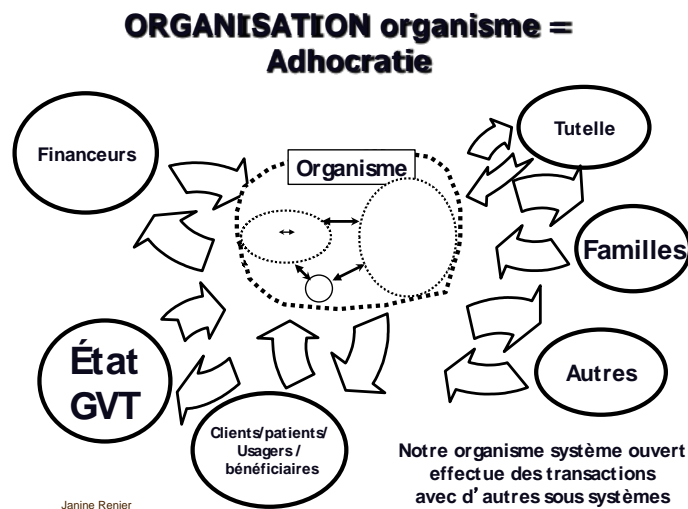
L'approche systémique émerge simultanément des deux côtés de l'atlantique dans les années 50 /60

¹⁸ BONAMI, de HENNIN, BOQUE, LEGRAND, *Management des systèmes complexes*, De Boeck Université, 1993, _Bruxelles, p. 17

→ Métaphore de l'organisme

Appliquée aux organisations, elle les imagine comme des organismes, ouverts comme eux, sur l'environnement. L'accent est mis sur l'environnement dans lequel les organisations existent (environnement immédiat de la tâche ou environnement contextuel plus général), l'organisation est conçue comme ses sous-systèmes reliés entre eux (à la manière des poupées russes) et l'utilisation pragmatique de l'approche systémique conduit aussi à tenter de mettre à jour des similitudes entre différents systèmes.

Apparaissent ensuite le principe de la variété requise, de différenciation et d'intégration et les théories de la contingence.



→ Organisations « organiques » adhocratie, adaptatives, plus souples

Ainsi donc, corrélé à cette nouvelle vision du monde, à un environnement d'avantage en pleine mutation, se complexifiant, bien plus dynamique, nous voyons alors émerger une « variété des espèces d'organisations » ; adhocratie, mais structures matricielles, organisations par projet, travail en réseaux, bureaucraties professionnelles tout en souplesse et adaptabilité ...mais les bureaucraties mécanistes n'ont pas disparu pour autant !

→ Principes de la variété requise (Ashby) ¹⁹ : multi rationalité/rético rationalité

Plus un système est varié, plus le système qui le pilote doit l'être aussi

La loi de la variété requise est reliée aux concepts de différenciation et d'intégration. Cette loi stipule que les mécanismes régulateurs internes d'un système doivent être aussi variés que l'environnement avec lequel il tente de composer, car ce n'est qu'en intégrant la variété requise aux contrôles internes qu'un système peut faire face à la variétés et aux défis de son environnement. Un système qui s'isole de la variété du milieu dans lequel il se trouve tend à s'atrophier, perd de sa complexité et voit

¹⁹ MORGAN Gareth: *IMAGES de l'organisation*, les presses de l'université LAVAL, éditions ESKA, 1989. P 43

disparaître ces traits distinctifs.

C'est ainsi que la variété requise constitue une caractéristique importante de tous les systèmes vivants.

L'environnement social, économique, politique, culturel, écologique... est extrêmement complexe et dynamique, les organisations doivent être capables elles aussi de lire cette variété et pour ce faire, elles doivent intégrer le même niveau de complexité (travail d'équipe & en réseaux plus horizontaux).

Les bureaucraties mécanistes, conçues sous forme de pyramides, n'arrivent plus à intégrer les changements de l'environnement : la poste, les grands ministères sont des exemples probants. Les services sociaux trop sclérosés et divisionnalisés présentent la même difficulté d'adaptation aux changements externes.

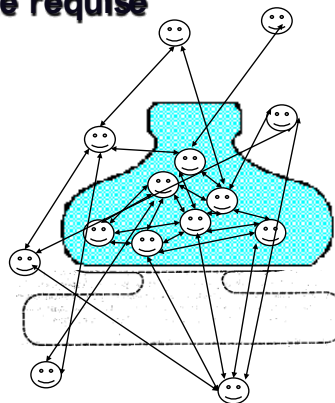
Ce principe de « la variété requise » est corrélée au principe de **subsidiarité**²⁰ qui se traduit par le fait de laisser le contrôle local à ceux qui ont la représentation la plus juste et la plus exhaustive possible de ce qu'il convient de faire, compte tenu de leur perception plus proche et plus pertinente des environnements d'action.

Elle s'appuie sur un principe de confiance (on évite de contrôler a priori ce qu'on peut déléguer à des personnes compétentes et de bonne foi) et un principe de prudence (on n'intervient pas sur des fonctionnements dont on sait ne pas comprendre toute la complexité).

Deux principes qui se situent au niveau des « programmes officiels » mais qui n'excluent nullement contrôles et évaluations. Le principe de subsidiarité est aussi fréquemment contredit en raison de la prééminence du droit de l'Union européenne, elle même vaste bureaucratie mécaniste & technocratique.

Organisation organisme ++ Variété requise

- Mécanismes régulateurs internes de pilotage =
 - aussi variés que l'environnement avec lequel ils tentent de composer
 - régulent la partie correspondant à leur niveau de complexité
- → **SUBSIDARITE**
 - laisser le contrôle local à ceux qui ont la connaissance précise des environnements d'action (confiance/ prudence)



7/10/16

Janine Renier

Quelles intentions et des visions du futur du/des modélisateur(s) ???

Comment au fil du temps , les organisations se reconfigurent-elles autrement sous l'impulsion de leurs modélisateurs? Quelles impérieuses nécessités devraient alors

²⁰ Introduction au Management des Universités, http://bricks.univ-lille1.fr/M23/cours/co/chap02_02.html

s'imposer aux démocraties et aux organisations qui l'accompagnent pour qu'elles puissent devenir « durables » dans un environnement complexe et lui-même évolutif ?

→ **Théorie de la contingence : comment adapter l'organisation à l'environnement ?**

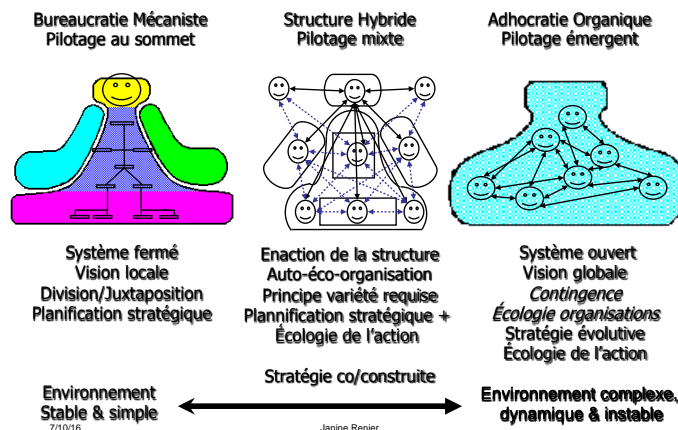
Une des propositions centrale de l'école de la contingence, est que les facteurs environnementaux rendraient contingentes les structures de l'organisation. Ainsi, contrairement au taylorisme qui s'engage dans la recherche normative de la bonne organisation « en soi », Henry MINTZBERG²¹, le principal représentant de l'école de la contingence, affirme que la structure est liée à la nature de l'environnement, bien qu'elle ne le soit pas de manière mécanique ou déterministe.

La structure dépendant également des buts que se fixent les dirigeants. Dès lors, les mécanismes régulateurs internes d'une organisation doivent être aussi variés que l'environnement avec lequel elle doit composer. Il n'y a donc pas de structure universelle s'adaptant à toutes les situations.

- Plus l'environnement est dynamique, plus la structure est organique.
- Plus l'environnement est complexe plus la structure est décentralisée.
- Plus l'organisation a des terrains diversifiés, plus elle a tendance à se scinder en divisions.
- Une hostilité extrême de l'environnement amène toute organisation à centraliser sa structure de façon temporaire

Hierarchie bouclée démocratique

Lien avec la complexité de l'environnement et les acteurs



But last and not least, le dernier point de la théorie de la contingence ne va pas cesser de nous interpeller : une hostilité extrême de l'environnement amène toute organisation à centraliser sa structure de façon temporaire, nous pourrions dire en résumé : *dans la crise vive le retour du « chef salvateur »* ??? ? Nous l'évoquerons encore plus loin

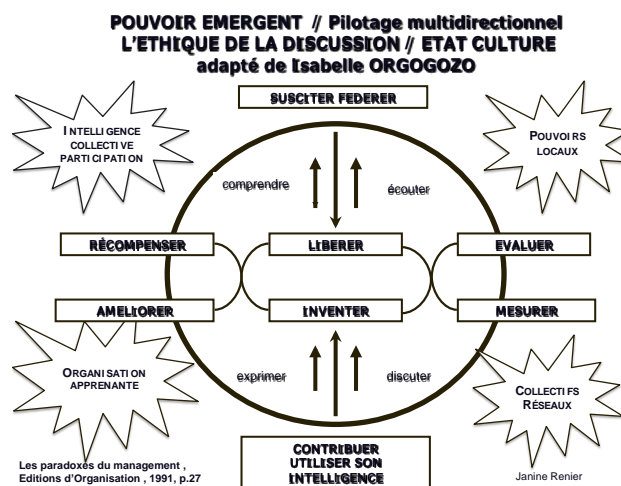
→ **Pouvoir ascendant ou Empowerment**

²¹ MINTZBERG Henry: *Structure et dynamique des organisations*, Editions d'Organisation, 1996.

Comment doivent évoluer les organisations pour survivre et comment doivent-elles intégrer la direction, le pilotage et le pouvoir dans tous les systèmes. Les organisations vont donc se trouver dans une sorte de double contrainte interne et externe nous dit Claude-Pierre VINCENT²², c'est dans ce contexte que les responsables politiques et les managers vont être sommés d'agir, c'est-à-dire d'imprimer au système une direction (contrôle - pilotage -régulation) en tenant compte des acteurs internes du système, des acteurs externes et des environnements.

La direction de tels systèmes ne devrait plus se concevoir exclusivement du haut vers le bas. De nombreux sujets y partagent savoir et pouvoir. La direction est elle-même un réseau, propriété du tout. Ceci se réalise dans un apprentissage collectif où seront réaménagées valeurs, croyances et systèmes de représentation en présence. Et les rationalités deviennent elles aussi plurielles (multi-rationalité²³) ou encore en réseaux (rético-rationalité)²⁴.

La conception même du pouvoir au sein de la société, des organisations et de la famille évolue en parallèle, toutes ces structures se doivent d'être « démocratiques », autrement dit, porteuses d'une conception d'un pouvoir partagé.²⁵



3) 3 - INSTRUMENT DE DOMINATION NEOLIBERALISME

Contexte socio-politique, économique, éthique

→ **MYTHE** du Néolibéralisme : « marché total » et « société de marché »

« Guerre, crise, guerre : notre monde contemporain s'est forgé durant les cinquante premières années du XXe siècle, au travers d'épreuves qui ont par trois fois laissées

²² VINCENT Claude-Pierre. *Des systèmes et des Hommes*, Editions d'organisation, 1990.

²³ GELINAS Arthur: « Evaluation et Multirationalité » Université de Québec à Rimouski, dans PAQUET C. « Pratiques évaluatives » NHP. 1984.

²⁴ KERVERN Georges Yves: *La culture Réseau éthique et écologie de l'entreprise*, Editions ESKA, 1993.

²⁵ ORGOGOZO Isabelle: *les paradoxes du management*, P.27, Les EDITIONS D'ORGANISATION, 1991

penser que le capitalisme allait s'effondrer : la révolution bolchévique face à l'Europe exsangue de 1918, la grande crise des années trente, la montée du totalitarisme nazi. La force et la modernité du message de KEYNES sont d'avoir élaboré, lors de ces trois échéances tragiques, une réponse réformiste originale, qui plaide en faveur de l'intervention publique dynamique dans un capitalisme maintenu, mais infléchi dans le sens de la consommation populaire. »²⁶

Après le libéralisme, le néo-libéralisme s'est imposé dans les années 1970 en tant que *système de pensée ou idéologie* et il organise le contexte dans lequel nous vivons quasiment au niveau mondial actuellement.

Les thèses KEYNESIENNES qui préconisaient l'importance du rôle de l'état face au déséquilibre du marché, sont abandonnées au profit des thèses de Friedrich HAYEK²⁷ (1899-1992) et plus tard de Milton FRIEDMAN (1912-2006), chef de file de l'école de Chicago.

La règle du marché devient absolue, pour HAYEK la sélection naturelle prévaut et la justice sociale est illusoire....

Cette idéologie peut se traduire comme « marché total » et/ou « Société de marché ».

Quelques grands penseurs contemporains nous aident à complexifier et à clarifier notre pensée et nous accompagnent dans la construction de notre '*représentation*'. Pourquoi cette idéologie se révèle t'elle actuellement toxique ?

Certains lui ont reproché d'employer les concepts de la systémique ou des sciences de la complexité comme « l'auto-organisation » d'une manière différente de la leur : ainsi de Jean-Louis Le MOIGNE qui est apparenté au courant épistémologique constructiviste dont Hayek se démarque ²⁸

Pour l'anti-utilitariste Alain CAILLE²⁹, la société que prône HAYEK s'apparente à une utopie du « marché » qui, inapplicable dans la réalité, permet de justifier les injustices sociales : « à défaut de l'achat d'une paix sociale par l'État-Providence, l'ordre de marché aurait été balayé depuis longtemps ».

Karl POLANYI (1886-1964)³⁰ nous dit que dans presque toutes les sociétés humaines, les phénomènes économiques furent insérés dans les autres institutions sociales, l'économie étant pensée et gérée en tant qu'auxiliaire de la société dans laquelle elle est encadrée ; mais au nom du mythe du *marché autorégulé*, nous aboutissons au contraire : la société est considérée à l'aune du marché, l'économie est *désencadrée* des relations sociales et une référence autonome juridique aux « êtres humains » a disparu « de la liste des objectifs assignés à l'économie ».

²⁶ NADEAU Gilles, film France 1999, « Keynes ou le capitalisme sous antidépresseurs » http://www.dailymotion.com/video/xaoxdt_keynes-ou-le-capitalisme-sous-antid_news,

²⁷ HAYEK Friedrich, *Droit, législation et liberté* (1973-1979) (*Law, Legislation and Liberty*) est le *magnum opus* du « Prix Nobel » (en 1974) d'économie et philosophe [libéral Friedrich Hayek](#).

²⁸ LE MOIGNE Jean-Louis « Auto-éco-ré-organisation sociale et complexité : des desseins humains pour et par l'action humaine » (Archive), écrit dans le cadre du Colloque Cerisy 99 « Hayek et la Philosophie économique », 1999. <http://lemoine.unblog.fr>

²⁹ CAILLE Alain, *Splendeurs et misères des sciences sociales. Esquisse d'une mythologie*, Droz, 1986.

³⁰ HILLENKAMP Isabelle, LAVILLE Jean-Louis, *Socio économie et démocratie, l'actualité de Karl Polanyi*, Editions érès, Toulouse, 2013.

Pour lui, l'aboutissement de ce double mouvement de marchandisation du monde et de réductionnisme individualiste, maximalise l'idée d'autonomie absolue qui sape les bases du 'vivre ensemble' nécessaire à toute société.

Miguel BENASAYAG³¹ va dénoncer le mythe de l'individu autonome : « *La société de l'individu est d'emblée la société de la séparation, société de sujets potentiellement désincarnés qui se situent face au monde et au réel.* »

Comment cette idéologie ou pensée unique va t'elle s'incarner au niveau politique et économique.

Edouard DELRUELLE³², nous dit : « *dans la logique néolibérale, l'Etat lui-même doit être conçu comme une entreprise d'un type particulier - une entreprise au service des entreprises, qui doit lutter contre les rigidités, favoriser la flexibilité des acteurs, les préparer à la concurrence, et surtout les protéger contre toutes les formes d'atteinte à la propriété et à la performance : 'bureaucratie, assistanat, gréviculture'...* »

Le néo-libéralisme aliène les hommes réduits à des « homo oeconomicus » exclusivement. Le cœur stratégique des politiques néo-libérales génère un individualisme exacerbé et la 'fabrique de l'homme endetté' (LAZZARATO)³³, il s'agit de réduire toute la société elle même à une société de marché. Et l'homme devient lui-aussi entrepreneur de sa propre vie

« *HAYEK³⁴ arrache le thème du progrès aux socialistes. règle du marché absolue , sélection naturelle / justice sociale illusoire/. C'était son obsession : faire du néolibéralisme une philosophie progressiste , montrer que les véritables conservateurs sont ceux qui croient en la justice sociale et qui de ce fait, retombent dans l'illusion constructiviste des sociétés arriérées, où le pouvoir souverain est censé tout maîtriser à partir de principes à priori. Quant à l'égalité, qui nie les différences d'aptitude et de performance, elle ne peut déboucher que sur la dictature du conformisme et de la médiocrité. Le socialisme sous toutes ses formes est ringardisé. Sur ce plan la victoire idéologique de Hayek est totale : aujourd'hui c'est bel et bien la droite qui passe pour le parti des réformes et de la modernisation et la gauche pour celui des droits acquis et des rigidités administratives »*

→ Marchandisation du travail social

Dans une publication du CDGAI³⁵ & de l'Observatoire³⁶ je dénonce les dérives du néo - libéralisme pour la sphère du Travail Social : « *l'intégration européenne s'est construite sur le dogme de la pensée néolibérale ...La crise économique des années 1970 met en*

³¹ BENASAYAG Miguel, *Le mythe de l'individu*, p.22, Editions La Découverte, Paris, 2004.

³² DELRUELLE Edouard, *De l'homme et du citoyen*, de boeck, p. 181, 2014.

³³ LAZZARATO Maurizio : « *La Fabrique de l'homme endetté. Essai sur la condition néolibérale* » Editions Amsterdam, 125 pages, http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/09/26/la-fabrique-de-l-homme-endette-de-maurizio-lazzarato_1577745_3232.html#kBApuC2clHYGVWdH.99

³⁴ HAYEK Friedrich (1899-1992) philosophe et économiste britannique originaire d'Autriche, prix Nobel d'économie en 1974.

³⁵ DONJEAN Christine, « Le travail social d'aujourd'hui est-il devenu barbare », p.p.9-10, Collection Travail en action, CDGAI, Liège, 2015, réflexion-débat autour du livre de VRANCKEN Didier , *le Social barbare*, Collection Question de société, juin 2010, http://media.wix.com/ugd/08846d_ec0745f2da734cfcaf332ac77cf74f3b.pdf

³⁶ www.actionsocialeendanger.be collectif, « Autonomie & Travail Social, de l'espoir au désenchantement » dans *L'OBSERVATOIRE, L'autonomie en tension, octobre 2016,*

question le modèle des États-providence...dans ce contexte, la dérégulation³⁷ se traduit par une réduction des interventions de l'Etat dans l'économie, mais aussi dans le champ du social, par la privatisation d'entreprises publiques, l'abandon ou l'assouplissement de réglementations...Cette dérégulation... voit émerger la marchandisation du Travail Social. » Un phénomène typique de contagion s'opère : l'extension, d'une vision de plus en plus large de ce que recouvre la notion de « service d'intérêt économique général », pour venir maintenant englober les « services sociaux d'intérêt général ». ^{38 & 39}

L'Etat, sous l'égide des directives européennes, devient 'social actif', le travail social, éducatif, culturel,... eux aussi sont ainsi appelés à épouser les mêmes méthodes et les mêmes contraintes que les champs couverts par l'économie de marché. C'est donc bien une tentative presque aboutie pour faire passer l'économie de marché vers 'la Société de Marché', où le social est désormais vu d'avantage comme un coût qu'il convient de réduire que comme un investissement en faveur de la justice sociale et du bien-être collectif.

Grille d'interprétation du monde

→ Théorie darwinienne de l'évolution au centre de l'analyse des organisations

La main invisible de Adam Smith est remplacée par la théorie de l'évolution de DARWIN.le marché ce n'est pas l'échange mais la concurrence.

Certains chercheurs en organisation trouvent que la théorie de la contingence accorde trop d'importance à la souplesse et au pouvoir des acteurs de l'organisation, et pas assez à l'environnement de celle-ci, force qui va être déterminante dans sa survie ou sa mort. Ils réinterprètent la théorie de la contingence en gommant le rôle des Acteurs internes à l'organisation au profit des forces externes.

« Plus la société est ouverte, plus elle produit de complexité, donc requiert plus de sélection naturelle, et plus elle s'adapte, se développe et progresse. »

Ce qui semble clair ici, c'est qu'ils renversent simplement la causalité qui va donc être linéaire, de l'environnement (presque exclusivement regardé sous son angle du « marché » et de la « finance », l'écosystème étant évacué ...) vers les organisations qui devraient se reconfigurer autrement pour survivre.

La volonté humaine et notamment les valeurs éthiques qui l'accompagnent sont escamotées. La survie écologique de la planète également.

On retrouve donc certains aspects de ces théories dans le « néolibéralisme » nous en

³⁷ La dérégulation désigne une politique qui consiste à réduire ou à supprimer la régulation d'un secteur économique ou d'une profession, ou bien à rendre plus libre la fixation des prix. Elle a pour objectif de favoriser la concurrence et l'innovation en s'appuyant sur le postulat d'une dynamique naturelle des marchés en question et de leur capacité d'autorégulation

³⁸ Cahiers de la Solidarité n° 27 : « *Services sociaux d'intérêt général : entre finalité sociale et libre-concurrence* » http://www.uniopss.asso.fr/resources/trco/pdfs/2011/C_mars_2011/60173_CahierSolidarite27_SSIG_web.pdf

³⁹ HENRY Joël, Intervention à CNAUMO Eurocef/Conseil de l'Europe) dans le cadre du colloque "Le travail social à l'épreuve du management et des impératifs gestionnaires" organisé par l'Université Toulouse II-Le Mirail http://www.canalu.tv/video/universite_toulouse_ii_le_mirail/l_europe_le_travail_social_et_les_ssig_services_sociaux_d_interet_general.5266

pointons cet étrange paradoxe, puisque la concurrence est le résultat de conditions qui auront soigneusement et artificiellement été aménagées...par l'Etat lui-même.

→ MYTHE des Technocraties vécues comme « compétentes »

Mais la définition de la démocratie, du rôle de l'ETAT et de ses institutions, n'est pas confisquée que par les financiers ou les capitalistes et les politiques « ultra libéraux »
Alors que le renforcement de l'État depuis le début du XIX^{ème} siècle a contribué à accroître le rôle du gouvernement et de l'administration, le pouvoir technocratique, dans les États de la fin du XX^e siècle, a lui plutôt tendance à se substituer aux élus.
Des légions de technocrates envahissent les bureaucraties elles-mêmes ou ils se trouvent en technostructure par rapport à celles-ci
Les experts détiennent une place toujours plus grande dans le processus de décision et développent un réseau de relations avec les groupes pour dégager des compromis. La négociation contractuelle risque ainsi de remplacer systématiquement la délibération démocratique, traditionnellement appelée à réguler les intérêts conflictuels.
Les exemples récents du CETA, mais aussi des autres traités commerciaux en négociation (TTIP) sont éclairants à ce sujet. Les négociations entre Experts, escamotent la place des politiques.

Dans le processus actuel de mondialisation, les experts sont omniprésents et leurs propres décisions dépendent de plus en plus de facteurs exogènes : situation du marché international, flux des investissements étrangers, mouvements des capitaux. politiques économiques orchestrées par la troika (Fonds monétaire international, Banque mondiale, Commission européenne,) , instance internationale non élue.

Cette technocratie est parfois inféodée à ce monde extérieur qui finance les expertises
De nombreux « lanceurs d'alerte » dénoncent ces collusions. Les liens entre monde des multinationales et son réseau de lobbyistes (plus de 500 aux alentours de Bruxelles), technocrates et politiques sont ici bouleversants.

Comment ces collusions passent-elles quasiment inaperçues ? Les progrès technologiques mondiaux imposent donc des décisions fondamentales pour le développement industriel du pays, avec des expertises de plus en plus fines et complexes elles-mêmes .

La «technicisation» de la société réduit considérablement l'éventail des décisions que peut prendre le citoyen lambda. Qui se sent alors incompetents face à ses experts hyper spécialisés .

Mais ce rapport avec la connaissance n'est il pas plus ambigu ? selon Jacques GODBOUT⁴⁰ dans Ethique Publique

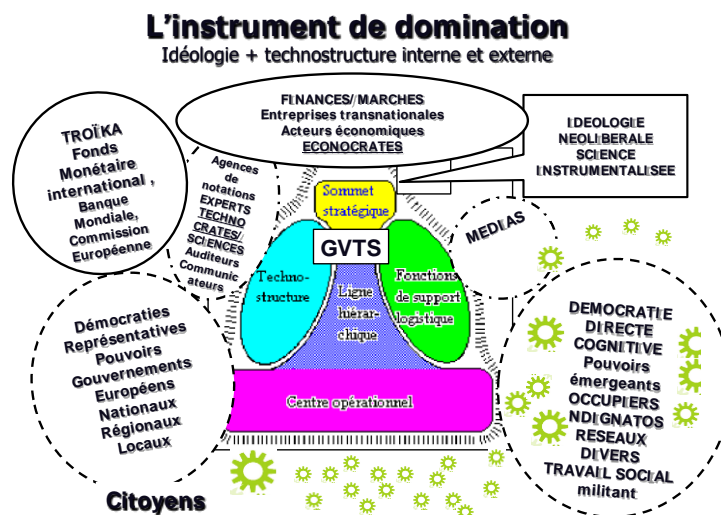
« La technocratie est l'une de ces tentations permanentes de la démocratie visant à identifier le méta-niveau au mythe dominant actuellement la société, origine et fondement de la vérité : la Science.

Si les décisions étaient fondées sur la science (et sur la compétence qui permet à certains seulement d'y accéder), on mettrait fin à cette boucle gênante qui ramène tout

⁴⁰ GODBOUT Jacques T. « Pas de représentation sans représentativité ? », *Ethique publique*, Vo. 7, n°1, *Nouvelles formes de démocratie*, 2005, <https://ethiquepublique.revues.org/1894>

à l'ignorant homme de la rue. L'idéologie technocratique est cette tentation permanente de la démocratie de se trouver un méta-niveau inviolable comme dans le bon vieux temps, de remplacer le Roi et Dieu par la Science, de ne pas vraiment assumer l'état « désenchanté » du monde, dirait Weber. On réintroduit ainsi la hiérarchie linéaire sans possibilités de boucle étrange, en tentant en permanence de transformer les rapports gouvernants-gouvernés en rapports de feedback, le niveau inférieur devant alors se contenter de 'nourrir' les niveaux supérieurs. Le peuple est alors réduit au seul statut de niveau inférieur. »

Mais si les technocrates se réfèrent eux-mêmes à une autorité externe, ce sont bien les lois de la finance et du marché qui dictent les règles du jeu et l'Etat doit s'organiser pour baisser la fiscalité, les protections sociales et les rigidités administratives. Les hommes politiques sont délégitimés et ils ne savent plus imposer aujourd'hui leurs volontés aux acteurs financiers & économiques (impuissances, soumissions parfois collusions et/ou corruptions), il leur est demandé une orchestration dans le cadre des gouvernements : soutenir l'économie par les lois, par l'élaboration de normes sociales qui faciliteront la concurrence, le libre-échange et l'action économique de tous les acteurs et de toutes les institutions sociales.



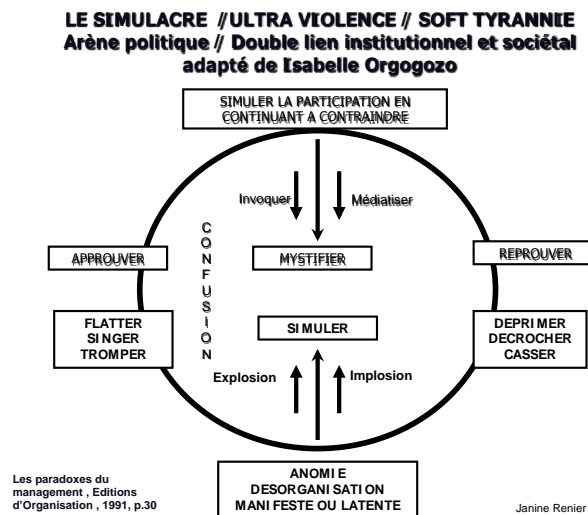
Quelles intentions et visions du futur du/des modélisateur(s) ???

→ **Pouvoir pervers ou « soft tyrannie »**

Que le pouvoir soit inféodé à l'idéologie « Néolibérale » ou à « la technocratie » (sous le couvert de la vérité de la science), le programme officiel reste le plus souvent celui de la « participation citoyenne » qui n'est qu'un simulacre. Cela s'accompagne d'une crise de légitimité des institutions politiques, donc tant de la démocratie représentative que délibérative.

Ainsi donc, le plus souvent, les acteurs de la base sont pris dans des « doubles liens » sociétaux et institutionnels.

C'est une même sorte de 'barbarie douce' que l'on trouve dans le champ du social sous la forme de la gouvernance terme inventé pour le modèle gestionnaire ou new management. On y parle de rentabilité, d'efficacité, d'efficience, de rationalisation, d'actions à court terme, de cofinancements publics/privés, de mise en concurrence dans le cadre d'appels d'offres, d'évaluation, etc. Les logiques de rationalisation s'appliquent désormais aux usagers, mais aussi aux managers des institutions et aux travailleurs sociaux eux-mêmes.⁴¹



→ **MYTHE du Chef, vécu comme « Sauveur Providentiel »**

Le risque est grand qu'en période de crise, ce « déficit démocratique » ne soit comblé par une plus grande personnalisation du pouvoir et par la renaissance du mythe du chef salvateur auréolé d'incantations « démagogiques » qui fleurissent un peu partout. L'exercice politique se porte le mieux lorsque l'équilibre des pouvoirs est réalisé. Le risque politique réside dans la concentration des pouvoirs, visant à une sacralisation d'un « Chef éclairé », éliminant ou asservissant tout ce qui, d'une façon ou d'une autre, amoindrirait cette autorité. La place prééminente du chef de l'État, la suprématie de la décision politique sur toute forme de droit, est alors renforcée par une mécanique démagogique, qui peut en effet laisser craindre de sérieuses dérives, l'histoire en ayant régulièrement été témoin, sous différentes formes. Le recul des « Droits de l'homme » et de la recherche de la « justice sociale » peut enclencher toute notre inquiétude !!

3) 4 - CERVEAU
VERS LA PENSEE DE LA COMPLEXITE

Contexte socio-politique, économique, éthique
Hölderlin : « Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve. »

⁴¹ ORGOGOZO Isabelle: *les paradoxes du management*, P30,, Les EDITIONS D'ORGANISATION, 1991

→ Deux barbaries différentes nous menacent.⁴²

« La première, ancienne, est charriée par toute l'histoire humaine : c'est la haine, le mépris, le meurtre, la torture. Naïvement, nous l'avons cru éliminée avec la fin du nazisme et du stalinisme. Mais au début des années 1990 ont éclaté les guerres de religions, notamment en ex-Yougoslavie.

Aujourd'hui, cette barbarie archaïque s'incarne surtout dans une organisation criminelle, Daech, qui nous menace sur notre propre sol.

À nouveau, les formes agressives de la religion et de l'ethnie suscitent ou nourrissent des conflits. (SYRIE)

L'autre barbarie, glacée, froide, est l'hégémonie du profit, du calcul et de l'anonymat. Les milieux officiels croient tout connaître par le chiffre, par le taux de croissance, par le PIB et les sondages d'opinion... Or les chiffres restent à la surface de nos réalités humaines. Aucun ne mesure la souffrance, le bonheur ou le malheur. »

Grille d'interprétation du monde

→ Un des premiers remèdes : la démocratie cognitive

« La dépossession du savoir, très mal compensée par la vulgarisation médiatique, pose le problème historique clé de la démocratie cognitive. La continuation du processus technoscientifique actuel, processus du reste aveugle qui échappe à la conscience et à la volonté des scientifiques eux-mêmes, conduit à une régression forte de démocratie. Il n'y a pas pour cela de politique immédiate à mettre en oeuvre. Il y a la nécessité d'une prise de conscience politique de l'urgence à oeuvrer pour une démocratie cognitive. ...

Il est effectivement impossible de démocratiser un savoir cloisonné et ésotérisé par nature. Mais il est de plus en plus possible d'envisager une réforme de pensée qui permettrait d'affronter le formidable défi qui nous enferme dans l'alternative suivante: ou bien subir le bombardement d'innombrables informations qui nous arrivent en pluie quotidiennement par les journaux, radios, télévisions, ou bien nous confier à des systèmes de pensée qui ne retiennent des informations que ce qui les confirme ou leur est intelligible, rejetant comme erreur ou illusion tout ce qui les dément ou leur est incompréhensible. Ce problème se pose non seulement pour la connaissance du monde au jour le jour, mais aussi pour la connaissance de toutes choses sociales et pour la connaissance scientifique elle-même. »

La question étant dès lors, comment participer à sa mise en place, nous esquisserons des pistes possibles au point 5.

→ Le paradigme de la complexité

« Tout système vivant (auto organisé), même le plus simple, combine un très grand nombre d'unités (cellules, molécules). Plusieurs complexités s'entrecroisent (microphysique, macro-physique, biologique, psychique, sociale, économique, écologique)

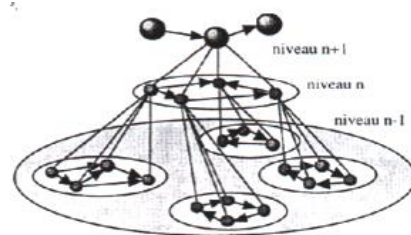
⁴² KERCHOUCHE DALIDA, dans le *Figaro Madame*, interview de Edgar Morin : "Nous traversons une crise profonde de civilisation", 11 septembre 2016

La terme complexité vient de *complexus* 'ce qui est tissé ensemble' cela stipule un très grand nombre de niveaux hiérarchiques, un très grand nombre de constituants différents, une extrême quantité d'interactions et d'interférences.

Penser la complexité revêt de multiples défis: rencontrer l'incertitude, l'imprévisibilité, la diversité, la contradiction. Dans un sens, elle a toujours affaire avec le hasard

Si la complexité est non pas la clé du monde, mais le défi à affronter, la pensée complexe est non pas ce qui évite ou supprime le défi, mais ce qui aide à le relever, et parfois même à le surmonter »⁴³

COMPLEXITE = complexus = ce qui est tissé ensemble



- Ouverture sur l'environnement multiforme
- Incertitudes Indéterminations
- Hasard et imprévisibilité

- Très grand nombre de niveaux hiérarchiques
- Très grand nombre de constituants différents
- Extrême quantité d'interactions

7/10/16

Janine Renier

« Complexité pour décroisonner les consciences, maîtriser les peurs, faire s'entr'appeler les idéaux, métisser les imaginations, et ainsi "ré enchanter l'espérance" cultivée dans la fraternité, la solidarité et l'exaucement de sens. La liberté et l'égalité peuvent s'imposer par la loi ; pas la fraternité. Elle doit se construire, s'éduquer, venir de l'intérieur des citoyens éclairés sur les enjeux et les mécanismes des différents pouvoirs. »

La pensée de la complexité se présente comme une sorte d'édifice à plusieurs étages. La base est formée à partir de trois théories (information, cybernétique et système) et comporte les outils nécessaires pour une théorie de l'organisation. Vient ensuite un deuxième étage avec les idées de l'auto-organisation.

A cet édifice, Edgar MORIN a voulu apporter des éléments supplémentaires. Notamment trois principes⁴⁴ & qui vont venir illustrer ce concept, partons des écrits de Morin lui-même, et également ceux de Dominique GENELOT⁴⁵

1/- Le principe hologrammatique

En 1948, Dennis GABOR, utilise un appareil de photo sans lentille pour enregistrer l'information d'une façon qui emmagasine le tout dans chacune de ses parties. Une des

⁴³ MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, E.S.F., collection communication et complexité, 1990

⁴⁴ LE MOIGNE Jean-Louis, MORIN Edgar: *L'intelligence de la complexité*, l'Harmattan, 1999.

⁴⁵ GENELOT Dominique: *Manager dans la complexité, réflexion à l'égard des dirigeants*, INSEP CONSULTING Editions, 4eme édition, Paris 2011

caractéristiques de l'hologramme est que, s'il se brise, n'importe laquelle de ses parties peut-être utilisée pour reconstruire l'image entière.

« Le principe hologrammatique met en évidence cet apparent paradoxe de certains systèmes, où non seulement la partie est dans le tout, mais où le tout est dans la partie. Ainsi, chaque cellule est une partie d'un tout - l'organisme global - mais le tout est également dans la partie : la totalité du patrimoine génétique est présente dans chaque cellule individuelle. »

De la même façon, l'individu est une partie de la société, mais la société est présente dans chaque individu en temps que tout à travers son langage, sa culture, ses normes et sa participation active à la vie citoyenne et publique ;

2/- Le principe de récursion organisationnelle

Ce concept est complémentaire du précédent.

Le tout et les parties sont liés dans une dialectique dynamique, les interactions sont inextricablement enchevêtrées.

Dans un processus récursif, les effets produits sont nécessaires au processus qui les génère.

« Ce principe va au delà du principe de rétroaction (feed-back) ; il dépasse la notion de régulation pour celle d'autoproduction et d'auto-organisation. Cette boucle génératrice dans laquelle les produits et les effets sont eux-mêmes créateurs de ce qui les produit. Ainsi, nous individus, sommes les produits d'un système de reproduction issu du fond des âges, mais ce système ne peut se reproduire que si nous-mêmes nous en devenons les producteurs en nous accouplant.

Les individus humains produisent la société dans et par leurs interactions, mais la société, en tant que tout émergent, produit l'humanité de ces individus en leur apportant le langage et la culture »

La société, à travers la famille et diverses autres institutions (dont l'école, et les institutions démocratiques), façonne l'individu qui est lui-même le constituant de base et sujet /acteur/auteur /générateur de la société.

La spirale récursive est ainsi enclenchée.

Dans un registre plus existentiel, l'homme est lui-même une boucle de récursivité : son intelligence lui permet d'apprendre, de progresser, cette connaissance développe son intelligence, participe de sa transformation et la boucle récursive du développement humain se poursuit.

Dans la réalité, les interactions ne sont jamais linéaires et très claires. Les niveaux sont inter-reliés et les événements se déroulent en cascades et font parfois un long détour dans l'espace et le temps, avant de se reboucler sur les faits qui les avaient déclenchés.

Il faudrait parler de causalités et d'interactions récursives, spirales ou tourbillonnaires.

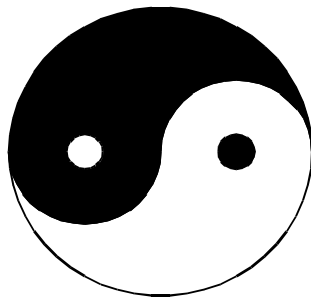
Dans l'espace démocratique, l'on parlera tantôt hiérarchies enchevêtrées, tantôt de hiérarchie bouclée démocratique de Russell Lincoln ACKOFF tantôt encore de boucles étranges de D. HOFSTADTER , profonds changements dans nos représentationsdes solidarités autonomisantes et des autonomies solidarisantes.

3/- Le principe dialogique

« Il unit deux principes ou deux notions antagonistes, qui apparemment devraient se repousser l'une l'autre, mais qui sont indissociables et indispensables pour comprendre une même réalité.

La pensée humaine impose aux perceptions comme aux discours l'alternative logique du vrai et du faux. C'est avec le langage qu'apparaît et fonctionne sans trêve le couperet logique inexorable de la négation »

Dialogique & Démocratie



Il unit 2 notions
ou 2 logiques
complémentaires,
concurrentes, antagonistes,
qui apparemment devraient
se repousser l'une l'autre,
mais qui sont
indissociables pour
comprendre une même
réalité

7/10/16

Janine Renier

Le vivant est un processus paradoxal qui se structure ⁴⁶(BAREL), des logiques différentes qui peuvent être à la fois complémentaires, concurrentes, voire antagonistes, se trouvent réunies et coexistent dans une même unité, sans que leurs différences ne soient pour autant gommées par cette unité. C'est ce qui précisément va rendre le processus vivant.

- Sujet / Objet
- Ordre/désordre
- Qualité / Quantité
- Sentiment / Raison
- Liberté / Déterminisme
- Autonomie/ hétéronomie
- Individuel/ collectif
- Logique/analogique
- Economique/social
- Directivité /délégation
- Paix / Violence
- Humanité / barbarie
- Autonomie /Solidarité
- Individuel / Collectif
- Certitude / incertitude

⁴⁶ BAREL Yves: *Le paradoxe et le système: essai sur le fantastique social*, [suivi de *Le paradoxe dix ans après*], presses universitaires de Grenoble, 1989.

- Maîtrise / Lâcher prise
- Sécurité / Peur
- Vie / Mort
- Harmonie / Dysharmonie
- Culture humaniste / Culture scientifique

« Dans chaque cas, l'existence d'un terme dépend de l'existence de l'autre, nous ne pouvons savoir ce qu'est le froid si nous ignorons ce qu'est le chaud, nous ne pouvons concevoir le jour si nous ne connaissons pas la nuit. Le bien définit le mal et la vie définit la mort. Les contraires s'entrelacent dans un état de tension qui définit aussi un état d'harmonie et de complétude. »⁴⁷

La coexistence de logiques différentes est un phénomène extrêmement fréquent, caractéristique des situations du vivant et des situations complexes.

*Le processus de « disjonction-exclusion » est destructeur
Le processus de « distinction-conjonction » est créateur*

Quelles intentions et visions du futur du/des modélisateur(s) ???

→ Vers une auto-éco-organisation

Edgar MORIN⁴⁸ va finir l'édifice en enrichissant le concept d'auto organisation par celui d'auto-éco-organisation : l'autonomie des organismes vivants est inséparable de leur dépendance à l'égard de leur environnement.

« Ici apparaît dès lors le point le plus crucial de la nouvelle notion d'autonomie ; un système ouvert est un système qui peut nourrir son autonomie mais à travers la dépendance à l'égard du milieu extérieur. Cela veut dire que, contrairement à l'opposition simplificatrice entre une autonomie sans dépendance et un déterminisme de dépendance sans autonomie, nous voyons que la notion d'autonomie ne peut être conçue qu'en relation avec l'idée de dépendance. Ce paradoxe fondamental est invisible à toutes les visions dissociatrices pour qui il y a antinomie absolue entre dépendance et indépendance. C'est cette pensée clef d'autonomie/dépendance que la réalité nous oblige à concevoir. Et du reste, plus un système développera sa complexité, plus il pourra développer son autonomie, plus il aura des dépendances multiples. Nous-mêmes, nous construisons notre autonomie psychologique, individuelle, personnelle, à travers des dépendances que nous avons subies qui sont celles de la famille, la dure dépendance au sein de l'école, les dépendances au sein de l'Université. Toute vie humaine autonome est un tissu de dépendances incroyables. Bien entendu, si ce dont nous dépendons nous manque, nous

⁴⁷ GENELOT Dominique: *Manager dans le complexité, réflexion à l'égard des dirigeants*, INSEP CONSULTING Editions, 4eme édition, Paris 2011.

⁴⁸ MORIN Edgar, «Peut-on concevoir une science de l'autonomie ? » dans *l'Auto-organisation*, colloque de Cerisy, Editions du Seuil, 1983, pp.317 -325

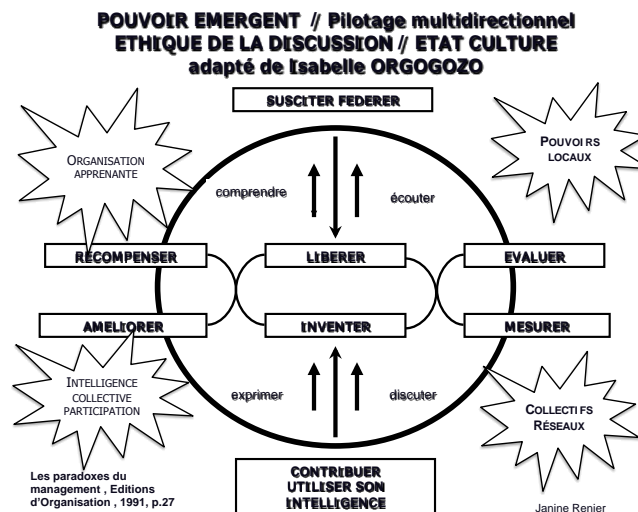
sommes perdus, nous sommes morts ; cela veut dire aussi que le concept d'autonomie est un concept non substantiel mais relatif et relationnel. Je ne dis pas que plus on est dépendant, plus on est autonome. Il n'y a pas de réciprocité entre ces termes. Je dis qu'on ne peut pas concevoir d'autonomie sans dépendance ».

« Selon cette conception, l'autonomie ne signifie pas 'suppression des dépendances' puisque, à l'intérieur d'un système, on ne peut être autonome que par ou à travers des dépendances. ... Il faut donc considérer l'autonomie de l'individu dans le paradoxe de sa dépendance à l'égard des gènes (auto-dépendance)... et à l'égard de l'empire de l'environnement (éco-dépendance). L'accolement des termes antagonistes autonomie/dépendance, différence /appartenance suggère que l'individu acquiert son autonomie dans et par les dépendances, les servitudes pour cesser d'être le pur jouet des aléas. »

→ Pouvoir ascendant ou Empowerment véritable ?

L'autonomisation des citoyens se construira donc à partir du repérage des aliénations qui pèsent sur eux et de leur positionnement par rapport à celles-ci, c'est donc bien à partir de ce repérage que se dégagera un certain degré de liberté. Et celui-ci nécessite bien une « démocratie cognitive », à l'école⁴⁹, dans les universités citoyennes, les débats délibératifs, les réseaux de résistance engagés. Etc.

La conception du pouvoir et de l'autorité est aussi radicalement changée, d'exclusivement verticale, elle est aussi devenue horizontale⁵⁰



→ Vers une « écologie de l'action »

Edgar MORIN a aussi campé dès 1980 ce phénomène en termes stratégiques et politiques, sous le nom imagé d'écologie de l'action : 'toute action échappe à la volonté de son auteur en entrant dans le jeu des inter-rétro-actions du milieu où elle intervient.

⁴⁹ MORIN EDGAR, « Les 7 savoirs nécessaires à l'éducation du Futur », Publié en octobre 1999 par l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture - 7 place de Fontenoy - 75352 Paris 07 SP - France UNESCO1999 <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001177/117740fo.pdf>

⁵⁰ ORGOGOZO Isabelle: *les paradoxes du management*, P.27, Les EDITIONS D'ORGANISATION, 1991

Tel est le principe propre à l'écologie de l'action ... L'écologie de l'action c'est en somme tenir compte de la complexité qu'elle suppose, c'est-à-dire aléa, hasard, initiative, décision, inattendu, imprévu, conscience des dérives et des transformations ...'

Ceci donc va modifier de manière notable la vision du pouvoir et de la gestion : la planification qui ne pourra plus être stratégique, ni linéaire, ni même exclusivement descendante, mais qui devra être vue comme un processus évolutif, se transformant au fil du temps, avec des acteurs et des environnements multiples, évoluant eux-mêmes et qui seront au non imprégnées de valeurs éthiques transcendantes ????

Ce concept devrait à lui être susceptible d'expliquer en partie pourquoi les hommes politiques éprouvent tant de mal à « tenir leurs promesses », puisque la plupart du temps, ils réalisent leurs prévisions comme de hommes providentiels et des sauveurs en termes de 'programmations linéaires', en isolant l'état nation de ces multiples interdépendances ... Les promesses sont plus simples à élaborer et les enjeux de souveraineté, d'émancipation, de lutte contre l'aliénation économique et culturelle, sont souvent éludés ... ou tus

3) 5 - CULTURE VERS UNE ETHIQUE DE RELIANCE

Contexte socio culturel, socio-politique, économique, éthique

→ Liens entre CULTURE & MYTHES

« La culture ne peut être objectivée, c'est en participant à son mythe qu'il est possible d'approcher et connaître une culture donnée. Chaque culture est une galaxie comprenant une expérience et une perception du monde d'où émerge sa propre compréhension, qui lui donne son originalité et qui détermine ce qui est significatif pour une collectivité : les critères de vérité, de bonté et de beauté, ainsi que les limites du monde et la façon d'y être. » PANIKKAR Raimon⁵¹

La modernité nous a révélé 3 grands mythes : celui de la raison absolue, du progrès infini et du bonheur total avec au plan démocratique l'universalisation des intérêts.

Les mythes fondateurs de la démocratie : liberté, égalité, fraternité /solidarité, ainsi que les droits de l'homme préludent à sa naissance.

Bouclons donc ceci avec notre raisonnement de départ et sommes nous à la fin de l'histoire ? (Démocratie parlementaire et économie de marché), comme le disait Francis FUKUYAMA, alors que sévit une véritable crise de la civilisation qui menace tout notre système : atteinte écologique, malaise économique, système médiatique déchaîné et culture en pleine transformation. La démocratie représentative ne disposerait plus en termes organisationnels les capacités de rencontrer cette complexité exponentielle,

⁵¹ PANIKKAR Raimon, " Cultures et dialogue interculturel " Forum Universel des Cultures 2004

tant à l'interne que à l'externe, nous l'aborderons dans les points suivants. A la fois, dans la démocratie délibérative sous tendue par la démocratie cognitive

Grille d'interprétation du monde

→ Changement de paradigme dans la manière de faire de la politique

La démocratie vue comme un ensemble de formes de vies dont découle la solidarité ou la démocratie vue bien plus comme une forme de société que comme un régime politique.

Selon l'historien Pierre ROSANVALLON,⁵² « la démocratie est également une forme sociale, dans ce sens elle se lie au concept d'égalité ».

De cette conception découle la question suivante : dans quelle société souhaite-t-on vivre ? La démocratie ne peut pas se concevoir uniquement comme un régime politique, elle repose également sur des formes de solidarité sociale sans lesquelles ni la démocratie ni l'égalité ni les libertés publiques ne peuvent exister.

L'égalité, conçue comme un ensemble de droits fondamentaux, est un mot d'ordre politique qui ne prend sens que s'il est ancré dans des formes de solidarité concrètes.

Si les formes de solidarité sociale sont conçues comme le ciment de la démocratie, elles permettront de donner une existence autre que juridique aux droits fondamentaux.

Or la situation actuelle étant marquée par les tensions croissantes sur les ressources naturelles, l'accroissement des inégalités et de la précarité, l'instabilité économique est porteuse de risques de désolidarisation de nos sociétés car elle remet en cause les formes de solidarité sociale.

La représentation verticale du pouvoir a changé vers un mode plus horizontal mais plus qu'un élément de réflexion philosophique, plus qu'une mode, l'éthique est devenue une condition de succès du fonctionnement d'une saine démocratie... Si le comportement éthique est d'abord et avant tout une responsabilité personnelle appuyée sur des valeurs d'honnêteté, de droiture et de justice, le développement d'une culture éthique forte doit relever elle-même d'une co-construction en reliance avec d'autres.

→ Vers une PRAXEOLOGIE

Elle contribuera à son tour à la consolidation de la démocratie, avec les droits et libertés qu'elle apporte. Ce processus s'incarnera dans une mise en actes, véritable « praxéologie »

« L'éthique vue comme une science de l'action juste ne se réduit pas à des mots, des indications formelles, générales, abstraites⁵³. »

Elle peut éclore dans des structures « ad hoc » (souvent des réseaux), se développer dans la coopération conflictuelle, s'incarner dans **des actions équitables**, jointes à la

⁵² GODMER Laurent, SMADJA David, « Entretien avec Pierre ROSANVALLON » dans *Raison Politiques*, <https://www.cairn.info/publications-de-%20Godmer-Laurent--78966.htm> , PP 173 - 199.

⁵³ VANOTTI, M., *Le silence comme un cri à l'envers, maltraitance et abus sexuels envers les enfants*, Edition Médecine et Hygiène 1992

co-construction des savoirs qui va s'opérer dans la démocratie cognitive. Celle-ci sera essentiellement possible, dans un premier temps, dans les projets, à l'échelle locale ainsi que nous l'illustrerons dans le plans de cohésion sociale. Changement qui ne pourrait prendre ses racines que dans une nouvelle épistémologie de la complexité en lien avec la démocratie cognitive⁵⁴ qu' Edgar Morin appelle de ses vœux...où les débats seraient aussi portés par les citoyens.

→ Les théories de l'Ethique, Evolution au fil du temps

1/LES ETHIQUES DE LA RESPONSABILITE : conviction/responsabilité

- Max WEBER (1864 - 1920),
- Hans JONAS (1903 - 1993)

Dans le domaine de la politique et de l'action sociale, WEBER⁵⁵ (1864 - 1920) oppose l'éthique de conviction (qui ne se préoccupe que du principe moral présidant à l'action sans se soucier des conséquences) et l'éthique de responsabilité (selon laquelle les conséquences sont prises en compte).

À ceux qu'attire la sphère sociopolitique, il demandait d'être mus à la fois par l'éthique de conviction et par l'éthique de responsabilité, qui accepte de prendre conscience des risques qu'entraîne logiquement toute décision et s'appuie sur une estimation raisonnée des conséquences prévisibles.

Ici , nous voyons donc bien la force des concepts de multirationalité et de réticorationalité , opérante dans les reseaux , par rapport au concept de rationalité limitée des bureaucraties.

François RAYNAUD⁵⁶ résume la position de WEBER de la façon suivante : « *Là où le partisan de l'éthique de conviction ne se sent responsable que de la nécessité de veiller sur la flamme de la pure doctrine afin qu'elle ne s'éteigne pas, le partisan de l'éthique de la responsabilité estime au contraire impossible de se décharger sur les autres des conséquences de sa propre action, et il accepte donc d'en être comptable.* »

Hans JONAS⁵⁷ (1903 - 1993) va à sa manière plus loin encore : « *je suis responsable envers autrui non seulement en assumant mes actes à l'égard du passé mais aussi à l'égard d'un futur lointain où je ne serai même plus présent pour répondre personnellement de ces actes.* » On est responsable aussi devant les générations futures. Son argument de fond, qui part de la peur des conséquences technologiques, s'appuie positivement sur le devoir être de l'homme...

⁵⁴ MORIN Edgar: « Le problème d'une démocratie cognitive » éditorial de l'InterLettre Chemin Faisant - MCX-APC n° 42 Mai 2008.

⁵⁵ Encyclopédie Hachette MultiMedia 1998 (adapté de...)

⁵⁶ FEILLET Bruno, citant RAYNAUD François, extrait de « WEBER Dictionnaire d'éthique », p. 1613-1614 sur le site « Les nouvelles philosophies morales et le pluralisme éthique », <http://www.discernement.com/GrandsThemes/PhilosophieMorale/NouvPhiMo.htm>

⁵⁷ FEILLET Bruno évoquant JONAS dans « Les nouvelles philosophies morale et le pluralisme éthique », sur le site <http://www.discernement.com/GrandsThemes/PhilosophieMorale/NouvPhiMo.htm>

L'humanité est capable de modifier radicalement ou même de détruire son environnement. De ce pouvoir résulte, un nouveau devoir de sollicitude envers la nature.

De WEBER à JONAS, on pourrait dire que dans l'éthique de conviction s'est opéré un glissement entre répondre de soi et de ses actes à répondre d'autrui et lui garantir la vie. Le Développement Durable trouve ses racines dans l'éthique de Hans JONAS.

2/UNE ETHIQUE DE LA DISCUSSION OU COMMUNICATIONNELLE

- Jürgen HABERMAS (1929)

Après guerre , il a plaidé pour une plus grande participation des citoyens dans le débat sur la réorganisation de la société. Son concept *d'un agir communicationnel* permet de construire des consensus dans un dialogue de sujet à sujet, exempt de manipulation : la relation entre les acteurs se constitue dans le langage, elle ne lui préexiste pas.

Cet intérêt d'HABERMAS pour la philosophie du langage est mis en rapport avec le travail de KANT sur l'universalisation de la maxime pour en vérifier la validité. Mais il le fait autrement : *« Au lieu d'imposer à tous les autres une maxime dont je veux qu'elle soit une loi universelle, je dois soumettre ma maxime à tous les autres afin d'examiner par la discussion sa prétention à l'universalité. Ainsi s'opère un glissement : le centre de gravité ne réside plus dans ce que chacun souhaite faire valoir, sans être contredit, comme étant une loi universelle, mais dans ce que tous peuvent unanimement reconnaître comme une norme universelle »*.⁵⁸

Le glissement que fait HABERMAS porte sur le fait qu'il ne suffit pas que je me dise à moi-même que la norme que j'érige en loi universelle l'est, il faut encore que d'autres le disent avec moi. Nous avons là l'apparition d'une procédure qui passe par le langage et la discussion et donc par la multirationalité. Et déjà, il nous engage aussi à réfléchir sur la diversité des cultures

**Quelles intentions et visions du futur selon Edgar MORIN -
Vision que je partage.**

→ Vers une AXIOLOGIE

Socle des valeurs fondamentales *JUSTICE, LIBERTE, EGALITE, SOLIDARITE*
La structure de base (Basic Structure) de la société, décrite notamment dans l'ouvrage majeur de John RAWLS (Justice et démocratie) , doit permettre d'orchestrer la cohésion sociale .

Référons nous aussi à la notion d' Humanisme critique de TZVETAN TODORV (CNRS)
Il préconise l'autonomie de la personne et de la communauté , mais liée au maintien de la dimension sociale et des valeurs qui dépassent l'individu . Il s'agit de maintenir la

⁵⁸ HABERMAS Jürgen, Morale et communication. Conscience morale et activité communicationnelle, Cerf, Paris, 1996, p. 88.

référence universelle sans ignorer l'importance des cultures ou des sociétés particulières . Pour lui l'exigence d'autonomie n'entraîne pas la destruction du tissu social (# individualisme) ni le renoncement à toute valeur transcendante (# materialisme)

→ Vers une éthique de Reliance, EDGAR MORIN

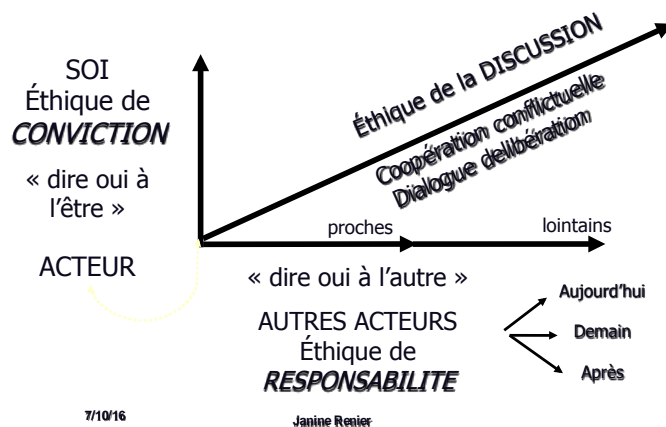
- Comment combiner l'appel à l'universel et le respect des particularités?

Ainsi donc, les configurations réticulaires de délibération, du paysage démocratique, appellent une nouvelle multi-logique, un nouveau savoir-faire ensemble et suppose une éthique de Reliance.

« La pensée complexe est la pensée qui relie. L'éthique complexe est l'éthique de Reliance. [...] Il faut, pour tous et pour chacun, pour la survie de l'humanité, reconnaître la nécessité de relier, de se relier aux nôtres, de se relier aux autres. La pensée de la complexité ouvre la voie à une pensée authentique, affranchie du dogme de la vérité absolue, elle y gagne en ouverture, elle y perd en assurance. En reliant les connaissances, elle oriente vers la Reliance entre humains, Son principe de non séparation oriente vers la solidarité. »

« Cette notion de Reliance, j'en avais besoin : cela me paraît de plus en plus évident...», dit Edgar MORIN s'entretenant en 1995 avec l'inventeur du concept de Reliance, le sociologue Marcel BOLLE de BAL.⁵⁹

Ethique de reliance



« J'aime à définir la Reliance, dans la dimension normative que je lui attribue, comme le partage des solitudes acceptées et un échange des différences respectées³⁷ »

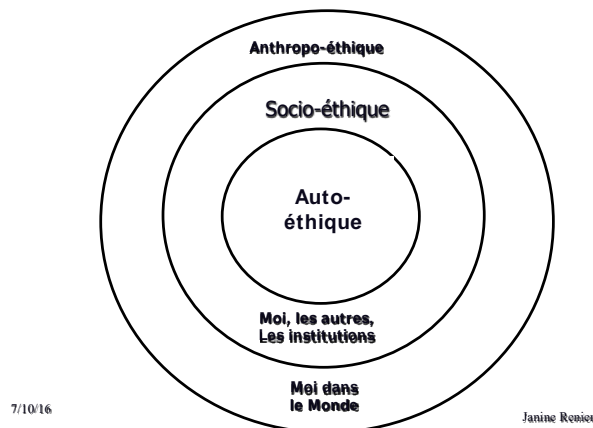
« Relié est passif, reliant est participant, Reliance est activant, ce concept exprimant de façon presque musicale la cellule souche de la pensée complexe. »

⁵⁹ BOLLE De BAL Marcel, ULB, « Reliance, Déliance, Liance, émergence de trois notions sociologiques », Sociétés n° 80 - 2003, 2.

Cette éthique de reliance est proche l'éthique de la collaboration préconisée par l'écologie des organisations qui prélude à la création d'un avenir commun et qui privilégie la collaboration plutôt que la concurrence

→ Auto-éthique, socio-éthique, anthropo-éthique

Différents niveaux de l'éthique



Cette co-construction ne pourrait s'opérer sans une refondation mythique^{60&61} avec l'émergence du sens (à l'échelle planétaire) dans le cadre d'une véritable éthique de la discussion⁶² et de reliance⁶³.

Dans un environnement complexe et dynamique, les théories de la contingence appellent aussi une démocratie délibérative ascendante, conjuguée à la démocratie représentative (multi niveaux, du local au mondial).

« Il s'agit bien d'accomplir l'humanité comme communauté planétaire, de prendre conscience de notre Terre patrie, de permettre à cette conscience de réaliser la citoyenneté terrienne, d'accomplir la mondialisation droits / institutions (Droits de l'homme, droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, droit social, droit pénal mondial, etc..) »

Comment maintenant instaurer une démocratie cosmopolite, internationale, à l'heure de la mondialisation et où plongés dans une planète en danger, à ce jour, nous ne savons pas comment mettre en place cette gouvernance mondiale. Or l'urgence est criante, à côté des G8, G20, la COP 21, la COP 22 et autres mouvements alternatifs, relevant de la bonne volonté, rien n'empêche les égoïsmes nationaux de s'affronter.

D'autant plus que nous avons déjà pointé une sorte de dé-légitimation du politique face au marché, à la finance, à la bureaucratie, à la technocratie (Banque centrale européenne, Commission européenne, Banque mondiale et FMI). Certains auteurs évoquent même à ce propos « le Sénat virtuel » qui subordonne les gouvernements à la « pensée unique » néo-libérale et par conséquent « leurs choix politiques ». Mais

60 RENIER Janine citant MORIN Edgar dans « Les Mythes institutionnels » formation IEF, Jocaste, 2015, HERSTAL.

61 HACHET Pascal: *Le mensonge indispensable, du trauma social au mythe*, éditions Armand Colin, Paris, 1999.

62 HABERMAS Jürgen: *Morale et communication. Conscience morale et activité communicationnelle*, Cerf, Paris, 1996, p. 88.

63 LE MOIGNE Jean-Louis: « Edgar Morin, le génie de la Reliance », article Synergies Monde n° 4 - 2008 pp. 177-184.

n'ignorons pas non plus les médias commerciaux, médias sociaux, juges, agences de notation, etc.

Un nouvel ordre mondial, ne devrait donc pas déboucher ni sur une « soft barbarie » des multinationales, ni sur une forme de « soft Tyrannie supranationale », prenant des décisions bureaucratiques ou technocratiques oppressantes aux niveaux des politiques mais aussi des citoyens du monde, avides de plus de démocratie directe.

Pour éviter le déchirement de l'Etat Nation entre des forces contradictoires, il faudrait envisager une approche novatrice du principe de subsidiarité qui permettrait d'imaginer des réglementations supranationales pas trop envahissantes (avec une adhésion au principe universaliste), conjuguant à la fois « nouvel ordre mondial » et « autonomies locales ». Comme le souligne Jean-Pierre Fitoussi : « *La démocratie de marché ne désigne pas un système unique, mais plutôt un régime où le système économique obéit à une détermination politique. La variété des choix sociaux en chaque pays garantit donc la pluralité des formes que prend la démocratie de marché.* »⁶⁴

4) Renouveau démocratique⁶⁵ :

comment penser – agir la démocratie et la citoyenneté dans la complexité ?

Quelles organis'actions⁶⁶?

Comment aller vers un renouveau démocratique ? Plusieurs voies sont possibles et se dessinent actuellement, Loïc BLONDIAUX propose plusieurs voies de réformes... que sont en gestation, éclatées souvent... que nous devons approfondir. ...lors de ces journées de réflexion.

- **La voie de la réforme institutionnelle, la plus radicale**
 - Remettre en cause le processus de professionnalisation politique, Lutter contre le cumul des mandats, instaurer des règles éthiques et de contrôle plus strictes.
 - Usage du tirage au sort pour certains organes, Didier VAN REYBROUCK⁶⁷ nous parle des expériences positives menées en Colombie Britannique, aux Pays Bas, en Ontario, en Islande (élaboration des grandes lignes d'une constitution), en Irlande.

⁶⁴ FITOUSSI J.P., *La démocratie et le marché*, Grasset, 2004, p. 74

⁶⁵ BLONDIAUX Loïc, « Métamorphoses de la démocratie : vers une démocratie réelle » Session 2011 des Semaines sociales, « la démocratie une idée neuve ». Professeur des Universités au département de science politique de la Sorbonne (Paris I), chercheur au Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne (CESSP) et au Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS).

⁶⁶ MUKUNGU KAKANGU MARIUS: GLOSSAIRE, CNRS EDITIONS HERMÈS, LA REVUE, 2011/2 N° 60, 232 À 237. « **Organisaction (organisation active)** : Ce néologisme est la concaténation des mots « organisation active », formé par Edgar Morin pour spécifier un type particulier d'organisation. Comme l'indique son suffixe (action), l'organis-action fait appel à l'action »

⁶⁷ VAN REYBROUCK David, *Contre les élections*, ACTES SUD/ De Bezige Bij, pour la traduction française, 2014.

- Usage pour certains du référendum

- **La voie de la contre - démocratie ou démocratie « sauvage »**

1) Rôle d'interpellation, de critique et de vigilance des citoyens, le sommeil de la citoyenneté pouvant générer des « monstres »

Nombreux collectifs locaux mais aussi de médias sociaux à l'échelle planétaire en réseaux, pétitions; altermondialistes, Travail social militant... etc ...

2) Innovations auto-organisatrices innovantes; Occupiers, Indignatos, les Indignés, Nuit Debout, qui restent rebelles à l'institutionnalisation

3) Mécanismes d'Empowerment au niveau des enclaves locales, mais difficilement transposables à l'échelon supérieur

- **La voie de la démocratie délibérative**

1) Avec comme adjuvant la démocratie cognitive ⁶⁸et l'organis'action

- **Démocratie cognitive :**

Or le problème crucial de notre temps est celui de la nécessité d'une pensée apte à relever le défi de la complexité du réel, c'est-à-dire de saisir les liaisons, interactions et implications mutuelles, les phénomènes multidimensionnels, les réalités qui sont à la fois solidaires et conflictuelles (comme la démocratie elle-même, qui est le système qui se nourrit d'antagonismes tout en les régulant).

Une connaissance où serait donc présente une pensée complexe ... (à l'école, dans les collectifs et UE d'été citoyennes... Etc) que nous n'avons pas cessé de développer dans cet article

- **Démocratie délibérative**

La démocratie délibérative part du principe que l'élection ne suffit plus pour produire de la légitimité. Débat préalable et inclusif à la décision.

Le fait d'autorité, le discours d'autorité ne fonctionnent plus, les citoyens veulent être entendus et associés à la discussion.

La délibération permet d'organiser la controverse, d'organiser le conflit. La démocratie délibérative répond à trois principes :

1/un principe d'inclusion, tous ceux qui sont affectés par une décision doivent pouvoir participer à cette délibération ;

2/un principe d'argumentation, il faut faire en sorte que l'échange d'arguments se déploie ;

3/un principe de publicité, tout cela doit se faire en public, et non plus dans un huis-clos entre experts, groupes d'intérêt et élus.

Dans le nouvel esprit de la démocratie : exemples : jurys de citoyens - tirage des citoyens au sort, on leur pose une question, ils discutent, ils auditionnent des experts et ils produisent un avis consultatif : Commission nationale du débat public, budget

⁶⁸ MORIN Edgard « Le problème d'une démocratie cognitive » extrait de *La Méthode, Tome 6, ETHIQUE*, page 171

participatif de Porto Alegre au Brésil, l'assemblée citoyenne de Colombie britannique au Canada, question du nucléaire

- Démocratie « Continue » dans une « Société démocratique »⁶⁹

Le métier de citoyen ne s'arrête pas et ne se finit pas au seul moment du vote mais se poursuit en dehors des moments électoraux. « Continue » pour dire que les règles de la vie commune n'ont pas de garantie transcendantale mais restent toujours entre les mains des hommes qui, par la délibération publique, peuvent en modifier le contenu ou/et le sens.

La société serait divisée en un espace civil et un espace politique.

Il est possible, dans la logique des travaux d'Habermas, de proposer un autre schéma où s'intercale, entre l'espace civil et l'espace politique, l'espace public. Lieu où se construit une opinion publique et une volonté générale sur des propositions normatives qui sont ensuite portées dans l'espace politique (propositions de règles de droit)

Cette volonté générale se forme par la délibération, par la communication des idées, par la confrontation des opinions, par l'échange d'arguments. Donc, par la discussion et de la coopération conflictuelle, loin de tout angélisme

Donc, par l'exercice et le respect des droits fondamentaux qui sont les conditions de possibilité de la discussion.

La discussion ne devient un principe actif et distinctif de la démocratie continue que par le médium du droit et, en particulier, des droits fondamentaux qui définissent le code de réalisation de l'activité communicationnelle.

5) Les Plans de Cohésion Sociale - PCS en Wallonie et en Europe, Les territoires de coresponsabilités ... Together⁷⁰

La démocratie délibérative/ collaborative, un outil pour renforcer la cohésion sociale en Europe⁷¹

Pour illustrer cette capacité de démocratie continue⁷² ou processuelle, les projets d'agir démocratique⁷³ modélisés par le Conseil de l'Europe (Plans de Cohésion Sociale - Europe - Wallonie) sont convoqués.

⁶⁹ ROUSSEAU Dominique: *Radicaliser la démocratie, propositions pour une refondation*, Seuil, Paris, avril 2015.

⁷⁰ Together <https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=New%20Homepage%20EN>

⁷¹ ALBERT Frédéric, « La démocratie délibérative, outil pour renforcer la cohésion sociale en Europe », Mémoire de Master en gouvernance européenne, Université du Luxembourg, 26 juin 2013. P.4

⁷² ROUSSEAU Dominique: *Radicaliser la démocratie, propositions pour une refondation*, Seuil, Paris, avril 2015.

⁷³ CONSEIL DE L'EUROPE, *Construire le progrès sociétal pour le bien-être de tous avec les citoyens et les communautés*, Guide méthodologique:

http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/GUIDEBIENETRE_FR.pdf

Le progrès sociétal vers le bien-être de tous et la charte des responsabilités sociales partagées ⁷⁴

Dans sa stratégie de cohésion sociale, le Conseil de l'Europe définit cette dernière comme étant la capacité de la société à assurer le bien-être de tous par la coresponsabilité de ses différentes parties prenantes (acteurs publics, privés, citoyens, entreprises). Un lien est établi avec le développement durable en y incluant le bien-être des générations futures, faisant du bien-être de toutes les générations un objectif de progrès sociétal.

Ils mettent ensemble en place des actions pilotes de coresponsabilités. La mise en place de cette stratégie suppose l'emploi de la méthodologie SPIRAL à la fois au niveau local, régional et européen en développant la notion de territoires de coresponsabilité.

L'objectif de SPIRAL ⁷⁵ est de permettre, grâce à la contribution de tous, de surpasser progressivement les difficultés pour que la construction de la coresponsabilité pour le bien-être de tous devienne un chemin plus naturel dans nos sociétés et soit reconnue comme un élément clé de notre avenir commun. Et se base sur les principes de co-construction.

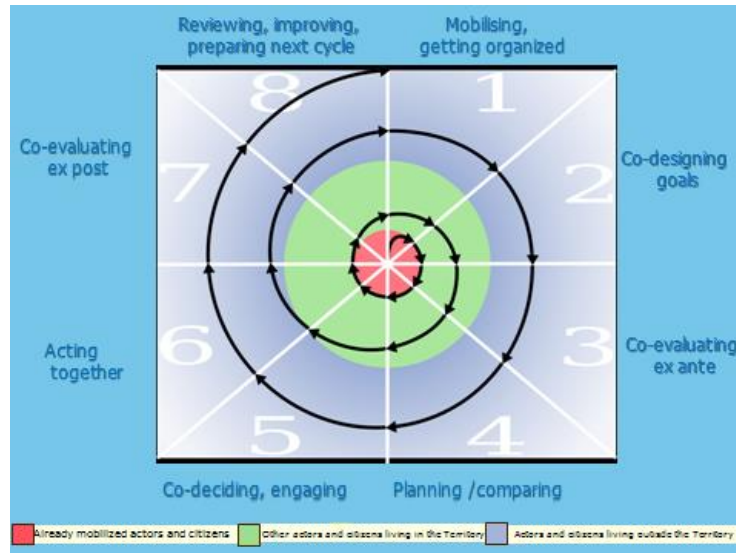
La méthodologie SPIRAL, entièrement ouverte et systématisée, est basée sur des principes de *démocratie directe* et de *démocratie collaborative*. Complémentaires de la démocratie représentative elles apportent des réponses essentielles aux limites de cette dernière, notamment en créant les conditions d'une expression directe des citoyens et d'un dialogue transversal qui font souvent défaut dans nos sociétés.

L'agir démocratique peut s'exprimer de la manière suivante

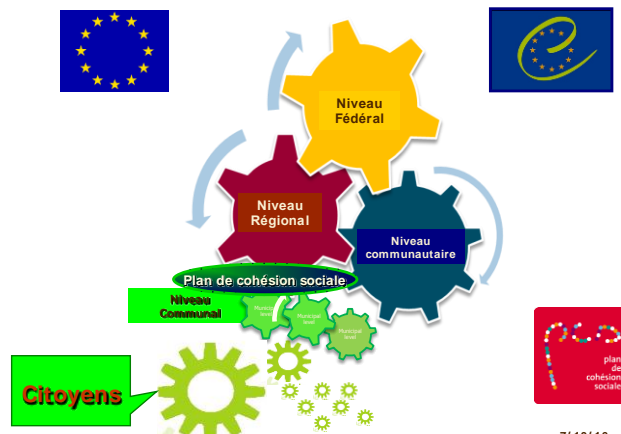
- La capacité à réfléchir ensemble,
- La capacité de définir les responsabilités de chacun,
- La capacité de co - décider,
- La capacité de tirer et capitaliser les enseignements

⁷⁴ Recommandation [CM/Rec\(2014\)1](#) du Comité des Ministres aux Etats membres relative à la Charte du Conseil de l'Europe sur les responsabilités sociales partagées

https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=09000016805c6827



La région wallonne de Belgique⁷⁶, impliquée dans ce projet depuis plus de dix ans, Cette dernière, a participé depuis les années 2000, à la « lutte pour une meilleure intégration sociale et le renforcement de la cohésion sociale », en utilisant la méthodologie du CoE.



7/10/16
<http://cohesion sociale.wallonie.be/content/d%C3%A9finition-de-la-coh%C3%A9sion-sociale>
 Council of Europe Action Plan for Social Cohesion, Skopje, 28-29 October 2010, Carine Janssen DICS

Le cheminement, se réalise à travers la défense et la recherche des droits fondamentaux, tels que protégés par la constitution belge et la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH).

Les 1700 actions pilotes comptabilisées à l'heure actuelle, s'inspirent toutes de la définition de la cohésion sociale du CoE, qui vise la « recherche du bien-être pour tous dans la durée ».

Mais elles s'inspirent aussi de différentes approches méthodologiques participatives qui

⁷⁶ JANSSEN Carine, DICS, <http://cohesion sociale.wallonie.be/content/d%C3%A9finition-de-la-coh%C3%A9sion-sociale>

émergent du terrain, notamment celle proposée par « *le Village systémique* »⁷⁷ : l'approche Reflect Action, qui s'ancre dans des pratiques de conscientisation populaire inspirées de Paolo Freire.

Il s'agit bien de vivre une démarche de co-construction du bien-être individuel et collectif pour initier un changement sociétal « *Partant d'activités créatives et participatives, nous allons observer nos fonctionnements et ressentis. Nous les analyserons pour pouvoir agir concrètement sur le fonctionnement de la société et aller en coresponsabilité vers le bien-être de tous aujourd'hui et demain.* »

6) Quel Devenir ? Quelle Démocratie ? DEMAIN ?

Le défi de ces méta-morphoses est donc inséparablement éthique, épistémologique et organis'actionnel !

Et ce défi ne pourra être relevé qu'en co-construction dans une société globalement démocratique.

Penser le progrès en termes de complexité et de capacité à vivre ensemble sur une même planète est devenu, plus que jamais dans l'histoire de l'humanité, à la fois une évidence et une nécessité, mais saurons réagir nous à temps et construire un « **DEMAIN** » qui nous ouvrira à « d'autres possibles » vers une authentique démocratie ?

Edouard DELRUELLE⁷⁸ décrit le projet de philosophie politique de Cornélius CASTORIADIS : « *celui d'une autonomie radicale de l'individu et de la société, ce qui suppose d'assumer le paradoxe que le sujet est « institué » par la société, et qu'il ne se maintient dans l'autonomie que par sa participation active et critique à cette institution sociale. Cette autonomie est donc tout l'inverse de l'individu narcissique et jouissif créé par la société capitaliste, dont il restera jusqu'à la fin le pourfendeur sans pitié.* ». Face aux responsables politiques de plus en plus disqualifiés et dépossédés d'une partie de leur pouvoir à l'aune de la Finance et du Marché, il est urgent d'inventer ensemble une nouvelle alliance : politiques re-légitimés, citoyens dont les usagers, gestionnaires, travailleurs dont les assistants sociaux, chercheurs, experts, étudiants et témoins, dans une sorte de boucle récursive démocratique auto-éco-instituante de nos sociétés.

⁷⁷ **Le Village Systémique**, <http://new.systemique.levillage.org>

⁷⁸ DELRUELLE E., *De l'homme et du citoyen, Une introduction à la philosophie politique*, éditions de Boeck, Louvain-La-Neuve, 2014, pp 252.



i

